



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 39

Printemps 1993

Cotisations et abonnements

- 1) Pour l'année 1993 : retardataires, faites diligence, s.v.p. !
- 2) Prière de verser immédiatement (afin d'éviter les rappels, onéreux à tant de titres ! ) :
  - \* 120 F : la cotisation-abonnement 1993, pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses
  - \* à partir de 150 F : l'abonnement de soutien au bulletin 1993 pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association

À régler à : Association des Archivistes de l'Église de France, C.C.P. 32.228.84 A La Source  
en indiquant 1°) à quoi est destiné le chèque envoyé  
 2°) le nom et l'adresse du destinataire du bulletin (surtout s'il n'est pas le même que celui du titulaire du compte versant).

\*\*\*\*\*

NOMINATION

Monsieur le chanoine Pierre Bizeau

Extrait de *Église de Chartres*, 24<sup>e</sup> année, n° 6, 20 mars 1993, p. 103 :

“Par décision de Mgr l'évêque, après consultation du Chapitre, sont nommés chanoines titulaires de la Cathédrale :

- M. l'abbé Pierre Bizeau, archiviste diocésain ;

[suivent 4 autres noms : le recteur de la cathédrale, l'aumônier des Soeurs de Saint-Paul, ainsi que deux curés]

L'installation aura lieu en la fête de l'Annonciation du Seigneur, le jeudi 25 mars 1993, au cours de la messe célébrée au choeur à 9 heures.”

En s'unissant au chapitre de la cathédrale de Chartres par la pensée et la prière, tous les archivistes seront heureux de féliciter le vice-président de l'Association et de lui exprimer la gratitude qu'en cette occasion ils ont à coeur de lui témoigner pour les services qu'il leur a toujours rendus avec cordialité et pour l'exemple d'une persévérance obscure et fidèle.

“Un labeur courageux muni d'humble constance résiste à tous assauts par douce patience”  
(Christophe Plantin, texte gravé de 1588)

\*\*\*\*\*

UN 8<sup>e</sup> STAGE DE FORMATION ARCHIVISTIQUE SPÉCIALISÉE

pourra être organisé du 12 au 17 juillet prochain à Quimper, afin de répondre - malgré un certain nombre de difficultés grandissantes - à un certain nombre de demandes très instantes et témoignant de motivations particulièrement sérieuses.

Ce stage, qui sera conçu pour se dérouler d'une manière plutôt intensive, a été annoncé dès janvier aux intéressés. Bien évidemment, si l'une ou l'autre demande - tout aussi instante et tout aussi motivé - était adressée par lettre au président de l'Association, la question serait étudiée aussi favorablement et aussi rapidement que possible, dès lors qu'il s'agit de

servir la conscience que l'Église de France a de son identité spécifique

## BIBLIOGRAPHIE DU PERE JEAN MAUZAIZE

Publications conservées dans cinq départements concernés  
par ses recherches historiques et archivistiques (1)

## Sigles

AD 03	archives départementales de l'Allier
AD 18	archives départementales du Cher
AD 36	archives départementales de l'Indre
AD 41	archives départementales de Loir-et-Cher
AD 37	archives départementales d'Indre-et-Loire
BM 36	bibliothèque municipale de Châteauroux
BM 37	bibliothèque municipale de Tours

## AD 41

## Cartons revues n° 94

RAOUL (R.P.).- *Les Princes d'Espagne au château de Valençay*.

## AD 36 - BM 36

RAOUL (R.P.).- *Etude historique sur les environs de Valençay et le séjour de Ferdinand VII en Berry*. manuscrit s.l.n.d. (1951) environ 353 pages.

## AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (P. Raoul).- "Le couvent des Cordeliers de Châteauroux", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1951, p. 26-38, et extrait des *Etudes franciscaines*, juin 1951, s.l.n.d., in 8°, 25 p.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- "Souvenirs franciscains du Bas-Berry ..." - 1951 extrait des *Amis de Saint-François*, août-octobre 1951, n° 62, p. 13-19, 24,5 cm, 7 p., ill.

## Divers 36 Bulletins paroissiaux

*Bulletins paroissiaux de Valençay (Indre)*.- "Le séjour des princes d'Espagne à Valençay, 1808-1814".- Bull. n° 30 à 37, 6 octobre 1951 à novembre 1952.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Projet du chapitre général des Cordeliers à Issoudun", extrait des *Etudes franciscaines*, juin 1952, in 8°, 6 p.

(1) Dans un souci de fidélité au regretté Père Jean Mauzaize, ces références ont été recueillies, pour le bulletin des Archivistes de l'Eglise de France, par Monique Fournier, qui a fait un classement chronologique, en indiquant en tête de chaque notice le lieu où se trouvent conservés ces écrits. Nous remercions très vivement Monique Fournier de ce travail austère, exigeant, mais très précieux.

## AD 36 - BM 36 - Divers 36 Bulletins paroissiaux

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- *L'école libre de Valençay*.- Janzé, 1952, 14 p. dactylographiées, 27 cm.  
- "Histoire de l'école de Valençay dite maison de charité", *Bulletins paroissiaux* n° 38, janvier-février 1953 et n° 46, janvier 1955.

## AD 36 - AD 41

RAOUL (R.P.).- *Guide historique de Valençay. Le château, l'église, le tombeau de Talleyrand*.- Châteauroux, Impr. Laboureur et cie, 1953, in 8°, 27 p., ill. - 2e éd. Châteauroux, Imp. Laboureur et cie, 1960, in 8°, 32 p., ill. - 3e éd. Châteauroux, Imp. Laboureur et cie, 1971, in 8°, 31 p., ill.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "La misère dans le Bas-Berry au XVIIIe siècle", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1953, p. 4-13.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Talleyrand à Valençay", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1954, p. 15-23.

## BM 36

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- *Les capucins à Châteauroux*.- s.d., 16 feuillets dactylographiés, 27 cm.

## Divers 36 Bulletins paroissiaux

"Deuxième centenaire de la naissance de Talleyrand le 2 février 1754", in *Bulletins paroissiaux* n° 47, mars-avril 1955 ; n° 49, juin-juillet 1955 ; n° 52 octobre-novembre 1955.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Un enlèvement à Vatan au XVIIe siècle", extrait des *Amis de Saint-François*, mai-juillet 1955, in 8°, 6 p.

## BM 36

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- *A propos de l'obituaire des cordeliers de Châteauroux*.- s.d. (circa 1955 d'après les notes bibliographiques), 6 feuillets dactylographiés, 27 cm.

## AD 36 - AM 36

RAOUL (P.).- "Les Capucins à Châteauroux", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1956, p. 9-26.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- *Homme de guerre et homme d'Eglise : le cardinal d'Estampes-Valençay*.- 1956 environ, 13 feuillets dactylographiés, 27 cm.

## Divers 36 Bulletins paroissiaux

MAUZAIZE (R.P.).- "La vie mouvementée du cardinal d'Estampes-Valençay", in *Bulletins paroissiaux* n° 53 novembre 1956  
" " n° 58 août-septembre 1958  
" " n° 60 décembre 1958  
" " n° 64 octobre-novembre 1959  
" " n° 65 janvier 1960

## AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Quelques prêtres du Bas-Berry sous la Révolution", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1958, p. 17-25.

## AD 36 - AD 41

RAOUL (R.P.).- *Etude sur le monastère et l'obituaire des clarisses de La Guiche*.- Blois, s.d. (vers 1960).

## AD 18

RAOUL (R.P.).- "Notes sur l'histoire du couvent des capucins de Bourges de 1588 à 1635", extrait de *Berry-Paris-Berry*, n° 60, nov.-déc. 1960.

## AD 36 - AM 36

RAOUL (P.).- "Notes sur les villages de Vicq-sur-Nahon et Veuil", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1962, p. 30-42.

## AD 18

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Note sur le testament de sainte Jeanne de France", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 1, 1965, p. 29.

## AD 41

RAOUL (R.P.).- *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris*.- Blois, éditions N.D. de la Trinité, 1965.

## BM 36

MAUZAIZE (Raoul R.P.).- "La promotion cardinalice du P. Joseph de Paris et l'affaire des custodes", extrait des *Etudes franciscaines*, supplément, 1966 32 p. paginées 48-79, 24 cm.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Raoul, o.f.m.).- "Les aventures d'un jeune brigand de Levroux en 1444", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1966, p. 5-8.

## AD 36 - BM 36

RAOUL (R.P.).- "Une grande dame de Valençay, la comtesse Marie-Thérèse Tyskiewicz", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1966, p. 26-32.

## AD 18 - AD 41

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Etude sur la seigneurie de Thauvenay", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 4, 1966, p. 32-34 et n° 5, 1966, p. 34-35.

## AD 18

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Querelle entre les capucins de Saint-Aignan et Mgr de Ventadour, archevêque de Bourges, au sujet des privilèges des réguliers", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, juin 1966, n° 5, p. 35.

## AD 18

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- "Introduction au répertoire numérique du fonds Montalivet conservé au château de Thauvenay (Cher)", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 7, décembre 1966, p. 38-39.

## AD 18

RAOUL (R.P.).- Janvier à Décembre 1966. Fonds anciens.  
 1.- Etude sur la seigneurie de Thauvenay. Inventaire sommaire du château de Thauvenay (Cher). Fonds ancien.  
 2.- Répertoire numérique du fonds Chabaud-La-Tour conservé aux archives du château de Thauvenay.  
 3.- Supplément au répertoire du fonds Chabaud-La-Tour.  
 4.- Répertoire numérique du fonds Montalivet conservé au château de Thauvenay.  
 5.- Répertoire numérique du fonds Tascher conservé au château de Thauvenay.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Paris (1601-1660)*.- 1967, 4 vol. dactyl., 1964 p.

## Divers 36

MAUZAIZE (Jean).- *Veuil, son église, son château*. Avec un poème de Lucien Jeny.- Edité par l'Association des Amis du château de Veuil, 1967, 15 feuillets ronéotypés, sans couverture illustrée.

## AD 18

MAUZAIZE (R.P.).- "Un procès criminel en Sancerrois au XVIIIe siècle", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 11, décembre 1967, p. 35-36.

## AD 36 - BM 36

RAOUL (R.P.).- "Hugues Lapaire", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1967, p. 3-7.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- *Répertoire numérique des archives communales de Valençay postérieures à 1792*.- (novembre 1967, dactyl.).

## AD 18 - AD 36 - BM 36 - AD 41 - BM 41

RAOUL (R.P.).- *Pages d'histoire sur Valençay et sa région*.- Edition du Syndicat d'Initiative de Valençay.- Issoudun, Impr. Laboureur, 1968, in 8°, 370 p., illustré.

## AD 18 - AD 36 - AD 41

RAOUL (R.P.).- *Histoire de la seigneurie et de la commune de Thauvenay*.- Issoudun, Imp. Laboureur, s.d. (1968), 71 p.

## AD 18 - AD 36

RAOUL (R.P. Dom).- *Inventaire des archives conservées au château de Valençay (Indre), avec index alphabétique*.- 414 p. ronéotypées.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- *Répertoire numérique des archives communales de Langé (Indre)*.- 1969, 101 p. dactyl.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- *Inventaire analytique des archives conservées au château de la Tour du Breuil à Veuil (Indre)*.- 1969, 20 p. dactyl.

## AD 36

MAUZAIZE (R.P. Raoul).- *Relevé des sources manuscrites et imprimées de l'histoire de Valençay et des environs*.- 1969, 41 p. dactyl.

## AD 18

RAOUL (R.P.).- *Inventaire sommaire du fonds Lavenne-de-Choulot conservé au château de Bois-Bouzon à Farges-en-Septaine (Cher)*.- 29 mars 1969.

## AD 18

RAOUL (R.P. Dom).- *Inventaire sommaire de documents relatifs à l'histoire*

du Sancerrois et à la famille Arnel (Jars, Sury-en-Vaux et Vailly-sur-Sauldre) XVIIIe - XIXe siècles.- appartenant à Madame Perron de Sancerre. novembre 1969.

AD 18

RAOUL (R.P. Dom).- Note du R.P. Raoul concernant le testament de Sainte Jeanne de France conservé au musée du Louvre et photocopie de ce testament.

AD 18

RAOUL (R.P.).- Ménétréol-sous-Sancerre à travers les siècles. Etude historique. Préface de M. André Chamson.- Issoudun, Impr. Laboureur et cie, 1970, in 8°, 199 p., ill.

AD 36 - AM 36

RAOUL (P.).- "Vol sacrilège au couvent des Cordeliers de Châteauroux", *Revue de l'Académie du Centre*, 1970, p. 9-20.

AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (R.P.).- "Un curieux enlèvement en Berry au XVIIIe", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1971, p. 13-24.

AD 36

MAUZAIZE (R.P.).- Collection de documents relatifs à l'histoire d'Entrai-gues, commune de Langé (Indre), appartenant à M. Depreiterre.- 1972, 16 p. dactyl.

AD 41

RAOUL de SCEAUX.- "L'abbaye de La Guiche en 1273", extrait du *Bulletin de la vallée de la Cisse*, n° 1, année 1972, p. 53-60.

AD 18

MAUZAIZE (Jean).- "Une affaire criminelle à Humbligny en 1334", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 29, juin 1972, p. 60-62.

AD 03

MAUZAIZE (Père Jean).- "Notes sur la Seigneurie et le chartrier de Saint-Augustin à Château-sur-Allier, extrait de la *Société d'Emulation du Bourbonnais*, 2e trimestre 1977, p. 272-286.

AD 03 - AD 18

MAUZAIZE (R.P.).- Répertoire numérique du chartrier conservé au château de Saint-Augustin à Château-sur-Allier (Allier).- (décembre 1972), dactyl.

AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (P. Raoul).- "Les archives du château de Valençay", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1972, p. 13-29.

AD 18 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Une famille seigneuriale de Mennetou-Couture : la famille Guillon", in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 33, juin 1973, p. 14-20.

AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (P. Raoul).- "Les Bertrand de Pouligny et leurs archives", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1973, p. 39-57.

AD 37 - BM 37

MAUZAIZE (P. Jean).- "Franciscains et ordres mendiants du XIIIe au XVe siècles", extrait de *Histoire religieuse de la Touraine*.- Chambray-les-Tours, éd. C.L.D. Normand, 1975, p. 108-120.

AD 36

MAUZAIZE (P. Jean).- "Talleyrand, châtelain de Valençay", in *Bulletin d'information du département de l'Indre*, n° 2, 2ème trimestre 1976, p. 6-10.

AD 36

MAUZAIZE (Jean).- *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIe siècle*. Tomes 1, 2 et 3. Thèse présentée devant l'Université de Paris IV, le 30 juin 1977.- Paris, Librairie Honoré Champion, 1978, in 8°, 1550 p.

AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "L'institution des prêtres communalistes en Bas-Berry", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1979, p. 55 à 79.

AD 18

MAUZAIZE (Jean).  
PICARD (Evelyne).- [compte-rendu de] MAUZAIZE (Jean).- *Le rôle et l'action des Capucins de la province de Paris dans la France religieuse du XVIIe siècle*, in la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, tome LXVI, n° 17, juillet-décembre 1980, p. 278-280.

AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Les Cordeliers à Châteauroux", in la *Revue de l'Académie du Centre*, 1980, p. 19-23.

AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Souvenirs sur Joseph Thibault", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1981, p. 9-18, ill.

AD 18 - BM 36

MAUZAIZE (R.P. Jean).- "Le voyage du père Florentin de Bourges à Pondichéry et les courses en mer au XVIIIe siècle", in les *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, mars 1983, n° 72, p. 19-46.

AD 36

MAUZAIZE (Père Jean).- "Les archives diocésaines et paroissiales", extrait de *Stemma*, n° 18, 2e trimestre 1983, p. 311-317.

AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Père Jean).- "Les faux-monnayeurs de Ménétréol-sous-le Landais (1764)", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1984-1985, p. 136-148

AD 18 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Foullé de Martangis, intendant du Berry XVIIIe siècle" in *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 83, décembre 1985, p. 13-40.

AD 18 - AD 36

MAUZAIZE (Jean).- *Inventaire analytique des Archives du château d'Ainay-le-Vieil*.- (1986), in 8°, 221 p. dactyl.

AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Père Jean).- "Infiltrations jansénistes et tentatives de réforme à l'abbaye de Saint-Cyran", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1986, p. 5-28, ill.

## AD 18

MAUZAIZE (Jean).- "Une fondation royale de l'ancien Paris : le couvent des capucins de la rue Saint-Honoré", extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1987, 1 br., in 8°, 37 p.

## AD 18 - BM 36

MAUZAIZE (R.P. Jean).- "Etudes des familles seigneuriales d'Ainay-le-Vieil" extrait des *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n° 90, septembre 1987. p. 5-21, ill.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Un aventurier cosmopolite au XVIIIe siècle : Pierre-François Gorge, seigneur d'Entraigues", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1987, p. 15-38, ill.

## AD 18

MAUZAIZE (P. Jean).- *Inventaire analytique des archives du château de Tracy fonds d'Estutt d'Assay*.- Paris, 1987, 1 vol. multigraphié, 43 p. + fonds d'Estutt de Tracy, 1 vol., 98 p., multigraphie.

## AD 18 - AD 36

MAUZAIZE (Jean).- "Les testaments *ante professionem* des capucins parisiens aux XVIe siècle et XVIIe siècle", extrait des *Mélanges Charles Molette*.- Abbeville, Impr. F. Paillard, 1989, in 8°, p. 599-609.

## AD 18 - AD 36

MAUZAIZE (Jean).- "Etude sur les sceaux franciscains de France", extrait de *Commentarium Laurentianum* 30, 1989, fasc. 1 et 2, 1 br., in 8°, 32 p.

## AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Jean).- "Les doléances d'un aumônier des Ursulines de Valençay", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1989, p. 51-63.

## AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Père Jean).- "Un berrichon ambassadeur à Constantinople au XVIe siècle : Jacques Savary de Lancosme", in la *Revue de l'Académie du Centre*, 1991, p. 5-26.

## AD 18 - AD 36 - BM 36

MAUZAIZE (Père Jean).- "L'administration du Bas-Berry à la fin du XVIIIe siècle", extrait de la *Revue de l'Académie du Centre*, 1992, p. 7-28.

## AD 36

MAUZAIZE (Père Raoul).- *Inventaire analytique des Archives conservées au château d'Entraigues à Langé (Indre)*.- s.d., 23 p. dactyl.

## AD 36

MAUZAIZE (Père Raoul).- *Les tribulations d'un capucin, évêque auxiliaire de Bourges*.- s.d., 10 p. dactyl.

## AD 36

MAUZAIZE (Père Raoul).- *Une cause célèbre en Berry au XVIIe siècle : l'affaire de la Pivardière*.- s.d., 11 p. dactyl.

## LE "FONDS PERRAUD"

## AU CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Une importante documentation vient d'arriver au Centre national des Archives de l'Eglise de France, dont il convient, pour en mesurer l'intérêt, d'en connaître l'origine, la forme sous laquelle elle se présente ainsi que le sort des différents lots provenant de la succession du P. Perraud.

I. L'ORIGINE

**A. Le Père Isidore Perraud.** Né à Clisson en 1907, décédé à La Baule en 1992, il a connu une existence bien remplie. Entré chez les spiritains, il exerça son ministère en Afrique noire, en particulier au Cameroun et à Dakar où il exerça les fonctions de secrétaire de la délégation apostolique pour l'Afrique francophone. Dans ce contexte, il participa à la formation du clergé autochtone, dont l'accession à l'épiscopat fut accélérée par Pie XII qui songeait à l'avenir de ce continent et se préoccupait d'inculturation pour répondre aux secousses politiques et sociales qui se préparaient. Ainsi en moins d'une génération, des missions furent-elle élevées au rang de vicariats apostoliques, puis de diocèses et même de sièges métropolitains, où très vite furent promus des Africains. Le premier d'entre eux, sacré dès 1939, ayant refusé le cardinalat, en 1960 c'est au second en ancienneté, Laurent Rugambwa, que revint l'honneur d'être le premier cardinal noir, suivi en moins de 20 ans d'une quinzaine d'autres, dont le responsable actuel de la Congrégation pour les évêques. Fait significatif, Bernardin Gantin, alors jeune prêtre de 37 ans, crut à un canular quand, en 1957, le Père Perraud vint lui annoncer sa nomination à l'épiscopat ! C'est donc pour répondre à un souci très concret que le P. Perraud s'intéressa aux structures épiscopales et à leurs titulaires. Rentré en France en même temps que Mgr Lefebvre, il ne prit aucune part aux controverses que l'on connaît, parvenant à garder intactes l'amitié avec son ancien supérieur et sa fidélité au Saint-Siège.

A Paris, il s'occupa, dans le cadre des accords de coopération passés entre la France et le Tiers-Monde, à préparer des candidats désirant effectuer leur service national comme enseignants dans les missions catholiques. A ce titre, il eut ainsi à "placer" au Liban le futur Mgr Tauran, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat au Vatican. Les quelques loisirs que lui laissaient l'examen des candidatures et les visites dans les ministères furent alors occupés à rédiger le premier Annuaire de l'Afrique francophone, qu'il renouvellera pendant 30 ans d'année en année, l'enrichissant de statistiques toujours nouvelles, l'étendant même à tous les territoires français d'outremer, et pour finir à toute l'Afrique occidentale ; l'annuaire devint, à cette occasion, bilingue pour satisfaire les anglophones comme les francophones.

Encouragé aux plus hauts niveaux de la hiérarchie catholique, le P. Perraud n'en manquait pas moins de moyens matériels, en particulier pour rédiger un Annuaire pour toute l'Afrique catholique. Parvenu à l'âge de la retraite, il continua seul son activité de rédacteur se faisant sponsoriser par la publicité pour financer son entreprise !

Parallèlement, il commençait à rédiger sur des cahiers d'écolier, qui seront plus tard dactylographiés, l'histoire de tous les titulaires des diocèses du monde entier.

Puisant d'abord dans les publications antérieures, telles la "France Pontificale de Fisquet", continuant elle-même la "Gallia Christiana" qui datait du XVIIIe siècle, Perraud s'inscrivait dans une longue tradition d'épiscopographes, dont il faut bien dire qu'elle péchait par son hétérogénéité, les notices jus-

qu'ici éditées sur chaque prélat n'évitant aucun excès ni de concision ni de pléthore. Quant au style, le plus souvent hagiographique et sans grande valeur littéraire, il y aurait sur ce sujet beaucoup à commenter.

A contrario, les fiches de Perraud sont brèves mais efficaces : des chiffres, des dates, des faits, un portrait, un blason ; même traitement pour tous, pas de jugement de valeur.

Après avoir épuisé les charmes de la compilation des classiques du genre, il acquit presque tout ce qui avait été imprimé comme monographies pour se procurer portraits et blasons, qu'il découpait soigneusement et classait dans ses albums, mutilant au passage quantité d'ouvrages acquis au prix fort.

N'ayant pu satisfaire ainsi tous ses besoins, il frappa à la porte de nombre de bibliothèques et d'archives du monde entier pour y quêmander des informations supplémentaires. Pour les évêques vivants, il écrivit pratiquement à tous afin d'obtenir photos et armoiries.

Il parcourait également les diocèses (aucune distance n'était pour lui un obstacle) et, flanqué d'un assistant photographe, traquait dans ses moindres recoins des tableaux anciens, parfois cachés depuis plusieurs guerres dans les combles d'une église. Après avoir soigneusement nettoyé ces oeuvres redécouvertes, il les photographiait et le cliché allait trouver sa place dans la collection. Sachant que, depuis le XVIIe siècle, une vingtaine de milliers d'évêques ont été ordonnés au service de l'Eglise catholique, on appréciera la tâche de titan que représente cette collection, puisqu'à peu de chose près, le but a été atteint.

Tout au cours de sa vie, le Père sut faire partager sa passion, car il fallait mobiliser beaucoup de monde pour réaliser un telle oeuvre. Sa gentillesse était légendaire. Son hospitalité à La Turballe, inoubliable, pour tous ceux qui en ont bénéficié. Quant à sa correspondance avec le monde entier, inutile d'en mentionner le volume.

Quel que soit l'intérêt d'une telle réalisation, il convient maintenant de la situer dans le cadre beaucoup plus large de l'épiscopologie, dont il fut un des piliers. En effet, son activité n'avait rien de celle d'un collectionneur solitaire, mais répondait aux préoccupations d'un type nouveau d'historien.

**B. L'Episcopologie.** Ce nom barbare s'applique à ceux qui s'adonnent à l'étude de l'épiscopat, aussi bien en tant que collègue que sur le plan individuel de chaque évêque. Quelques rappels chronologiques sont nécessaires pour mieux appréhender cette discipline.

Au début du siècle, l'évêque avait perdu beaucoup du prestige social d'antan.

Par ailleurs, le concile inachevé de Vatican I avait exalté la primauté du Pape, presque au point d'en faire oublier la fonction épiscopale, considérée la plupart du temps sous son aspect juridique.

Bien que la théologie n'ait jamais hésité sur le caractère sacramentaire de l'Eglise et sacerdotal des sacrements, il fallut curieusement attendre Pie XII et sa constitution apostolique du 30.11.1944 *Episcopalis consecrationis* (concernant les deux évêques qui entourent le consécrateur lors de la cérémonie consécratoire) pour affirmer officiellement la nature sacramentaire de l'ordination épiscopale. (Ainsi dénomme-t-on depuis Vatican II la transmission plénière du sacerdoce, au lieu de "sacre", vocable plutôt ambigu).

Il y a quelques années seulement, le récit des circonstances de ces ordinations était : soit sujet tabou (cf. les ordinations anglicanes), soit purement anecdotique (on faisait, à l'occasion d'un jubilé, par exemple, la généalogie spirituelle d'un pasteur).

Les étapes conduisant de la relation de faits divers à une véritable discipline historique allaient être le fait de quelques pionniers qu'il faut mentionner :

- le Père Eutrope Chardavoine, assomptioniste, aux éditions Bayard, fut le rédacteur en chef de "l'Annuaire Pontifical" inauguré en 1898 par Mgr Albert Battandier. Au début, simple traduction française des annuaires romains, il devint bientôt plus étoffé dès la fin du règne de Pie X. Il cessa de paraître en 1948 pour des raisons financières. Ses 40 volumes constituent une véritable encyclopédie de l'épiscopat et, il convient de le souligner, l'unique ouvrage donnant systématiquement le nom du consécrateur d'un évêque.

- Conrad Eubel (1842-1923), mineur conventuel, fut le "Pastor" de l'épiscopat. Il entreprit de réviser les listes épiscopales du XIIIe siècle à nos jours, à la lumière des archives vaticanes. L'essentiel des 8 volumes de son oeuvre, la "*Hierarchia catholica*" est postume et publié par ses successeurs du centre franciscain d'Assise.

Le souci de la critique historique y est omniprésent. L'ouvrage est rédigé en latin avec une abondance considérable de notes didactiques ou discursives. Comme Pastor pour l'histoire des Papes, Eubel a utilisé toutes les ressources vaticanes - avec mention, chaque fois, des références au fonds consulté. Les deux derniers volumes (1800 à 1846 ET 1846 à 1903) élargissent les sources aux travaux imprimés pendant les 50 ans qu'ont nécessités la parution de la "*Hierarchia*". Notons que l'Annuaire de Chardavoine y est généreusement cité.

- Fernand Combaluzier (1893-1981), lazariste, archiviste minutieux, liturgiste "incollable", chercheur, précis et intuitif à la fois, découvrit des sources nouvelles, notamment dans des documents liturgiques, comme *Vaticanus Latinus* ou *Urbaniana Latina*. Il faisait des découvertes dans les endroits les plus insolites et entreprit par exemple de ratisser systématiquement la Gazette de France pour en extraire ce qui concerne l'épiscopat ; il laissa un fichier qui, pour la première fois, mentionnait toutes les circonstances des ordinations : dates, heures, lieux, évêques assistants et non plus seulement le consécrateur principal.

La plupart de ses découvertes ont été publiées par des revues spécialisées (notamment *Esprit* et *vie*, Nouvelle Revue de Science missionnaire, *Sacris Erudisis*).

Son dernier travail, l'épiscopologie française de 1592 à 1969, était prévu comme un article du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, publié par Letouzey & Soc.

Il fit ensuite l'objet d'un tiré à part, mis à jour jusqu'en 1973 et enrichi de nombreuses listes sélectives, grâce à son collaborateur et continuateur :

- Dom André Chapeau (1917-1991), moine bénédictin. Conforme à la réputation de son ordre, il ficha tous les évêques catholiques de 1500 à nos jours pour le monde entier, puis, entreprenant de comparer les renseignements que l'on possédait avec ceux qui manquaient, se lança dans la recherche systématique : actuellement on possède 99% des ordinations épiscopales du XXe s., 80 % pour le XIXe, 60 % pour le XVIIIe et XVIIe s., moins de 50% pour le XVIe.

Autour de Dom Chapeau un cercle de correspondants interrogeait et alimentait en permanence le fameux fichier, écrit sur des dos d'enveloppes usagées et rangé dans des boîtes à gâteaux bretons !

Ce travail est maintenant informatisé et conservé aux USA ; je garde pieusement les boîtes à gâteaux et les fiches artisanales.

- Jean Montier (1896-1979), laïc rouennais, eut l'idée d'un petit journal, le PEM, ("Petit Episcopologue Montier") qui, créé en 1969, publie chaque trimestre les "découvertes" des abonnés. 10.000 consécrations ont ainsi été portées à la connaissance de ce petit cercle depuis sa fondation.

Il faudrait citer encore, pour leur contribution à l'épiscopologie locale ou nationale, Mgr Oviedo pour le Chili, Mgr Restrepo pour la Colombie, Don Lamberto de Echeverria pour l'Espagne, Mgr Code pour les Etats-Unis, le Frère Brassard pour le Canada, Charles Bransom pour les Philippines, le Père Albert Perbal, o.m.i., pour ses travaux sur Mgr de Mazonod.

Sans compter ceux qui se spécialisent sur un aspect particulier de l'épiscopologie : héraldique, généalogie, bibliographie, etc....

La plupart d'entre eux connaissent ou co-animent une Association, créée en 1984 sous le patronage "Conrad Eubel", comme il convient. Un certain nombre de personnes ont pu ainsi entrer en relation et échanger des informations. Il va sans dire que le P. Perraud en était un des membres fondateurs, et qu'il s'est créé une véritable osmose entre cette coopération et son oeuvre propre.

D'où il découle que non seulement le fonds qu'il a laissé s'inscrit dans une tradition séculaire, mais encore qu'elle bénéficie des apports tout récents d'une équipe de chercheurs ayant contribué à éclairer d'un jour nouveau l'histoire de l'épiscopat

## II. PRESENTATION ACTUELLE

**A. Description** Maintes fois remanié et enrichi, le fonds Perraud consiste sur le plan matériel en classeurs rhodoïds à reliure mobile, contenant des pochettes transparentes logeant des feuillets soit manuscrits, soit dactylographiés. Chacun de ces feuillets correspond à un évêque pour lequel les renseignements suivants sont donnés, quand la fiche est complète :

- nom et prénoms
- date, lieu et diocèse de naissance
- date d'ordination sacerdotale
- date et lieu d'ordination épiscopale - nom du (des) consécrateur (et co-) sièges et fonctions affectés à l'évêque
- date et lieu de décès
- portrait ; pour l'époque contemporaine il s'agit souvent d'une photographie couleur
- blason polychrome ou noir et blanc, avec symbolique des couleurs

La classement adopté est le suivant : continent, Etat, province ecclésiastique, diocèse. Les cardinaux forment une section spéciale.

**B. Limites** On notera tout de suite les quelques inconvénients, inévitables dans ce genre de travail :

Le classement adopté par province ecclésiastique est peu commode, étant donné le caractère instable de la structure métropolitaine ; d'ailleurs, au moins pour la France, tombée complètement en désuétude. Cet inconvénient, aucun classement n'étant d'ailleurs parfait, serait pallié par la confection de tables alphabétiques.

Les portraits sont de qualité et faciles à reproduire. Toutefois les pochettes plastiques sont rapidement dégradables et risquent d'endommager les documents qu'elles contiennent.

Il serait utile de savoir où sont les négatifs des photos. Il s'agit, dans la plupart des cas, de travaux de professionnels de la région de Guérande.

Pour les blasons, l'image est souvent en couleurs ; il aurait été préférable, comme pour les ouvrages anciens, de donner en fond la symbolique par des hachures conventionnelles, ou encore de donner le "blasonnement", ce qui est omis. En effet la reproduction est la plupart du temps noir et blanc, rendant la polychromie inutilisable.

Pour les textes, en général complets, clairs et sûrs, ils n'indiquent jamais les sources. Ceci est un inconvénient plus grave car en cas d'erreur, on en découvre hélas quelques-unes, les références seraient d'une grande utilité pour redresser les inexactitudes et même les découvrir.

Enfin, il n'y a aucune mention de bibliographie, mais ce n'était pas dans l'objectif du P. Perraud, pas plus d'ailleurs que de détails sur les origines sociales ou familiales des évêques.

**C. Utilité** Malgré un encombrement relatif, car l'ensemble remplit une bonne centaine de classeurs, - le P. Perraud avait dû faire confectionner un mobilier spécial pour les héberger - cette oeuvre permet de trouver en un seul endroit les renseignements de base concernant les évêques depuis 5 siècles, ce qu'il faudrait des heures de recherche dans des dictionnaires, des bibliothèques ou des archives, encore qu'aucun centre de documentation ne les posséderait tous. De plus la plupart des encyclopédies spécialisées d'un peu d'envergure mises en chantier au XXe siècle, ne sont pas arrivées à leur achèvement. Rappelons que la *Hierarchi Catholica* d'Eubel s'arrête à l'année 1903, le Dictionnaire d'Histoire et de Géographie est arrivé à la lettre G, etc...

Nous tenons aussi à souligner que contrairement à une idée reçue, il n'y a pratiquement pas à Rome d'informations concernant les évêques, en particulier sur le sujet des ordinations épiscopales. A titre d'exemple, Combaluzier, évoqué plus haut, a plus tiré profit de la Gazette de France que des archives consistoriales, même pour des événements ayant eu lieu à Rome ! Ainsi fut découverte à Paris la consécration du cardinal Flavio Chigi, pourtant neveu du Pape Alexandre VII !

De même, tel événement concernant le Pérou ou l'Equateur, aura été découvert dans les archives diocésaines de Manille aux Philippines.

Dans ces investigations, il ne suffit pas seulement de persévérance ni de chance, mais il faut encore développer le flair et l'imagination.

Ces réflexions suffisent à démontrer l'aide irremplaçable que le fonds Perraud peut apporter. Force est de constater qu'il est inachevé, mais qu'il est possible de l'améliorer, et un véritable devoir de le continuer, s'adressant en tout premier lieu aux destinataires du partage qu'il faut maintenant évoquer.

## III. LE SORT DU FONDS

La gentillesse naturelle dont le Père avait toujours fait preuve devait trouver sa dernière expression dans son testament. En effet la collection est attribuée à différents légataires. Sans leur contester le droit à disposer chacun de son lot, nous regrettons que les bénéficiaires n'aient pu adopter une solution préservant l'unité de lieu de conservation. Quand bien même la question eût été posée, elle n'eût point pour autant trouvé de réponse.

A l'heure actuelle, la collection est donc dispersée, mais pas pour autant inabordable puisque nous connaissons parfaitement chacun des lots et leurs destinataires.

- M. C.B. (USA) tout ce qui concerne l'Amérique (Sud et Nord), les pays arabes, les abbayes.
- M. A.F. (Angleterre) les cardinaux.
- M. M.K. (Autriche) Chine, Vietnam.
- M. M.V. (Haute-Garonne) abbayes bénédictines et trappistes.
- R.P. D. (Hérault) l'Afrique noire.
- le Centre national des archives de l'Eglise de France (Paris) la France et l'Europe.

La plupart d'entre eux sont soit membres de l'Association Conrad Eubel, soit en contact avec elle, à des degrés divers. Celle-ci paraît donc naturellement appelée à servir de lien entre les gardiens des documents et les éventuels consultants. Ce qui est essentiel, en effet, est que la richesse accumulée reste accessible à tous. Mieux vaut encore une documentation consultable par un intermédiaire, qu'un stockage stérile.

La conservation étant assurée, reste le problème de la continuation de l'oeuvre du P. Perraud. Je vois deux axes prioritaires :

- le premier consiste dans une mise à jour constante de la documentation : avec une moyenne annuelle de 140 nouveaux évêques, le poids de la recherche, que le P. Perraud assumait presque seul est désormais considérable. Et, si des relais

peuvent se révéler fort précieux, il serait déjà possible de consulter chaque semaine l'*Osservatore romano* en langue française, qui indique régulièrement les nominations, les transferts, les démissions, les décès. En établissant ainsi régulièrement une fiche par évêque, il pourrait être utile d'envisager le cas échéant un complément d'information à recueillir localement et individuellement.

- le deuxième serait la mise en chantier d'une bio-bibliographie épiscopale, tant - excepté pour la patrologie - il est difficile de se procurer la moindre liste de ce qui a été publié par un évêque ou à son sujet. Ce ne pourrait être qu'une oeuvre collective, que l'Association Conrad Eubel est prête à coordonner et à centraliser, cet engagement étant un appel général aux bonnes volontés.

Notre ami Isidore Perraud aura ainsi non seulement laissé un fonds inestimable à la postérité, mais suscitera, on l'espère, de nombreux émules qui poursuivront et enrichiront cette activité passionnante.

Existe-t-il, en fait, meilleure façon de lui rendre hommage ?

Yves Guichart  
Association Conrad Eubel  
45, rue de Sèvres. 75006 PARIS

## HEURS ET MALHEURS D'UN PROCES CANONIQUE

### PERDU ET RETROUVE

#### I. PERDU ET RETROUVE

13 avril 1992 - L'évêché de Laval est en plein travaux de réaménagement et des ouvriers s'affairent pour extraire d'un placard le lourd coffre-fort de l'économiste diocésain. Ils remarquent alors des papiers qui s'étaient glissés entre le coffre et le montant droit du placard. L'économiste alerté découvre alors plusieurs dossiers enveloppés dans un papier d'emballage, avec cette simple mention : "Pontmain - Enquête".

En fait on venait de retrouver le Procès canonique ordonné par le premier évêque de Laval, Mgr Wicart, sur l'évènement de Pontmain au soir du 17 janvier 1871. Les différentes enquêtes, les délibérations de la commission des théologiens s'étaient déroulées pendant les mois de décembre 1871 et de janvier 1872. Dès le 2 février 1872, dans une lettre pastorale, l'évêque portait son jugement :

"L'Immaculée Vierge Marie a véritablement apparue le 17 janvier 1871 à Eugène Barbedette, Joseph Barbedette, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebosse ...

Les années passent, les pèlerinages se multiplient. En 1918, Mgr Grellier sollicite de Rome la "faveur d'obtenir un Office et une Messe propres de l'apparition de Notre Dame de Pontmain" (1). Pour le Saint-siège cela ne pourra être envisagé que si l'évêque fait parvenir "la décision motivée de son prédécesseur".

Las ! il fallut se rendre à l'évidence : le procès canonique de 1872 était introuvable. Mgr Grellier décida l'instruction d'un second procès canonique qui se déroula en avril 1919.

Cinquante ans plus tard, les Pères Laurentin et Durand, préparant leur ouvrage sur Pontmain à l'occasion du centenaire de l'apparition, ont parcouru des kilomètres dans les archives des Congrégations Romaines, même du Saint-Office !, à la recherche du document perdu.

On en vint à soupçonner tel ou tel évêque de Laval Mgr Maréchal et Mgr Geay d'avoir fait disparaître le dossier pour plaire aux autorités civiles... Le Père Laurentin émit l'hypothèse suivante. "Il a probablement été brûlé dans l'une de ces destructions que l'on fait périodiquement au Saint-Office, pour les dossiers personnels et bien d'autres." (2)

Or, le dossier était tout simplement coincé sur le côté d'un placard, à l'abri des regards et des aspirateurs. Sans doute a-t-il glissé de dessus le coffre et ce, dès l'aménagement dans les locaux du nouvel évêché en 1908.

#### II. CONTENU DU DOSSIER

Par chance, nous avons un "état des diverses pièces composant le dossier relatif à l'évènement ou à l'apparition de la Sainte Vierge à Pontmain, le 17 janvier 1871".

##### Le bordereau énumère 18 pièces :

n° 1 - Lettre de Mr le Curé-Doyen de Landivy informant Mgr l'Evêque de Laval du

(1) "Semaine Religieuse du diocèse de Laval" 22 mars 1919 - p. 259.

(2) LAURENTIN-DURAND, *Pontmain. Histoire authentique*. Tome II. Preuves. p. 315.

fait extraordinaire qui aurait eu lieu à Pontmain le 17 janvier 1871, en date du 23 janvier 1871.

n° 2 - Procès-verbal de l'enquête, par ordre de Mgr l'Evêque de Laval, les 27 et 28 mars 1871. (interrogatoire des 4 voyants et de 10 témoins)

n° 3 - Acte par lequel Mgr l'Evêque institue Mr Vincent, juge délégué - *in quantum opus est* - pour recevoir la déposition des enfants de Pontmain. Date : 5 décembre 1871.

n° 4 - Acte par lequel Mgr l'Evêque crée notaire-actuaire Mr Bouvier, professeur de théologie du Grand Séminaire.

n° 5 - Rapport des trois médecins "chargés d'étudier et de constater l'état physique des enfants de Pontmain."

n° 6 - Déposition des enfants. Quatre pièces. Dates 5-6-7 décembre 1871

n° 7 - Supplément d'enquête à Pontmain par Monseigneur lui-même le 13 janvier 1872.

n° 8 - Lettres adressées à Monseigneur par Soeur Vitaline et Soeur Marie Edouard le 15 janvier 1872.

n° 9 - Nouvelle enquête à Pontmain, dépositions de 12 témoins. Dates : 21.22 janvier 1872.

n° 10 - Acte par lequel Mgr l'Evêque de Laval institue une commission de théologiens pour examiner sous tous ses aspects l'évènement de Pontmain et lui en faire le rapport. Date le 16 janvier 1872.

n° 11 - Travail écrit de Mr Sauvé, chanoine théologal, membre de la commission, sur la marche à suivre et les formalités à remplir dans la cause.

n° 12 - Travail écrit de Mr Sebaux, supérieur du Grand Séminaire, membre de la commission, sur la question canonique, spécialement sur les témoins.

n° 13 - Analyse par le même de tous les témoignages recueillis.

n° 14 - Travail écrit par le même relatif à la valeur juridique des documents divers réunis pour la cause.

n° 15 - Travail écrit de Mr Bouvier, professeur de théologie au séminaire, membre de la commission, tendant à prouver la certitude philosophique de l'apparition.

n° 16 - Travail écrit par Mr Sauvé sur l'appréciation théologique de l'apparition de Pontmain. Etude sur les miracles et les apparitions, leur origine, leur processus, les règles à suivre. Application à la cause.

n° 17 - Rapport fait par Mr Sebaux sur les travaux et délibérations de la Commission.

n° 18 - Procès-verbaux des séances de la commission, écrits par Mr Bouvier, secrétaire.

Les pièces n° 11 et n°16 ne se trouvent pas dans le dossier.

#### Le cas sauvé

Curieusement ces deux pièces sont les travaux du chanoine Henri Sauvé, ancien expert au Concile du Vatican, en 1875, il deviendra le premier recteur de l'Université Catholique d'Angers. Tout au long des enquêtes et des séances de la commission des théologiens, il se montra exigeant, soulevant des objections circonstanciées et fort érudites : nous avons sa correspondance, au sujet des miracles et apparitions, avec des "spécialistes" de Rome, de France, de Belgique. L'historien de Mgr Sauvé (3) souligne qu'il fut sollicité par son ami le P. Bailly

(3) G. Barrier : *Un ami de Rome et du Pape au XIX<sup>e</sup> siècle : Mgr Henri Sauvé* - Tome II, p. 200 sq. - Ed. Lecoffre Paris 1898

pour un article sur le "discernement des prophéties divines et des prophéties démoniaques", article paru en avril 1874 dans "le Pèlerin", avec une argumentation proche de celle du Procès de Pontmain. Peut-être l'auteur avait-il repris les "pièces" du dossier pour son article... et les documents ne retrouvèrent pas leur place.

Par chance, durant tout le procès canonique, le chanoine Sauvé avait pris de nombreuses notes, restées "au brouillon" : elles ont été déposées à l'Evêché à sa mort. Grâce à ce "fonds Sauvé" l'abbé Laurentin a pu reconstituer en partie les divers interrogatoires, les débats sur les problèmes canoniques, philosophiques et théologiques autour de l'évènement de Pontmain.

Cent ans après il a donc été possible de combler le vide créé par la disparition d'un dossier... Alors ! courage pour les archivistes et vigilance ! tous les "brouillons" mal écrits, même quasi indéchiffrables, ne sont pas destinés à la poubelle.

### III. LES APPORTS DES DOCUMENTS RETROUVES

Dès le lendemain de l'évènement, les enfants ont été sollicités pour parler de la "Belle Dame". Les archives conservent bon nombre de "récits" envoyés sous forme de lettres à des parents et amis. L'abbé Richard, aumônier des soeurs de la Ste-Famille à Laval, interrogea les voyants au cours du mois de février et fit paraître le 22 mars la première édition de "l'évènement de Pontmain" (4) qui, pour un siècle, codifia le déroulement des faits et les déclarations des enfants.

Le procès canonique nous restitue les enquêtes ordonnées par l'Evêque, les interrogatoires faits en mars par le Vicaire Général (32 pages) et renouvelés en décembre (81 pages)... voyants et témoins signent et authentifient.

#### A. Deux documents "uniques" dans la 1ère enquête

Deux interrogatoires précieux retiennent l'attention : quelques semaines plus tard les "témoins" seront morts.

1°- Eugène Friteau avait six ans lors de l'apparition. Déjà malade, il est dans les bras de sa tante et s'exclame suivant les diverses phases. On le ramène chez lui avant la fin. Ses réponses aux questions des enquêteurs sont parfois contradictoires, trop différentes des celles des autres enfants... et on ne le retiendra pas comme "voyant" officiel. Il mourra le 4 mai 1871, après avoir fait sa première communion, par "faveur" spéciale.

2°- César Barbedette, le père des deux voyants, mourra pendant l'été. Nous trouvons ici la seule trace de ses déclarations. Il se montra, dès le début très réservé sur les affirmations de ses fils... puis il se laisse aller à déclarer "j'ai cru que c'était la Sainte Vierge, mais sans en rien dire devant le monde". Lorsqu'on lui demande si les enfants n'auraient pas "inventé", il répond avec vivacité : "holà ! ils ne pensaient qu'à prier le Bon Dieu et n'avaient jamais parlé d'apparition."

#### B. Des détails nouveaux.

La confrontation des différents interrogatoires nous amène à déceler nombre de détails inédits, malgré la sagacité de l'abbé Richard et du P. Laurentin. On ne pourra plus décrire la soirée du 17 janvier 1871 comme on l'a fait jusqu'ici. Voici un exemple pour illustrer : la déposition d'Augustin Guidécoq "menuisier et buraliste - 53 ans - le 20 janvier 1872 - Il croyait que les enfants mentaient et, au bout de trois quarts d'heure il rentre chez lui dans cette maison au-dessus de laquelle se trouvait "la Belle Dame".

"Je me suis couché ; je n'ai pas pu m'endormir. Je me suis levé, et me sentant ému et pressé de prier, je me suis rendu, n'ayant sur moi que ma chemise, près de la fenêtre, et là, j'ai prié et chanté avec la foule, sans

(4) -Abbé A.M. Richard - *L'Evènement de Pontmain - diocèse de Laval* - 64 p. Ed. Mary-Beauchêne - Laval

sentir le moindre froid, j'y suis resté jusqu'au bout..."  
une silhouette qu'on n'avait pas entrevue jusqu'ici.

### C. Variations dans les déclarations des enfants

Passons sur des détails mineurs divergents dans les déclarations des voyants (longueur du voile - taille de la Dame - comment a-t-elle saisi le Crucifix rouge ?) À la fin de chaque interrogatoire, les enquêteurs posent des questions pour savoir si les jeunes n'ont pas été manipulés, s'ils ne se sont pas concertés, si telle image ou tel récit d'apparition ne les ont pas influencés. Et voici que nous constatons d'étranges variations :

#### Eugène Barbedette

27 mars 1871 D. N'avez-vous pas désiré voir une apparition ? R. Non.  
D. Vos parents vous en avaient-ils parlé auparavant ? R. Non.  
D. Vous ont-ils enseigné comment répondre ? R. Non.

5 décembre 1871 "Quant au récit des sus-dites apparitions, il dit les avoir entendues assez longtemps auparavant, ne plus s'en être occupé et n'en avoir aucun souvenir le jour où les faits ci-dessus relatés se passaient devant ses yeux."

#### Joseph Barbedette

27 mars 1871 D. Est-ce qu'avant ce jour-là, on ne vous avait pas parlé d'apparitions de la Sainte Vierge ? R. Non.  
D. Avant ce jour-là, avez-vous parlé d'apparitions avec les petites filles des Soeurs ? R. Non.

8 décembre 1871 "Il a répondu avec la plus grande netteté qu'il n'avait eu sous les yeux aucune image représentant les apparitions de la Sainte Vierge, notamment celles de La Salette et de Lourdes, qu'il avait entendu parler de ces dernières quelques mois auparavant et que le livre sur Lourdes n'avait été lu à la maison que par son frère aimé, Auguste (5), âgé de plus de 25 ans, et cela seulement le soir pendant que lui et son frère Eugène étaient au lit et dormaient."

Françoise Richer n'a pas été interrogée sur les "apparitions" ni en mars ni en décembre.

Jeanne-Marie Lebosse répond sur les apparitions le 5 décembre 1871;

D. Aviez-vous quelquefois la pensée de voir des apparitions de ce genre.  
R. Je n'y pensais pas parce que je croyais qu'il fallait des montagnes. Je ne pensais voir la Sainte Vierge qu'au ciel.  
D. Avez-vous vu des images ?  
R. Non, point avant celle-là. Il y avait chez les Soeurs une image des enfants de La Salette, mais la Sainte Vierge n'y est point.

Tous ces extraits montrent une "convergence" - je ne parle pas de "concertation"-. Les voyants n'hésitent plus à dire qu'ils avaient entendu parler des apparitions de La Salette et de Lourdes, mais tiennent à affirmer qu'ils n'ont pas vu des images de la Vierge.

Les "variantes" dans les dispositions des fils Barbedette ont dû troubler les enquêteurs et l'évêque, à un tel point que ce dernier, sans crier gare, se rend à Pontmain, pour un complément d'enquête, le 13 janvier 1872. Mgr Wicart interroge

(5) Il s'agit en fait d'un "demi-frère", Auguste Friteau, né d'un premier mariage de la "mère Victoire Barbedette".

personnellement quatre adultes : le curé, les deux religieuses, la mère Barbedette. La pièce n° 7 du procès canonique nous restitue ces interrogatoires : "Phrases prononcées textuellement devant Monseigneur". Voici le début de la déclaration de la mère des voyants :

"Mère Barbedette. L'aîné des fils a eu entre les mains, avant son départ pour l'armée, l'histoire des apparitions de La Salette".

L'objectif de cette démarche de l'évêque est ainsi défini dans le "rapport sommaire de la Commission" :

"Quatre témoins ont été interrogés sur le point important de savoir si les enfants n'ont pu se concerter pour faire leur récit ou y être poussés".

Le plus étonnant est que dans les délibérations de la commission théologique il ne soit aucunement fait mention des "variations" dans les déclarations. Le 31 janvier 1872, le Promoteur de la foi fait deux objections à la thèse de la sincérité des enfants :

"Objections fondées sur les variations du petit Friteau et sur la mesure différente assignée par les quatre autres enfants à l'agrandissement de l'apparition"... (pièce n° 18).

Une seule fois il est fait allusion aux apparitions de La Salette et de Lourdes, dans le travail de M. Bouvier qui montre que l'apparition de Pontmain "est pleine de circonstances propres et caractéristiques qui la faisaient tout à fait différente des apparitions de La Salette, de Lourdes, etc... dont les enfants avaient pu entendre parler..." (pièce n° 15).

Il semble bien qu'on ait fait l'impasse sur les déclarations des voyants au sujet des "apparitions", et, fort curieusement, le problème se trouvera posé à nouveau lors du **second procès canonique**, 47 ans plus tard : les voyants ont "oublié" les déclarations de décembre 1871.

Eugène Barbedette sessio IV - 2 avril 1919

*Interrogatus* : M. le curé, les soeurs, vos parents ou d'autres, ne vous auraient-ils pas suggéré l'idée de l'Apparition ?

*Respondit* : Jamais personne ne nous a suggéré cette pensée et personne ne nous avait parlé d'aucune apparition, ni de Lourdes, ni de La Salette.

Joseph Barbedette sessio VII - 3 avril 1919

*Interrogatus* : M. le curé, les soeurs, vos parents ou d'autres, ne vous auraient-ils pas suggéré l'idée de l'Apparition ?

*Respondit* : Jamais, nous n'avions même jamais entendu parler d'apparitions, ni de Lourdes, ni de La Salette.

Quant à Jeanne-Marie Lebosse, devenue religieuse de la Sainte Famille de Bordeaux, elle refusa d'abord de se présenter devant la Commission désignée par Mgr Grellier puis, au mois de décembre 1919, vint en secret à Laval pour faire rétractation :

"J'ai à déclarer que je n'ai pas vu la Sainte Vierge apparue à Pontmain le 17 janvier 1871 ... je ne faisais que répéter ce que disait ma compagne et les deux autres voyants".

Son cas a été étudié, d'une manière experte, par le Père Laurentin dans les volumes du Centenaire.

Le dossier retrouvé nous met donc en face de certaines difficultés et l'on peut s'étonner de la "timidité" des enquêteurs. Puisque la Vierge se montrait uniquement aux enfants, pourquoi n'ont-ils pas pris contact avec ceux qui étaient auprès de la grange en ce soir d'hiver... Sans doute auraient-ils rencontré Augustin Avice, qui avait près de 5 ans au moment des faits. Il devint jésuite ; missionnaire en Extrême-Orient, il mourut en 1945 après avoir reconnu : "Oui, c'est vrai, j'ai bien vu la Sainte Vierge".

#### IV. ATTITUDE DE L'ÉVÊQUE

L'évêque de Laval fut mis au courant de l'événement de Pontmain par une lettre du doyen de Landivy qui avait interrogé les voyants dès le lendemain de l'apparition. La lettre est datée du 23 janvier et dès le 25 la réponse est envoyée : "Je reste et je dois rester dans la même réserve".

Le 11 mars, la *Semaine religieuse du diocèse de Laval* annonce la publication d'un opuscule sur Pontmain, par l'abbé Richard. Le même jour l'*imprimatur* est accordé par le vicaire général.

Le 22 mars paraît "l'Événement de Pontmain" : aucune réserve, aucune mise en garde pour inciter le lecteur à se "soumettre" au jugement ultérieur de l'Église en face du prodige.

Le 8 avril Mgr l'Évêque publie une lettre à son clergé pour évoquer les faits de Pontmain, les enquêtes en cours, la parution du livre de Richard, mais

"l'Église n'a pas l'habitude d'aller si vite dans ses jugements ... Et si le moment vient, comme nous croyons pouvoir l'espérer, il sera possible et permis de déclarer que ce n'est pas un abominable concert de quatre jeunes enfants qui auraient inventé cette étrange histoire ... soyez sûrs que nous proclamerons avec bonheur cette vérité sur les toits..." (6).

Le 14 mai Mgr Wicart se rend à Pontmain pour y administrer le sacrement de confirmation. "Sa Grandeur voulut voir en particulier et interroger séparément les deux petits garçons, Eugène et Joseph Barbedette, et les deux petites filles, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebosse. Du haut de la chaire, Mgr manifesta sa croyance au récit naïf et sincère des heureux enfants au sujet de l'événement" (7).

Eugène se souvient parfaitement de la cérémonie. "D'une voix animée il a fait profession de foi à l'apparition en répétant ces mots : Je cois ! je crois !" (8).

La réserve de l'évêque n'a pas tenu : désormais, pour la grande majorité du peuple chrétien, Monseigneur a pris position, même si ce n'est pas sous une forme canonique. Dès lors, il ne reste plus qu'à accélérer le processus aboutissant à un "jugement officiel".

#### Le jugement canonique du 2 février 1872.

Le 2 février 1872 se terminaient les travaux de la Commission de théologiens : rapports et procès-verbaux furent alors remis à l'évêque.

Le dimanche 4 février, dans la cathédrale de Laval, Mgr Wicart lit solennellement la lettre pastorale dans laquelle il a porté son jugement sur l'événement de Pontmain et déclaré que "l'Immaculée Vierge Marie a véritablement apparu le 17 janvier 1871". Il reprend la formule de Mgr Laurence à propos de Lourdes.

La lettre pastorale de l'évêque de Laval est datée du 2 février 1872, le jour même où s'achevait le procès canonique... En moins de treize mois l'autorité ecclésiastique se prononçait, alors que pour La Salette il avait fallu attendre plus de cinq ans le jugement de l'évêque de Grenoble (16 novembre 1851) et pour Lourdes près de quatre ans s'étaient déroulés entre les apparitions de 1858 et la prise de position de l'évêque de Tarbes (janvier 1862)... Un vrai record pour Pontmain !

Un historien local explique cette rapidité "par la conviction enthousiaste de l'évêque et par les circonstances historiques du moment (qui) exigeaient la rapide ratification d'un événement qui ne pouvait manquer d'apparaître comme la manifestation éclatante d'une intervention divine en faveur du département et de toute la France" (9).

Retrouver un dossier perdu depuis des décades n'est pas une chance de tout repos ... la vérité finit par s'imposer. Nous avons le devoir de le dire. Dans le cas précis du procès canonique de Pontmain, des problèmes sont soulevés : enquêtes restées parfois superficielles, rapports estompant les difficultés, attitude fébrile de l'autorité ... mais tout cela n'empêche pas l'Esprit de souffler depuis plus de 120 ans sur le petit hameau niché dans le bocage mayennais.

Abbé Louis Rimbault  
Directeur du Service des Archives  
historiques du diocèse de Laval

(6) - *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 15 avril 1871, p. 420-421.

(7) - *Id.*, 11 juin 1871, p. 457.

(8) - VANDEL, *Les Impressions d'un pèlerin*, 1871, p. 52.

(9) Michel FERRON, dans *L'Oribus*, n° 25, 1988.

## MEMENTO

**Abbé Paul Vial** (1913 - 1991). Né à Néronde (Loire), professeur d'histoire en divers établissements secondaires, puis aux Facultés catholiques de Lyon. Archiviste du diocèse de Lyon de 1984 à 1991.

Ses études historiques publiées, consacrées à l'histoire de sa commune natale, et à la formation de saint Jean-Marie Vianney, se signalent par la précision de son érudition aussi bien que par la finesse de sa psychologie. Il avait poussé fort loin, en vue d'une thèse qui ne fut malheureusement jamais rédigée, des recherches sur Antoine de Montazet, archevêque de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle et figure notable du "tiers parti" ; ses notes ont été conservées. Tant que la maladie le lui permit, il usa ses dernières forces aux Archives diocésaines, notamment en assurant leur réemménagement à l'archevêché. On ne peut évoquer sa mémoire sans rappeler l'exceptionnelle délicatesse de cœur, la fermeté d'âme, le souci scrupuleux du vrai, l'humilité de ce prêtre entièrement donné, dont tous ceux qui l'ont connu conservent le souvenir avec vénération.

Oeuvres : *Le maître du curé d'Ars, Charles Balley, 1751-1817*, Paris, Beauchesne, 1970. *Renaison pendant la Révolution*, s.l., 1980. *Marguerite Epinat, 1734-1794, une mystique forézienne victime de la Révolution*, Lyon, Ed. lyonn. d'Art et d'Hist., 1989.

## A PROPOS DU LAICAT CATHOLIQUE

(quelques contributions consécutives à la prestation parue dans le n° 38, sur "Les archives de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, par Amin de Tarrazi).

### APPEL DE RECHERCHES SUR GASTON DE RENTY (1611-1649).

La publication en 1978 de la *Correspondance* de Gaston Jean-Baptiste de Renty (chez DDB), évoquée dans le bulletin (XI, 41-42), et suivie de la parution fin 1981 d'une biographie *Gaston de Renty (1611-1649) un homme de ce monde, un homme de Dieu* (chez Beauchesne) m'a permis de ranimer l'intérêt pour ce personnage extraordinaire, qui fut considéré dès sa mort comme un saint laïc, père de cinq enfants.

J'admire l'action de Monseigneur Molette pour révéler et assurer la meilleure conservation et utilisation des archives ecclésiastiques.

C'est pourquoi je m'adresse à lui pour compléter le travail de mes 50 ans de recherches, alors que le diocèse de naissance, celui de Bayeux-Lisieux, postule la cause de béatification.

Car les dix ans (1639-1649), où Renty se consacre entièrement à Dieu (1), furent employés certes au service des pauvres, mais en même temps par l'autorité que lui donnait l'affection du Roi puis de la Reine régente, par l'efficacité de ses interventions, par le saint équilibre de son jugement, il arbitre et apaise presque tous les conflits intervenus entre les ordres, congrégations et chapitres de son époque.

D'où cette inscription de son nom sur tous les obituaires de ces diverses institutions qui se traduit, sous le Consulat, par l'inscription sur les calendriers usuels d'un saint Gaston le 24 avril, jour de sa mort.

Chacun le célébrait comme "l'idée du chrétien parfait", mais ne songeait à introduire la cause de béatification que du fondateur de son institution.

S'il me fut possible de publier quelque 400 admirables lettres de direction spirituelle, ce fut grâce aux archives civiles, au directeur et biographe de Renty, le révérend Père Saint-Jure et pour les autographes aux carmels bourguignons.

Je suis persuadé que Monseigneur Molette, faisant appel aux archives diocésaines (Renty correspondait avec quelque 30 évêques dévots) et aux couvents, permettra une moisson de documents que je pourrais encore classer, si Dieu me prête vie.

Raymond Triboulet  
ancien ministre  
membre de l'Institut

(1) Voir, par exemple, bulletin XXVI, 74.

## L'AMITIÉ AUX SOURCES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La fondation des conférences de charité par Frédéric Ozanam en mai 1833, intervient dans un contexte bien précis, celui des débuts de la Monarchie de Juillet, époque à laquelle se font particulièrement sentir, dans les milieux dirigeants comme dans la jeunesse étudiante, les effets du regain d'intérêt pour la philosophie des lumières, qui avait marqué la période de la Restauration.

### Des conférences d'histoire aux conférences de charité

Une double préoccupation anime au départ le jeune Frédéric Ozanam, étudiant lyonnais, parisien d'adoption depuis 1831: d'une part puiser dans l'histoire les éléments d'une apologie du christianisme et d'autre part apporter un soutien aux étudiants chrétiens ébranlés dans leur foi, comme il l'avait été lui-même quelques années auparavant, par les remises en question de l'heure.

"A Paris, a-t-il l'occasion de noter quelque temps plus tard, nous sommes des oiseaux de passage, éloignés pour un temps du nid paternel, et sur lesquels l'incrédulité, ce vautour de la pensée, plane pour en faire sa proie. Nous sommes de pauvres jeunes intelligences, nourries au giron du catholicisme et disséminées au milieu d'une foule impie et sensuelle; nous sommes des fils de mères chrétiennes arrivant un à un dans des murs étrangers où l'irréligion cherche à se recruter de nos pertes: eh bien il faut avant tout que ces faibles oiseaux de passage se rassemblent sous un abri qui les protège, que ces jeunes intelligences trouvent un point de ralliement pour le temps de leur exil.../ Il importait donc de former une association d'*encouragement mutuel* pour les jeunes gens catholiques, où l'on trouvât amitié, soutien, exemples; où l'on rencontrât, pour ainsi dire, un simulacre de la famille religieuse dans laquelle on avait été nourri, où les plus anciens accueillissent les nouveaux pèlerins de la province et leur donnassent une espèce d'hospitalité morale."<sup>1</sup>

C'est dans cette perspective qu'Ozanam s'agrège à une réunion littéraire, reliquat de la Société des bonnes études qui, après avoir été sous la Restauration un des points d'appui de la Congrégation, avait survécu, sous la direction d'Emmanuel Bailly, aux événements de 1830. Ainsi naissent, de cette rencontre entre Frédéric Ozanam et Emmanuel Bailly, les conférences d'histoire; elles commencent leurs travaux le 1er décembre 1832, en manifestant le souci très vif de se démarquer de la Société des bonnes études afin d'éviter tout risque d'assimilation et de confusion entre exigences religieuses et choix politiques qu'une filiation même indirecte avec la Congrégation risquait d'entretenir<sup>2</sup>.

Les conférences d'histoire qui naissent dans ces conditions sont des conférences contradictoires au cours desquelles les étudiants chrétiens

s'affrontent à leurs camarades éloignés du christianisme. Cette expérience liée à un besoin d'affermissement intellectuel est effectivement pour les jeunes catholiques l'occasion de nouer et de renforcer des liens d'amitié. Mais rapidement les conséquences de leurs réunions vont prendre de nouvelles dimensions et déborder ces exigences proprement intellectuelles. Pour important qu'il soit, ce n'est pas cet aspect que nous retiendrons ici: il requerrait, en effet, tout un développement spécifique.

Le point auquel nous nous arrêterons est celui de l'évolution interne des réunions de ces jeunes gens. Car il leur apparaît que cette amitié ne peut se satisfaire uniquement de discussions intellectuelles, mais que pour s'épanouir elle doit s'ouvrir sur l'extérieur:

"Le lien le plus fort, devait noter Ozanam, le principe d'une amitié véritable, c'est la charité; et la charité ne peut exister dans le coeur de plusieurs sans s'épancher au dehors; c'est un feu qui s'éteint faute d'aliments, et l'aliment de la charité, ce sont les bonnes oeuvres."<sup>3</sup>

C'est ainsi que, dans le sillage des conférences d'histoire naît à Paris la première conférence de charité, en mai 1833. Ses membres, dont aucun au départ ne connaissait de pauvres, entrent en contact avec la soeur Rosalie Rendu, fille de la Charité, qui anime le bureau de bienfaisance du quartier Mouffetard et leur fournit donc des listes de pauvres à visiter. Dès lors, les confrères vont développer diverses formes de secours, centrés sur les visites des pauvres à domicile, formule privilégiée par la Société de Saint-Vincent-de-Paul tout au cours de son extension en province et à l'étranger.

### Les conférences de charité

Le service des pauvres, né du besoin d'enraciner l'amitié dans la pratique de la charité, rejoint pour une part le souci apologétique qui est à l'origine des conférences littéraires; il permet, en effet, selon ceux qui s'y livrent, de montrer la vitalité du christianisme à l'oeuvre sur le plan social et de répondre à la question qui ne manque de leur être posée de manière au moins implicite: "Montrez-nous vos oeuvres". Mais au-delà de cette perspective apologétique, la double initiative que représentent les conférences littéraires d'une part et les conférences de charité d'autre part, est née également d'un autre besoin: celui d'un souci de soutien mutuel ressenti par une groupe d'étudiants coupés de leurs racines par leur immersion dans la capitale. Ozanam aura l'occasion de souligner l'originalité de cette situation par rapport à celle que connaissent les étudiants restant dans leur ville d'origine.

"Pour vous", écrit-il en 1834 à des étudiants de Nîmes qui s'apprentent à fonder une conférence, "vous êtes dans vos foyers vénérables, où votre enfance a grandi et que votre jeunesse n'a pas désertés, où vous respirez une atmosphère pure, où vous vivez au milieu de bonnes traditions et de bons exemples. La terre ne chancelle pas sous vos pieds; vous n'avez pas besoin de nouveaux efforts pour vous affermir; votre foi et votre vertu n'ont pas besoin de l'*association* pour se maintenir, mais seulement

<sup>1</sup>Lettre de Frédéric Ozanam à Léonce Curnier, 4 novembre 1834 (*Lettres de Frédéric Ozanam*, I, Paris, Bloud et Gay, p.154).

<sup>2</sup> Sur la Congrégation et ses rapports avec les Chevaliers de la Foi, voir G. de Bertier de Sauvigny, *Le comte Ferdinand de Bertier (1782-1864) et l'énigme de la Congrégation*, Paris, Les Presses continentales, 1948, 573 p.

<sup>3</sup> Voir note 1.

pour se développer; ce n'est point une nécessité pour vous, c'est l'action libre, spontanée, d'une volonté solide."<sup>4</sup>

Pour les jeunes parisiens, au contraire, leur association, entretenue dans l'amitié, correspond à leurs yeux à un besoin de survie. Ozanam ne cache pas qu'il y a à l'origine de l'oeuvre ce qu'il appelle une sorte d'"égoïsme"; "c'est dans notre intérêt d'abord que notre réunion a été fondée, précise-t-il, et si nous nous donnons rendez-vous sous le toit des pauvres, c'est moins pour eux que pour nous, c'est pour devenir meilleurs et plus amis."<sup>5</sup>

Si tels sont les buts immédiats d'Ozanam en 1833, son initiative s'inscrit pourtant aussi dans une perspective d'ensemble: l'affermissement qu'il recherche pour lui-même et ses amis est le reflet de celui qu'il vise pour la société tout entière. Car il voudrait contribuer à la régénération du pays, en lui transmettant un esprit nouveau; mais se jugeant trop jeune pour agir sur le plan général, il se cantonne dans "une voie préparatoire":

"Avant de faire le bien public, note-t-il, nous pouvons essayer de faire le bien de quelques-uns, avant de régénérer la France, nous pouvons soulager quelques-uns de ses pauvres. Aussi je voudrais que tous les jeunes gens de tête et de coeur s'unissent pour quelque oeuvre charitable et qu'il se formât par tout le pays une vaste association religieuse pour le soulagement des classes populaires."<sup>6</sup>

Une lettre qu'Ozanam adresse en 1845 à la Société de Mexico au moment de son agrégation au Conseil général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul offre un résumé précieux sur les origines et les orientations de l'oeuvre:

"Notre premier objet fut d'affermir la foi et de ranimer la charité dans la jeunesse catholique, d'en resserrer les rangs par des amitiés édifiantes et solides, et de former ainsi une génération nouvelle, capable de réparer, s'il se peut, le mal que l'impiété a fait dans notre pays. Le premier moyen de réaliser ce dessein fut de nous rassembler toutes les semaines, d'apprendre ainsi à nous connaître et à nous aimer; et afin de donner un intérêt à nos assemblées, nous entreprîmes la visite des pauvres à domicile: nous leur portâmes du pain, des secours temporels de plusieurs genres, et surtout de bons livres et de bons conseils /.../ Quand notre oeuvre s'est établie hors de France, on y a toujours poursuivi ces deux principaux résultats: la sanctification de la jeunesse chrétienne et la visite des pauvres à domicile /.../ Nous avons aussi dans chaque ville des oeuvres pour les malades, pour l'instruction des enfants, pour le placement des ouvriers, qui sont confiées à des comités peu nombreux et secourus par les deniers de la Société tout entière. Cette variété d'occupations ne détruit point l'unité du dessein qui nous rassemble: elle entretient parmi nous une pieuse émulation."<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Voir note 1.

<sup>5</sup> Voir note 1.

<sup>6</sup> Lettre de Frédéric Ozanam à Ernest Falconnet, 21 juillet 1834 (*Lettres de Frédéric Ozanam*, I, ouvr.cité, p. 143). A cette date, les conférences sont déjà bien établies à Paris. Ozanam précis, en effet: "Je te conterai ce qui s'est fait dans ce genre à Paris cette année et l'année passée, je te le conterai afin que tu voies s'il te convient d'y prendre part".

<sup>7</sup> Frédéric Ozanam au président et aux membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Mexico, 19 septembre 1845 (*Lettres de Frédéric Ozanam*, III, Paris, Celse, 1978, p. 130-131).

### Le service des pauvres, école de réalisme spirituel et social

Pour comprendre l'importance accordée par Ozanam et ses amis aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, on ne peut faire abstraction des sentiments qui les animent, et que traduit la correspondance d'Ozanam. Le service des pauvres apparaît chez les confrères de Saint-Vincent-de-Paul comme une école de réalisme, et à un double niveau: sur le plan spirituel comme sur le plan social.

Sur le plan spirituel, le pauvre étant, selon la tradition vincentienne reprise par les conférences, assimilé au Christ, l'amour porté au pauvre est une manière concrète d'aimer Dieu. C'est un point que souligne avec force Ozanam, non sans laisser percer - et c'est notable - son souci de répondre à l'incrédulité ambiante:

"Il semble qu'il faille voir pour aimer et nous ne voyons que des yeux de la Foi et notre Foi est si faible! Mais les hommes, mais les pauvres, nous les voyons des yeux de la chair, ils sont là et nous pouvons mettre le doigt et la main dans leurs plaies et les traces de la couronne d'épines sont visibles sur leur front; et ici l'incrédulité n'a plus de place possible et nous devrions tomber à leurs pieds et leur dire avec l'Apôtre: *Vos Dominus et Deus meus*. Vous êtes nos maîtres et nous serons vos serviteurs, vous êtes pour nous les images sacrées de ce Dieu que nous ne voyons pas, et ne sachant pas l'aimer autrement, nous l'aimerons en vos personnes?"<sup>8</sup>

Si le service du pauvre est, en quelque sorte, aux yeux de Frédéric Ozanam, un culte rendu à Dieu, il est aussi un appel à la pauvreté personnelle. Car il provoque comme une contagion en développant l'esprit de simplicité et d'humilité, la résignation et le détachement qui ouvrent la voie de la conformité à la volonté divine. La lecture de la vie de saint François d'Assise le conforte dans cette conviction:

"Son immense charité, note Ozanam embrassait Dieu, l'humanité, la nature et, considérant que Dieu s'était fait pauvre pour habiter la terre, que le plus grand nombre de l'humanité est pauvre, et que la nature elle-même au milieu de ses magnificences est pauvre, puisqu'elle est sujette à la mort, il avait voulu être pauvre lui aussi: le propre de l'amour est de s'assimiler autant qu'il est en soi aux choses aimées."<sup>9</sup>

Le service des pauvres est donc, selon Ozanam, une invitation à la conversion personnelle. Mais il ne constitue pas seulement, à ses yeux, pour celui qui s'y livre, une expérience spirituelle; il est aussi une occasion de renouveler le regard porté sur l'organisation de la cité. A ceux qui, en 1848, lui reprochent de se consacrer à l'action charitable plutôt que de lutter pour des réformes sociales, Ozanam répond:

"Oui, sans doute, c'est trop peu de soulager l'indigent au jour le jour: il faut mettre la main à la racine du mal, et par de sages réformes, diminuer les causes de la misère publique. Mais nous faisons profession de croire que la science des réformes bienfaisantes s'apprend moins dans les livres et aux tribunes des assemblées qu'en montant les étages de la maison du pauvre, qu'en s'appuyant à son chevet, qu'en

<sup>8</sup> Frédéric Ozanam à Louis Jenmot, 13 novembre 1836 (*Lettres de Frédéric Ozanam*, I, ouvr.cité, p. 243).

<sup>9</sup> *Ibid.*

souffrant le même froid que lui, qu'en lui arrachant dans l'effusion d'un entretien amical le secret d'un cœur désolé. Quand on s'est acquitté de ce ministère, non pendant quelques mois, mais de longues années; quand on a ainsi étudié le pauvre chez lui, à l'école, à l'hôpital, non dans une ville seulement mais dans plusieurs, mais dans les campagnes, mais dans les conditions où Dieu l'a mis, alors on commence à connaître le formidable problème de la misère; alors on a le droit de proposer des mesures sérieuses, et au lieu de faire l'effroi de la société, on en fait la consolation et l'espoir."<sup>10</sup>

L'évocation des origines des conférences de Saint-Vincent-de-Paul et de l'esprit qui les anime montre qu'elles sont nées de la volonté de jeunes laïcs catholiques soucieux de s'aider mutuellement dans l'approfondissement de leur foi en agissant aussi bien sur le terrain intellectuel que sur le terrain social. Et l'amitié est bien au cœur de leur initiative; c'est même elle qui, en quelque sorte constitue le trait d'union entre ces deux domaines, puisque c'est dans le service des pauvres que ces jeunes ont trouvé l'occasion d'approfondir une amitié née le plus souvent sur les bancs de l'Université.

Brigitte Waché  
Université de Saint-Etienne

## CONSULTATION DE LA SACRÉE CONGREGATION DU CONCILE

Les *Acta Apostolicae Sedis* du 11 mars 1921 ont publié (p. 133) la décision de la Sacrée Congrégation du Concile, dont les parties essentielles sont traduites ci-après. L'Avis du Consulteur, imprimé en tête de la décision, trace nettement la ligne de démarcation entre l'administration autonome de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et sa dépendance vis-à-vis des autorités ecclésiastiques locales.

Ce n'est pas le Conseil général qui a provoqué cette décision. Il n'a fourni aucun document au consulteur. L'affaire a été portée à Rome par l'évêque de Corrientes (République Argentine). Ce prélat, ayant constaté, dit-il, des abus dans les Conférences d'hommes et de femmes de son diocèse, a voulu intervenir dans leur fonctionnement en vertu des articles du Code canonique qui attribuent aux Ordinaires "le droit d'approuver ou d'autoriser l'érection ou la constitution des associations de fidèles ... d'établir leur gouvernement et leur administration ou tout au moins de les surveiller et de les approuver, sauf les droits réservés au Siège Apostolique." Le Président du Conseil supérieur de l'Argentine lui aurait répondu que "cette société ne serait pas soumise aux règles sus mentionnées, non plus qu'à la juridiction des Ordinaires, en tant qu'elle est une société laïque." En conséquence, l'évêque demandait à la Sacrée Congrégation : "Si et dans quelle mesure la Société de Saint-Vincent-de-Paul est soumise à la puissance de l'Ordinaire du lieu, conformément aux règles du Code, titres XVIII et XIX part. 3 livre II."

### AVIS DU CONSULTEUR

" ... **Condition juridique des Conférences.** - EN FAIT. La Société de Saint-Vincent-de-Paul fut fondée en 1833 par Frédéric Ozanam. Cet homme illustre, encore jeune, lié d'amitié avec d'autres jeunes catholiques et associé à eux pour la poursuite de buts littéraires et philanthropiques, se sentit comme sollicité par une impulsion divine de collaborer avec ceux qui s'efforçaient de remédier aux maux très grands dont souffrait alors la société, principalement par l'exercice de la charité chrétienne....

.... De leur association naquit la première Conférence... La tentative fut couronnée de succès. La Société se propagea merveilleusement, d'abord en France, puis dans beaucoup d'autres nations... L'accroissement rapide de la Société rendit nécessaire la rédaction de statuts et l'établissement d'une constitution déterminée avec soin, comme il convient à un corps organisé. Les statuts furent faits par la réunion des Confrères ; l'organisation se fonda sur la base de Conférences, créées le plus souvent par paroisses, de Conseils particuliers ou régionaux, et du Conseil général qui gouverne la Société tout entière.

Mais jamais l'approbation de l'autorité ecclésiastique ne fut requise pour les statuts ; jamais les Conférences particulières ne furent établies par l'acte de supérieur ecclésiastique ou après qu'on eût sollicité son approbation. Les conférences ont été fondées par l'accord de pieux fidèles qui se réunirent pour accomplir un acte d'excellente charité ; elles furent incorporées à la Société par l'agrégation prononcée par le Conseil général.

L'oeuvre est donc née et s'est propagée à titre de société laïque, c'est-à-dire non ecclésiastique, autrement dit ne recevant pas l'existence d'un acte de l'autorité ecclésiastique. De même il existe des hôpitaux laïques (fondés cependant en vue d'un but pieux et conforme à la religion), et des hôpitaux ecclésiastiques, mais les premiers, n'étant pas créés par l'autorité ecclésiastique, n'ont pas dans l'Eglise la personnalité juridique, tandis que les seconds, fondés par cette autorité, tiennent d'elles la personnalité (Cod. 1489, § 1).

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, ainsi organisée comme une société non ecclésiastique, au sens canonique, reçut les faveurs de l'Eglise. Tous les évêques,

<sup>10</sup> Cit. dans *Livre du centenaire*, p.141-142.

à l'envi, la comblèrent des plus hautes louanges, les curés trouvèrent en elle le principal auxiliaire pour la régénération de leur paroisse ; les Pontifes romains en firent l'éloge, l'encouragèrent et la dotèrent de nombreuses indulgences, concédées à la dite société indépendamment de toute création ou approbation par l'autorité ecclésiastique, mais pour la seule considération des oeuvres de charité auxquelles elle s'adonne. C'est ainsi que Grégoire XVI, dans son Bref du 10 janvier 1845, *Romanum decet Pontificens*, concède des indulgences aux Conseils et Conférences institués, avec l'approbation du Conseil général (aucune mention n'est faite de la création ou de l'approbation par l'autorité ecclésiastique), soit par ce Conseil, soit par les Conseils déjà institués par lui. Par un autre Bref, du 12 avril 1845, le Pontife concède d'autres indulgences aux personnes qui aident de leurs aumônes la dite Société.....

Mais, si les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ne sont pas, à proprement parler, une association ecclésiastique, elles vécurent dès le début et n'ont pas cessé de vivre en union intime avec le clergé et les autorités ecclésiastiques. En général le curé est leur président d'honneur, quoique en fait il ne les préside pas ; à son défaut, ce rôle est rempli par un autre prêtre pieux, parfois par l'évêque. Il y a un prêtre spirituel et conseiller, qui est comme le véritable assistant ecclésiastique. Ces usages n'ont point été imposés à la Société par l'autorité ecclésiastique : elle les a adoptés spontanément, sous l'empire de cet instinct chrétien, d'après lequel, dans les oeuvres de charité chrétienne, il convient de solliciter l'appui et la direction de l'autorité ecclésiastique, à laquelle il appartient principalement de les promouvoir et de les encourager.

"EN DROIT. - Puisque la Société de Saint-Vincent-de-Paul est, comme on l'a dit, une société laïque, il convient d'abord d'enlever à cette épithète le sens péjoratif qu'elle a couramment de nos jours et qu'elle n'avait pas au temps passé : **laïque** se dit simplement par opposition à **ecclésiastique**. On sait qu'il y a des chapellenies laïques et ecclésiastiques : celles-là sont fondées sans l'autorité et l'approbation de l'autorité ecclésiastique et demeurent à la disposition du testateur et de ses héritiers, sans recevoir le caractère des choses spirituelles (Amostazo, *De causis piis*, lib. III, cap. II, n. 1).

On connaît de même la distinction des confréries en confréries laïques et ecclésiastiques. Lorsqu'on pose cette définition, on entend par le mot confrérie toute société ou association pour un but pieux. La distinction entre confréries laïques et ecclésiastiques est tirée du fait que l'autorité ecclésiastique n'intervient pas dans les premières pour y produire des effets de droit, tandis qu'elle intervient dans les secondes, les créant par l'acte d'érection ou d'approbation et leur accordant l'existence au point de vue ecclésiastique (Amostazo, *De causis piis*, lib. IV, cap. 12, n. 7). Ces diverses confréries ne se distinguent donc point par leur but, mais parce que les premières sont dirigées et gouvernées par des laïcs, les secondes par l'autorité ecclésiastique (Melata, *Manuale de Indulgentiis*, p. 207, où il fait remarquer que les associations non érigées par l'évêque sont dites simplement **pieuses** ou **laïques**, par opposition aux **ecclésiastiques**. - Schmalzgrueber, lib. III, tit. 36, *De religionis domibus* ; - Reiffenstuel eod. tit., n.7 ; - Duballet, *Des choses ecclésiastiques*, n. 564, 567).

Il y a donc, à côté des associations ecclésiastiques, au sens strict, érigées et dirigées par l'autorité ecclésiastique, d'autres réunions de fidèles, établies en vue d'un but pieux, mais sous la puissance et le gouvernement des laïcs, simplement approuvées et louées par l'autorité ecclésiastique, qui s'emploient à secourir leur prochain dans l'indigence, exercent leur bienfaisance au profit des pauvres, des malades, des veuves, des orphelins, travaillent à la saine et chrétienne éducation au bien spirituel et à la protection morale des jeunes ouvriers ou luttent contre la propagation du vice. Sans doute, il arrive souvent que, pour atteindre ces divers buts, l'Eglise institue des confréries, comme il était d'usage au Moyen âge, et alors ces confréries, ecclésiastiques au sens strict du mot, érigées pour ces oeuvres par l'autorité de l'évêque, sont soumises

à sa juridiction et à sa direction en tout ce qui concerne la réalisation du but qui leur est assigné ; il y a lieu de leur appliquer les canons concernant les confréries. Mais, en dehors de cette hypothèse, comme l'association ne tient pas son existence de l'Eglise et n'est point reconnue par elle, quant aux effets juridiques elle n'est ni gouvernée, ni dirigée par l'autorité ecclésiastique, mais bien par les laïcs désignés dans les statuts. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est donnée comme un remarquable type de ces associations, qui s'est développée dans ces derniers temps. (Tachy, *Traité des Confréries*, cg I, n. 13).

L'Eglise a, tout récemment, reconnu solennellement la distinction qui vient d'être énoncée. Dans le décret de la S.Congrégation consistoriale *A remotissima antiquitate*, où sont données les règles concernant le rapport de *statu diocesis* que les évêques doivent périodiquement présenter au Saint-Siège, il est traité séparément aux chap. XI et XII *De piis sodalitatibus et religiosis consociationibus*, associations fondées par l'autorité ecclésiastique, et au chap. XV *De operibus piis et socialibus* oeuvres dont on exige seulement "qu'elles témoignent du respect dû en toutes choses à l'Ordinaire et au Pontife suprême et que, dans toutes les matières qui concernent la foi, la morale et les lois de la justice, elles se soumettent complètement à la direction et au gouvernement du Saint-Siège."

Si l'on fait attention à ces derniers mots de la S.Congrégation, on comprend l'équivoque de la question posée par l'Ordinaire de Corrientes. A coup sûr, toutes les fois qu'est soulevée une question concernant la foi et la morale, le devoir qui incombe à tout fidèle, à toute association de se soumettre à l'autorité ecclésiastique est évident. Il n'en résulte pas pour autant que la dite association doive en toutes choses être soumise à l'Ordinaire quant à son existence, à sa constitution ou à son organisation, à ses statuts, à son activité, à son gouvernement intérieur. En effet, la S.Congrégation distingue nettement, sur ces points, les associations pieuses et les oeuvres sociales des associations ou confréries ecclésiastiques qui existent par un acte de l'Eglise et acquièrent ainsi une personnalité juridique.

Toutefois, on peut, d'une manière générale, affirmer avec vérité que, comme tous les fidèles sont soumis à la juridiction de l'évêque, ils lui demeurent soumis quand ils s'unissent pour former des sociétés. En effet, quoique l'évêque ne puisse, à raison de ce fait, diriger la société en vertu de sa juridiction, comme il dirige les sociétés proprement ecclésiastiques, il a cependant le droit et l'obligation de veiller, afin d'éviter que des abus ne se glissent et que les fidèles, à raison de cette société, ne courent le risque de perdre leur âme (*Code*, can. 336, § 2).

A ces droits des premiers pasteurs, relatifs aux susdites associations, est liée l'obligation qui incombe aux évêques de les encourager et de les promouvoir, quand il s'agit de sociétés déjà reconnues et louées par l'Eglise, comme c'est le cas de la Société de Saint-Vincent-de-Paul... qui ne fut jamais érigée, dirigée ni gouvernée par l'autorité ecclésiastique, qui cependant a conservé en tout temps avec les autorités ecclésiastiques une union beaucoup plus étroite que nombre de sociétés et de confréries purement ecclésiastiques.

Le droit antérieur n'a pas été modifié sur ce point par le *Code*... Ainsi le can. 684 : "Il faut louer les fidèles s'ils s'engagent dans les associations érigées par l'Eglise, ou tout au moins recommandées par elle." Ce canon distingue nettement les associations érigées par l'Eglise de celles qu'elle recommande, comme elle fait de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Les autres canons, du can. 686 à la fin du titre traitent des associations érigées par l'Eglise, érection en vertu de laquelle (can. 687) elles acquièrent dans l'Eglise la personnalité juridique et, par conséquent, doivent avoir des statuts approuvés par le Siège apostolique ou l'Ordinaire (can. 689, cf. can. 100, § 1, et 1489, § 1). La Société de Saint-Vincent-de-Paul n'est pas soumise à ces dispositions, non plus que les autres sociétés purement laïques, c'est-à-dire non ecclésiastiques, bien qu'elles soient recommandées instamment par l'Eglise et enrichies d'indulgences.

Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul sont véritablement une association

pieuse non ecclésiastique, à laquelle ne peuvent s'appliquer les canons du Code qui traitent des associations vraiment ecclésiastiques en vertu de leur érection par l'autorité ecclésiastique... Toutefois il ne résulte pas de ces considérations que l'on puisse répondre facilement par l'affirmative ou la négative à la question posée car, comme on l'a dit, il est certain que même les associations non ecclésiastiques sont soumises à la vigilance de l'évêque et d'ailleurs il peut se faire que l'oeuvre, par elle entreprise, dépende de la juridiction de l'évêque, par exemple si elles fondent une école, en ce qui touche la manière d'y donner l'instruction religieuse...

CONCLUSION GENERALE - Donc les Conférences de la République Argentine ... d'après le mode de leur création, de leur organisation et de leur évolution, ne paraissent nullement être des confréries ou unions pieuses ecclésiastiques auxquelles s'appliquent les canons du Code, relatifs aux confréries et autres unions pieuses. Comme, d'ailleurs, tous les fidèles, soit isolément, soit réunis en société, dépendent des chefs de l'Eglise et comme l'action de toute société, même laïque, formée de fidèles est soumise à la vigilance générale des évêques, ce principe doit être religieusement appliqué aux Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il faut en outre réserver spécialement les droits particuliers des évêques sur les oeuvres scolaires et autres analogues qu'entreprendraient les conférences."

#### "Résolution de la S. Congrégation du Concile

Le 13 novembre 1920, la S. Congrégation du Concile, en réunion plénière ... a décidé de répondre *Ad mentem*. L'intention de la S. Congrégation est que l'on écrive à Mgr l'Evêque pour lui faire observer que, dans le cas, l'Ordinaire a, sur la Société, le droit et le devoir de veiller, de remédier à tout ce qui serait tenté dans cette société contre la foi et les moeurs et de corriger et réprimer les abus, toutes les fois qu'il s'en produirait."

Le Saint-Père, sur le rapport du secrétaire soussigné, a daigné approuver et confirmer cette résolution.

signé : J.J. Mori,  
secrétaire

#### LES BIENFAITS DE L'AMITIE D'APRES LES EXEMPLES DU XIXe SIECLE

(extrait du discours de Mgr René de La Serre, pro-recteur de l'Institut catholique de Paris, à la distribution des prix du collège Sainte-Croix de Neuilly, en juillet 1928)

*Mgr de La Serre était arrivé au collège Sainte-Croix de Neuilly, en 1910, aux côtés de celui que le Cardinal Amette, archevêque de Paris, en avait nommé supérieur, Mgr Pierre Petit de Julleville. C'était après l'expulsion (consécutive à la Séparation) des Pères de Sainte-Croix qui avaient fondé le collège en 1857. Mais, depuis le départ de ces religieux, le collège était resté presque à l'abandon pendant quelques années. C'est à cette situation que Mgr de La Serre fait allusion dans la péroraison de son discours, avant de puiser dans l'histoire du XIXe siècle des exemples stimulants pour la génération de l'après-guerre.*

Quand nous avons débuté dans cette maison, il y avait des genres d'amitiés plus ou moins ridicules ou plus ou moins déprimantes qui nous faisaient horreur. Nous n'avons pas cru qu'il fallait tout abolir ; nous avons seulement poursuivi une épuration de ces manières en même temps que l'amélioration des individus. Et il y a eu, mes chers enfants, assez de bien fait par les amitiés dans le Sainte-Croix que vous connaissez, pour que je souhaite à tous de trouver, patiemment, lentement, sans romantisme, mais sans fausse honte, des amitiés solides capables, comme l'a dit Ozanam, d'être une association de deux âmes pour le bien.

Et puisque nous en sommes à peu près à un siècle de l'époque où se nouèrent pour le bien du christianisme, tant d'amitiés célèbres entre Montalembert, Lacordaire, Lamennais, l'abbé Gerbet, de Coux, Cornudet, qu'il me soit permis, mes chers enfants, de rappeler d'un mot, devant l'ancien supérieur de l'Ecole Montalembert, la place exceptionnellement lumineuse que l'amitié a tenue dans le vie du grand orateur. D'un côté, Lamennais qui depuis la condamnation de l'*Avenir*, provoquée maladroitement par lui, glisse sous la poussée extérieure d'une hostilité coupable et sous la poussée intérieure de sa sombre logique vers la rupture et l'apostasie ; Lamennais, que malgré tout et d'autant plus qu'il souffre davantage, Montalembert aime de tout son pouvoir ; et de l'autre Lacordaire, déjà hors de cause, déjà fixé, qui lui signale le danger, devine le point de vue de Rome, et presse avec toute son éloquence, toute son amitié, Montalembert, de prendre lui aussi position : "Tu auras beau, lui écrit Lacordaire, pleurer, gémir, prier, être éloquent, être aimé, être tout ce qui est possible, tu ne seras heureux qu'au jour où tu auras rendu gloire à Jésus-Christ en la personne de Son Vicaire". Il lui recommande une religion moins politique et plus réelle, lui signale la pauvreté d'une distinction absolue entre le pouvoir du pape au point de vue temporel et au point de vue spirituel. Et c'est enfin cette amitié raisonnable et juste sur laquelle s'appuiera Montalembert pour faire au moment opportun le sacrifice d'une soumission totale. C'est à ces amitiés de Montalembert, amitiés toutes saines dont il fut le bénéficiaire, que nous devons trois grandes choses du siècle dernier : la Conférence de Notre-Dame, la Liberté de l'enseignement, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Je souhaite, mes chers enfants, que, tout en restant nos enfants, vous trouviez autour de vous des amitiés capables de vous porter au bien et de vous soutenir dans la grande oeuvre chrétienne et sociale que l'Eglise attend des générations présentes, et que, pour vous aussi, se vérifie, au moins dans sa partie positive, la définition que Montalembert donnait de l'amitié quand il l'appelait "la seule illusion du jeune âge qui se réalise".

DISCOURS DE PAUL VI à l'audience générale du 7 février 1968  
sur "L'APOSTOLAT ORGANISÉ"

[...] La place de l'amitié dans l'apostolat

[...] Au fond tout le monde est convaincu que pour faire un apostolat qui ne soit pas purement occasionnel et privé, il faut s'adjoindre à d'autres personnes ayant les mêmes sentiments. Voilà pourquoi l'amitié, entendue comme une façon de faire le bien, peut être un excellent apostolat ; notamment parce que l'amitié se fonde sur des affinités spirituelles spontanées qui procurent agrément et ferveur, excitent l'imagination et facilitent les tentatives d'apostolat que peut-être de soi personne n'oserait entreprendre. Cet apostolat par l'amitié, Nous le recommandons comme une méthode, comme une formation à la charité conquérante et doublement bienfaisante, pour qui l'exerce et pour qui en reçoit les bienfaits, et comme une interprétation authentique de cette charité.

Combien de bonnes oeuvres sont nées ainsi ! Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, n'ont-elles pas eu cette origine ? Et combien de familles religieuses sont nées à partir d'un petit groupe d'amis ! Nous en avons un exemple remarquable avec la Compagnie de Jésus. Et combien d'Instituts religieux et séculiers modernes ont une origine analogue ! Certaines institutions, aujourd'hui célèbres et en plein essor, ne reviennent-elles pas à leur origine première, c'est-à-dire à de petits groupes associés dans la charité et le désir de servir la cause du Christ ? Leurs vertus communautaires ont fait leur force et leur succès, elles ont donné à l'apostolat catholique une fécondité surprenante. Nous les observons avec satisfaction, Nous les encourageons et Nous les bénissons.

L'éternelle tentation de fractionner l'Eglise

La multiplicité de ces institutions nous dit la liberté d'initiative qui est laissée à l'apostolat au sein de l'Eglise, la richesse de choix offerte au fidèle décidé qui veut exercer l'apostolat sous la forme qui lui plaît et en compagnie de frères qui lui sont proches pour diverses raisons : esprit, goût langue, méthode, connaissance personnelle, expérience. Ce particularisme, ces préférences comportent un pluralisme dans les formes d'association que l'Eglise permet et protège. Ils ne doivent cependant pas se traduire en égoïsme spirituel, ils ne doivent pas conduire à regarder d'en haut les autres groupes ou la généralité des fidèles, mais ils doivent être éclairés et guidés par le "sens de l'Eglise", par l'amour envers tous les frères, par le devoir de l'unité hiérarchique et communautaire propre à l'Eglise catholique. La tentation de fractionner l'Eglise en partis, en cénacles clos, en groupes antagonistes, en sociétés secrètes, en factions autonomes, est aussi ancienne que le christinaïsme. Celui-ci est toujours menacé d'altérer, et même d'oublier ce qui le constitue, c'est-à-dire l'association dans la même foi et dans la même charité. Saint Paul ne l'écrivait-il pas aux Corinthiens dès les premières années de l'Eglise naissante (en 57) ? "Je vous en prie, frères..., qu'il n'y ait point parmi vous de divisions ; soyez étroitement unis dans le même esprit et dans la même pensée... Chacun de vous dit : "Moi, je suis à Paul" - "Et moi à Apollon" - "Et moi à Céphas" - "Et moi, conclut saint Paul, au Christ" (1 Cor. 1, 10-12).

Et en vous rappelant cela, Nous vous bénissons tous cordialement.

(La Documentation catholique,  
n° 1512, 3 mars 1968)

L'Initiative  
&  
les Petites Servantes du Seigneur

Michel Cointepas

L'enseignement religieux de l'ouvrière par l'ouvrière

Le 7 mars 1918 fut créée l'Association "L'Initiative" par M.le chanoine Fourneret qui avait été Vicaire de Saint Jean Baptiste de Belleville (à Paris dans le 19e) de 1896 à 1902. L'Initiative avait pour but de former, dans les oeuvres qu'elle dirigeait, une élite de jeunes filles du peuple de Belleville et des environs adonnées à l'enseignement religieux "de l'ouvrière par l'ouvrière". Leur "étaient ouvertes avec joie les portes du Groupe Directeur quand elles en exprimaient le désir après avoir fait leurs preuves".

Ce but était poursuivi dans les différentes oeuvres de l'Association, groupes paroissiaux, catéchismes, patronages, loisirs, collège technique, maisons d'enfants, foyers de jeunes et colonies de vacances. La démarche pédagogique et apostolique laissait une large place aux loisirs et au séjour "au grand air".

Ces oeuvres étaient animées en réalité par la communauté des "Petites Servantes du Seigneur" fondée en 1906 pour regrouper des femmes laïques vivant ensemble, "à la façon de religieuses" mais sans vœu, suivant des "statuts" approuvés par son Eminence le Cardinal Verdier en 1939. Le groupement, fondé vraisemblablement lui aussi par le vicaire Fourneret, avait un Supérieur diocésain, Monseigneur Le Cordier dans les années trente, désigné par le Cardinal Archevêque de Paris. Elles se disaient "Tertiaires du Séraphique Saint François". Autrement dit, elles s'inspiraient de l'oeuvre et de l'enseignement de Saint François, mais sans revendiquer ni le titre, ni les privilèges de soeurs régulières, à une époque où l'enseignement des Congrégations religieuses était du reste interdit. Mais d'une façon générale, elles se conformaient aux canons comme des Religieuses (notamment aux canons 492, 505, 516 al.3 & 4, 524 al.3, 532, 537, 576 al.2, 673 et 676 al.1).

Les oeuvres étaient la raison d'être du groupe. Une jeune femme y entra pour se sanctifier et sauver son âme par la sanctification des autres. Le groupe se composait donc de femmes désirant se consacrer d'une manière définitive à l'enseignement des jeunes ouvrières et jeunes filles de condition modeste de Belleville et des environs en se faisant semblables à elles et en menant une vie de piété intense. On

ne pouvait donc y entrer en attendant l'occasion de se marier ou d'entrer au couvent. Les Associées faisaient chacune en leur particulier le voeu de chasteté et, après un an de probation, elles étaient admises à se joindre au groupe d'une façon définitive en faisant "promesses" de pauvreté et de docilité. Elles ne portaient pas l'habit religieux, mais un costume de bon goût, non uniforme, et n'attirant pas l'attention.

\*  
\* \*

### Anticléricalisme et ferveur religieuse

Il nous est difficile de connaître le contexte le plus immédiat, "l'humus pour ainsi dire"(1), dans lequel la communauté est née et s'est développée. Ses archives ont été brûlées au milieu de la cour du Lycée technique l'Initiative de la rue Bouret, il y a quelques années. Par contre nous est connu le contexte général, religieux, politique et social de sa fondation.

Dans le dernier quart du XIXe siècle, un courant de ferveur religieuse parmi les laïques suscite l'apparition de sociétés séculières, "cadres et soutiens spirituels aux exigences apostoliques de la vie de leurs membres"(2). En 1872, par exemple, est fondée à Paris la Société des Filles de Saint François de Sales. Elle réunit des femmes vivant dans leur propre demeure, n'émettant pas de voeu mais se liant par des promesses et une consécration. Cette expérience fut approuvée en 1891 par le Cardinal Richard, et Pie X la reconnut en 1910 comme "pieuse union". Ce mouvement de créations de communautés laïques se développa fortement avant la Première guerre mondiale et elles connurent leur âge d'or durant l'Entre-deux-guerres. En 1947 Pie XII leur attribuera une place dans l'Eglise sous le nom d'"instituts séculiers", au moment où s'annonce en France leur déclin.

Dans ces pieuses unions, "le radicalisme évangélique est principe régulateur d'une vie renouvelée intérieurement pour chaque membre, en communion avec ceux qui adoptent la même règle de vie afin de permettre à chacun de répondre aux exigences spirituelles qui sont les siennes en fonction des tâches qui lui impose sa vie propre"(3).

Un deuxième facteur explique la création de cette communauté. A partir des décrets de 1880 contre les congrégations qui entraîne l'expulsion des Jésuites, et jusqu'à l'application de la loi de 1904 interdisant l'enseignement à toutes les congrégations, la République radicale mène une guerre croissante à l'enseignement catholique. A partir de 1904, les congrégations doivent cesser d'enseigner ou se séculariser. Beaucoup de frères et de soeurs, par vocation, se sécularisent pour continuer d'enseigner. Ainsi, si 14000 établissements d'enseignement congrégatifs ont été fermés, de nombreuses écoles privées ont

ouvert aussitôt avec un personnel sécularisé ou laïc, soutenu par des associations conformes à la loi de 1901.

Créée ex-nihilo ou par sécularisation de soeurs enseignantes, la communauté des Petites Servantes du Seigneur apparut donc en 1906 dans un contexte de répression contre les congrégations enseignantes et dans un climat de grande ferveur religieuse qui se combinent pour donner naissance à une nuée de petites communautés laïques enseignantes.

La référence à Saint François d'Assise (1186-1226), quant à elle, distingue nettement l'idéal de la Communauté : louange de Dieu, annonce de sa parole et de son amour, pauvreté, chasteté, humilité, joie dans la paix, vie à la fois laïque et en communauté. En effet, Saint François d'Assise qui a toujours refusé d'être ordonné prêtre, après avoir créé la Règle des Frères Mineurs puis celles des Pauvres Dames (les "clarisses"), créa un "tiers ordre" pour les laïcs désirant rester dans le monde tout en vivant en communauté. C'est pourquoi les Petites Servantes du Seigneur se disaient "Tertiaires du Séraphique Père Saint François".

Reste à expliquer la ferveur particulière pour les jeunes filles ouvrières et l'installation à Belleville. Dès les années 80, si le sort des classes ouvrières indiffère encore complètement les classes dirigeantes, il mobilise par contre la droite catholique sociale derrière son leader le Comte Albert de Mun. Puis, au début des années 90, le "remords social" envahit les classes bourgeoises. Journalistes, philanthropes, statisticiens, sociologues produisent enquêtes et monographies. Romanciers et peintres décrivent la misère et la révolte ouvrière. Les initiatives se multiplient contre l'alcoolisme, le concubinage, pour l'hygiène, l'éducation et le logement ouvrier. Après vingt ans d'efforts de la droite catholique sociale et de l'extrême-gauche radicale, la France entière et l'Eglise dans son ensemble se penchent sur "la question". La misère ouvrière devient un terrain où l'Etat républicain, les "rouges" et l'Eglise se livrent une âpre concurrence.

D'autant qu'apparaît à droite un nouveau catholicisme social qui régénère celui du Comte Albert de Mun, anti-libéral, contre-révolutionnaire et corporatif. D'autant aussi que l'encyclique "Rerum novarum" de 1891 a ébranlé bien des esprits dans l'Eglise.

A partir des années 90 et jusqu'en 1913, les ouvriers sont l'objet d'un fort courant de sollicitude charismatique ; les enfants, jeunes filles et jeunes femmes ouvrières en particulier. Il s'agit de les arracher à la misère morale et physique, en allant vers eux, pauvres parmi les pauvres. L'idéal franciscain prend alors ici tout son sens.

Pourquoi Belleville ? Parce que c'est l'oeil du cyclone social. Une ville dans la ville qu'elle n'a intégré qu'en 1859. Une tache noire au flan de la capitale magnifique. Une terre sans racine, une aire de transit où affluent les ouvriers parisiens expulsés, d'autres du Nord et de l'Est,

puis des grecs, des arméniens et des juifs d'Europe centrale. Une immense verrue où en quelques décennies poussent dans le plus grand désordre une forêt de baraques, d'ateliers et d'immeubles de rapport.

Dès 1848 Belleville est le "Mont Aventin de la démocratie", puis le fer de lance du mouvement républicain, le cauchemar des "amis de l'ordre" pour qui "Belleville, c'est la lie du peuple", où vivent des "indigènes", dans "les bas-fonds de la misère et de la haine où bouillonnent sans cesse des ferments d'envie, de paresse et de colère". Belleville inspire l'aversion des classes dirigeantes. Mais elle attire, pour les mêmes raisons, révolutionnaires et catholiques sociaux. Il n'y a donc pas que des Valès, Flourens, Rochefort, Blanqui, Delescluze et Gambetta à se résoudre "à vivre au milieu de ce peuple et de choisir ce coin noir pour patrie". Il y a aussi des dizaines de religieux qui accourent tenter d'arracher le plus de monde possible de ce trou noir. Belleville est donc, en quelque sorte, une terre de mission à deux lieux de Notre-Dame de Paris.

\*  
\* \*

### "La Probation"

Pour devenir Petite Servante du Seigneur, il fallait avant toute chose avoir travaillé au moins six mois dans les oeuvres et être jugée capable et digne de le devenir. Ce stage ne pouvait se faire dans la Communauté elle-même en qualité d'interne. La candidate devait avoir entre 20 et 30 ans, être baptisée et confirmée. Etaient écartées les personnes que l'on refuse à un titre quelconque d'admettre au noviciat dans une communauté religieuse (Canon 542). Aucune dot n'était demandée, mais chacune devait aider à la vie matérielle de la Communauté, par son travail ou par ses revenus. Pendant son année de probation, la candidate prenait part à tous les services de la Maison, se formait à l'esprit de la Communauté, approfondissait, sous la conduite de la Directrice de la probation, les raisons des méthodes d'apostolat de la Société et se formait à l'oraison. L'année de probation terminée, la Supérieure admettait, après consentement du Conseil, l'aspirante à émettre solennellement les "promesses" qui faisaient d'elle une "Associée". L'engagement était écrit et signé, puis lu à haute voix devant l'autel en présence des Petites Servantes du Seigneur.

### Le "Gouvernement de la Société"

La Maison-mère, dite "Maison du Seigneur", était située, à partir de 1924, 34 rue de la Villette dans le 19ème arrondissement, à deux pas de Saint Jean Baptiste de Belleville dont M. le Chanoine Pierre Jules Fournieret avait été le Vicaire. On y reconnaît encore aujourd'hui la fonction des divers bâtiments : l'immeuble sur rue devait loger les jeunes

filles; au fond de la cour une petite maison devait contenir la chapelle, le logement de la Supérieure et le réfectoire; entre les deux, un long bâtiment abritait deux ateliers, les bureaux et les logements des Associées; une cuisine était installée dans un petit bâtiment faisant face au précédent.

La communauté était organisée de façon assez traditionnelle.

La Supérieure de la Maison du Seigneur. était à la tête d'un Conseil de sept membres, avec lequel elle gouvernait et administrait toute la Société suivant les Statuts. Son autorité s'étendait donc sur toutes les "Associées" et sur toutes les "maisons" et installations provisoires. Elle avait le droit d'envoyer les Associées d'une Maison dans une autre et de se réserver les nominations aux emplois et charges. La Supérieure et son "Assistante" étaient élues pour six ans par toutes les Associées dont les promesses remontaient à cinq ans.

Le Conseil était élu également par toutes les Associées qui choisissaient donc cinq d'entre-elles résidant dans la Maison du Seigneur. Il désignait une "Directrice de la Probation", tandis que la Supérieure désignait "l'Econome générale de la Société" et les Directrices des différentes Maisons de la Société pour trois ans, ainsi que les Directrices des Installations provisoires et les diverses fonctionnaires de la Maison du Seigneur.

Chaque Directrice nommait aux offices et fonctions dans sa Maison, sous préjudice du droit qu'avait la Supérieure d'intervenir. Les Economes locales étaient par contre désignées par le Conseil de la Société sur la proposition de chaque Directrice.

Chaque Directrice rendait compte hebdomadairement par écrit de l'activité de son oeuvre qui était inspectée une fois par an. Comme la Supérieure, elle présidait chaque matin à l'oraison, et faisait une fois par semaine la méditation à haute voix sur un sujet de son choix pour l'instruction religieuse et la formation morale de sa Maison. Chaque Directrice avait comme Conseil toutes les Petites Servantes du Seigneur de la Maison.

### Obligations, confessions et sortie

Les Petites Servantes du Seigneur devaient se conformer à leurs promesses en vivant dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Elles devaient habituer leurs familles à l'idée qu'elles ne pouvaient quitter leurs oeuvres sans une vraie nécessité et seulement pour de courtes périodes de quinze jours cumulés par an. Leur formation à la piété était conçue comme si elles étaient religieuses : exercices spirituels chaque année, messe quotidienne, oraison mentale, Sacrement de Pénitence une fois par semaine, Sainte Communion à chaque messe. Les pratiques de piété avaient pour but de promouvoir, outre la dévotion "au Saint Esprit, à la Sainte Eucharistie, à

la Sainte Croix, au Sacré Coeur, à Marie-Immaculée Servante du Seigneur", la dévotion particulière "au Séraphique Père Saint François".

Pour leurs confessions habituelles, les Associées de chaque Maison choisissaient un prêtre de la paroisse ou d'une paroisse voisine, âgé de plus de 40 ans, sous la direction duquel aucune ne travaillait.

Faute de vœux véritables, la sortie était toujours possible sans autorisation, mais aussi sans revendication pour les services, travaux et dîmes offerts. Tout abandon ou refus d'accepter une mission confiée par la Supérieure était considéré comme une démission après trois mises en demeure restées sans résultat. Le renvoi était prononcé par jugement de l'Ordinaire de Paris sur proposition de la Supérieure et du Conseil. La Société devait alors, par Charité, le nécessaire pour que l'intéressée puisse retourner chez elle de façon sûre et convenable et lui fournir, si besoin, le nécessaire pour vivre honnêtement pendant un laps de temps fixé par accord mutuel.

\*  
\* \*

#### Les Oeuvres et leur administration

La Société pouvait acquérir et posséder des biens, administrés par l'Econome générale. Chaque année, celles qui avaient des revenus ne provenant pas de leur travail, en versaient 10 % à la caisse de prévoyance gérée par l'Econome générale. Les biens appartenant à une Associée étaient administrés par l'Econome de sa Maison. Pour toutes ces questions, les Associées devaient agir comme si elles étaient des religieuses, conformément au Droit canon.

L'Initiative se présentait dans le monde laïque comme un "groupement ayant pour but de développer chez les jeunes filles l'esprit d'initiative et d'aider celles de condition modeste, ouvrières, employées, institutrices, etc... à s'organiser et à faire fonctionner les oeuvres utiles à leur rang social". On sent là un souci de prudence vis à vis d'une éventuelle répression anticléricale.

L'Association avait ses statuts et son fonctionnement propre. Elle associait les Petites Servantes du Seigneur à d'anciennes élèves devenues monitrices et à des donateurs. Sa structure était assez complexe et hiérarchisée. Plusieurs catégories de membres (actifs, fondateurs, titulaires, adhérentes, honoraires) permettaient aux premières Petites Servantes du Seigneur de garder la haute main sur l'Association et ses biens.

Ses oeuvres étaient nombreuses : "Mutuelle de vacances (5 colonies). Mutuelle de travail : Ateliers de couture. Cours

professionnels. Figurine. Coupe. Français. Etc. Sténographie. Dactylographie (cours et leçons). Mutuelle d'éducation populaire (5 patronages et cercles à Paris et à la campagne). Maison de repos ouverte toute l'année à Villeeneuve-le-Comte. Un travail facile était fourni aux jeunes filles qui le désiraient pour les aider à payer leur cotisation alimentaire. Orphelinat pour fillettes possédant 4 Maisons de vacances pour jeunes filles à Poissons et Roocourt-la-Côte (Haute-Marne), Port-Bail (Manche), Sables-d'Olonnes (Vendée), et une Maison de repos à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne)".

Après un essor rapide de 1906 à 1918, un déploiement maximal dans l'Entre-deux-guerres où elle dût regrouper plus d'une vingtaine d'Associées, la communauté a connu un déclin à partir de 1945. La majorité des Associées avait plus de 20 ans d'ancienneté et donc plus de 45 ans. Sans doute furent-elles victimes de leur zèle : autant elles dégageaient une impression de ferveur, de générosité, de docilité et de sens de l'Eglise, autant elles paraissaient tendues et surchargées de travail. Elles étaient en effet professeurs en semaine, monitrices de patronage les jeudi et dimanche et animatrices de colonies durant les vacances scolaires. Sans doute leur manquait-il un peu de détente, de liberté et plus de recollection spirituelle, pour pouvoir attirer dans leur communauté un nombre suffisant de jeunes filles. S'ajoutaient peut-être aussi les effets d'une pratique religieuse qui ne semble pas s'être beaucoup renouvelée depuis 1906.

En 1968 - la date est symbolique - le "34" a été vendu et la Maison-mère transférée de la rue de la Villette au 20 & 24 rue Bouret dans le 19<sup>e</sup> arrondissement où l'Initiative possédait une école primaire et une école technique, et ses oeuvres semblent avoir été cédées peu à peu. Les dernières Associées se sont retirées dans leur Maison mère située aujourd'hui au milieu du grand lycée technique de la rue Bouret.

\*  
\* \*

Ce rapide survol de l'histoire des Petites Servantes du Seigneur et de l'Initiative pose en réalité autant de questions qu'il n'apporte de réponses.

Nous ne savons pas, tout d'abord, par qui fut fondée la Communauté elle-même. Est-elle née ex-nihilo ou s'agit-il de la transformation d'une ancienne communauté de religieuses régulières ? Sans doute disposa-t-elle au départ d'un ou de plusieurs dons substantiels lui permettant de s'installer dans Belleville et d'oeuvrer. Qui étaient ces donateurs initiaux ? Sans doute la première Supérieure joua-t-elle un rôle important. On aurait aimé la connaître.

Les oeuvres semblent connaître un essor important de 1906 à 1918. Le chanoine Fourneret y joua-t'il un rôle important ? Quels furent les effectifs de la Communauté et

leur évolution dans le temps ? Combien forma-t-elle de jeunes filles ? Comment s'effectua la dévolution des biens ? Que subsiste-t'il aujourd'hui de la Communauté ? Peut-on encore recueillir des témoignages oraux ? Des sources iconographiques ? Autant de questions encore sans réponses.

Paris, rue de la Villette n°34,  
le 1er septembre 1992.

- (1) Charles Molette, Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active, CNRS/CRHR, 1974.
- (2) idem.
- (3) idem.

## BIBLIOGRAPHIE

### Instrument de recherches

- François-J. CASTA. - "Les Archives diocésaines d'Ajaccio, sources méconnues de l'histoire de la Corse". Extrait de *Études Corses*, 17e année, 1989, n° 33, p. 69 - 88.

L'abbé Casta, archiviste diocésain d'Ajaccio, profite d'une conjoncture plus favorable pour envisager un archivage raisonnable. Cette notice, qui est donc le signe de l'effort en cours, évoque brièvement la situation des archives diocésaines d'Ajaccio et les principes de classement de ces archives, l'état actuel des fonds à la suite de l'enquête de 1964 - 1965, ainsi que l'intérêt de ces archives pour la recherche historique.

### Publication de documents

- Pierre BIZEAU. - "Le testament de Philippe Morin, curé d'Anet (1727 - 1765)". Extrait de *Bulletin de la Société des Amis d'Anet et Syndicat d'initiative*, Série nouvelle n° 16, décembre 1993, p. 12 - 15.

C'est en des termes marqués d'une piété austère que Philippe Morin, ancien curé d'Anet, rédigea son testament le 12 mai 1779, trois semaines avant sa mort. Le texte que publie le chanoine Bizeau est celui qui se trouve aux Archives hospitalières de Chartres, le curé ayant légué ses biens au Bureau des pauvres. Étudié conjointement avec l'inventaire après décès du 17 juin 1779 et l'acte de vente du 5 juillet 1779, ce testament permet de reconstituer, par les destinataires de son héritage (meublier, argenterie, rentes, etc.), le proche entourage de ce prêtre chartrain de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et, par l'inventaire de la bibliothèque, de discerner son esprit jansénisant. L'estimation des 394 articles de la bibliothèque a été faite, livre par livre, avec, pour chacun, l'indication du nom de l'auteur, du titre de l'ouvrage, du nombre de volumes et de l'année de parution. L'acte de vente, tout aussi précis, montre qui furent les acquéreurs de cette bibliothèque: principalement des clercs du diocèse, des libraires chartrains et quelques hommes de loi. Ainsi ce sont des tranches de vie qui jaillissent d'une étude rigoureuse et raisonnée.

- Christine BOUTIN. - *Pour la défense de la vie*. - Paris, Téqui, 1993, 128 p.

Il s'agit d'un document assez important, étant donné qu'il est relatif aux "projets de loi sur la Bioéthique" : c'est le texte du discours prononcé à l'Assemblée nationale dans la nuit du 19 novembre 1992 par Christine Boutin, député des Yvelines, quelques jours avant l'adoption, le 25 novembre 1992, lors de la 1e session ordinaire de 1992-1993, en première lecture de 3 projets de loi : n° 733 ("Petite loi"), "relatif au corps humain" ; n° 734 ("Petite loi"), "relatif au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou l'amélioration de la santé et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés" ; n° 735 ("Petite loi"), "relatif au don et à l'utilisation des parties et produits du corps humain, à la procréation médicalement assistée et au diagnostic prénatal ainsi qu'au comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Ces trois textes sont donnés en une 1e série d'Annexes. Une 2e série d'Annexes donne l'analyse de chacun des trois scrutins à la faveur desquels ces projets de loi ont été adoptés par l'Assemblée nationale en séance de nuit en fin de législature.

Dans un débat de cette gravité, Christine Boutin a déposé une "exception d'irrecevabilité". Or, dans son discours, plusieurs points méritent de retenir l'attention.

Tout d'abord, elle démasque avec perspicacité le "non-dit" de ces trois projets de loi. Ici, en effet, dit-elle :

"Ce ne sont plus les droits 'inaliénables et sacrés' de l'être humain consacrés dans le préambule de notre constitution de 1946 qui orientent et guident la recherche scientifique [sur laquelle il s'agit de légiférer]. C'est au

contraire la science qui dicte ses exigences, qualifiées par avance et sans réserve de légitimes" (sous l'appellation : "les exigences légitimes du progrès").

D'ailleurs, dans son argumentation sur ce point, elle ne cache pas qu'elle trouve une sorte d'appui politique dans une déclaration faite naguère par François Mitterrand qui, parlant de la santé et de la vie, indiquait en 1985 :

"Il s'agit de nos biens les plus précieux. Personne ne peut accepter que les règles du jeu, pour sa propre existence, soient fixées uniquement par des exigences et des contraintes techniques ; ce qui est possible, ou le sera bientôt, n'est pas forcément admissible."

Il convient aussi de relever que Christine Boutin ne présente pas sa protestation comme découlant d'une quelconque foi religieuse, voire d'une revendication des "droits de Dieu". Quelles que soient les convictions de son auteur, une telle référence religieuse, dans une telle enceinte, et au sein d'une société civile "pluraliste" (marquée par l'incroyance et par les réactions d'anciens chrétiens), n'aurait-elle pas été inévitablement dénoncée comme une intervention partisane marquée d'obscurantisme ? Christine Boutin se contente de dénoncer l'ambiguïté de ces projets de loi, en soulignant ce qui est en jeu :

"On va mettre aux voix des principes moraux. On va mettre aux voix la dignité humaine (On va mettre aux voix les bases de notre tradition humaniste)."

Il faut, d'autre part, savoir gré à Christine Boutin d'avoir clairement mis en lumière la distinction qui s'impose - distinction certes non pas de nature, mais distinction d'origine et de motivation - entre l'eugénisme nazi et l'eugénisme qu'elle qualifie de "libéral" :

"L'eugénisme est à notre porte. Non pas l'eugénisme autoritaire, totalitaire et sanglant du nazisme, mais un eugénisme 'libéral', fondé sur le respect de la liberté individuelle. Là est le véritable danger [...] On assiste à une complicité objective entre le désir des parents, la connaissance scientifique et une politique d'hygiène sociale. Et cette complicité rend les débats très difficiles [...] Or, l'espèce humaine naît dans l'oeuf et l'eugénisme est dans l'oeuf. C'est, en effet, en agissant *in ovo* que se mettra en place une sélection : c'est par le *tri génétique* que nous risquons d'aller à la catastrophe. [...] De proche en proche, on mettra en place des *standards de normalité*, c'est-à-dire qu'on établira des normes de qualité de vie. L'espèce humaine entrera dans un cycle infernal, celui de compétitivité; le meilleur enfant au moindre coût individuel et social !

[...] Francis Crick, le découvreur de l'ADN avec Watson, déclaraient : 'Aucun enfant nouveau-né ne devrait être reconnu humain avant d'avoir passé un certain nombre de tests, tests portant sur sa dotation génétique. S'il ne réussit pas ces tests, il perd son droit à la vie.' Robert Edwards, auteur anglais du premier bébé né par FIV : 'Nous devons améliorer l'espèce humaine...' J'aurais, s'il le fallait, cent citations à vous servir. Mais, dite ou non dite, la volonté est claire : amélioration par choix, par sélection, de l'espèce humaine."

Relevant enfin l'évolution - de 1984 à 1989 (c'est-à-dire seulement en cinq ans!) - des avis du Conseil national d'éthique, Christine Boutin dénonce, dans cette évolution, le progrès de "la matérialisation de l'embryon" que connote le projet de loi : "Nous ramenons le petit d'homme, cet amas de cellules que nous avons tous été, à un objet d'expérimentation".

Ces quelques notations, qui retiendront sans doute l'attention des archivistes, pourront peut-être les aider à classer, en vue d'études ultérieures, toute la matière qu'ils amassent aujourd'hui sur ces débats d'actualité. L'enjeu n'en serait-il pas la faculté de l'homme à porter un jugement lucide et un jugement moral ?

### Histoire religieuse contemporaine

- Brigitte WACHÉ.- *Monseigneur Louis Duchesne (1843 - 1922), Historien de l'Église, Directeur de l'École française de Rome*. - Collection de l'École française de Rome, 167. - École française de Rome, 1992, XII + 760 p. Diffusion à Paris par les éditions de Boccard.

Il s'agit ici de l'édition de la thèse de doctorat d'État de Brigitte Waché, dont le Bulletin XXVII (p. 93 et Supplément) a naguère évoqué la soutenance. Il suffira donc ici de rappeler brièvement l'exploitation des archives requise par cette étude, ainsi que le contenu de cet ouvrage et de citer la conclusion de la préface donnée à cette publication par René Rémond.

Tout d'abord, donc, commençons par un bref rappel des sources dont l'exploitation était requise par ce travail. Si l'on songe à l'enracinement, à l'itinéraire, aux engagements et aux activités qui furent ceux de Duchesne, les documents qu'il était nécessaire de rassembler et d'éclairer

étaient extrêmement diversifiés: qu'il s'agisse des documents relatifs aux établissements dans lesquels il a été formé ou dans lesquels il a enseigné, établissements ecclésiastiques (comme le collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, l'École des Carmes ou l'Institut catholique de Paris), ou établissements de l'État (comme l'École pratique des hautes études ou l'École française de Rome), qu'il s'agisse des documents relatifs au rayonnement de Duchesne, au-delà des établissements d'enseignement ou de recherche, non seulement dans les milieux scientifiques et culturels français (en particulier à l'Institut), mais aussi dans les milieux scientifiques internationaux (en particulier, mais non exclusivement, à Rome). En outre, les liens établis à Rome même par le directeur de l'École française ne se limitent pas aux milieux italiens; ils ont véritablement une dimension cosmopolite, qui requiert donc une recherche de documents dans les divers pays. Quant à la situation particulière de Duchesne, à la fois homme d'Église et fonctionnaire français à l'heure de la Séparation, puis de la Première Guerre mondiale, cette situation en faisait un intermédiaire potentiel entre l'État français et le Vatican et le mettait en bonne place pour apporter sa contribution dans la préparation et la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège. Les documents publiés par Brigitte Waché dans son article sur les "Archives du Vatican conservées aux Archives nationales à Paris" (Bulletin XIII, 6 - 19) donnait un avant-goût de ses recherches.

Quel est l'apport de cette étude? Dans un contexte marqué par l'affermissement de la méthode historique au contact des "sciences annexes" qui se développaient alors, l'abbé Louis Duchesne (1843-1922) tire sa vocation d'historien de la prise de conscience des lacunes de la formation du clergé dans le domaine de l'histoire de l'Église. La découverte des travaux des Bollandistes d'une part, de l'archéologie chrétienne par l'intermédiaire de Giovanni Battista De Rossi d'autre part, sont décisives pour l'élaboration d'une méthode qui se veut rigoureusement scientifique et qui, toujours attentive aux résultats de l'archéologie, se fixe finalement sur le terrain philologique évidemment privilégié pour les premiers siècles de l'histoire de l'Église.

En analysant cette démarche et les difficultés qu'elle suscite à Duchesne qui, sans être lui-même moderniste, est pourtant atteint par les remous de la crise moderniste, cet ouvrage de Brigitte Waché apporte une contribution à l'histoire intellectuelle du XIX<sup>e</sup> siècle, jusque dans ses rapports avec la réflexion religieuse de l'heure. Cette étude inclut l'histoire des grands établissements scientifiques et historiques: ceux dans lesquels Duchesne s'est formé et à l'origine desquels il a souvent été mêlé, avant d'en assumer, comme ce fut le cas pendant vingt-sept ans pour l'École française de Rome, une direction remarquable.

Au-delà de l'histoire culturelle, c'est même aussi l'histoire politico-religieuse de la période qui est évoquée à travers cette biographie de Mgr Duchesne, car cet ecclésiastique, fonctionnaire de l'État français à l'heure de la Séparation, s'est trouvé dans une situation exceptionnelle pour jouer un rôle d'intermédiaire - même s'il ne fut le plus souvent qu'indirect - entre la France et le Saint-Siège.

Au terme de la préface qu'il a donnée à la publication de la thèse de Brigitte Waché, René Rémond met en lumière le "trait le plus original de cette figure de prêtre et de cette oeuvre scientifique. Si Mgr Duchesne s'inscrit dans la continuité des fondateurs de la critique historique, il est des premiers à introduire la rigueur scientifique dans l'histoire religieuse et à appliquer au traitement de ses sources les règles de la critique historique. Audacieuse en tout temps, l'entreprise était plus encore à l'époque où Mgr Duchesne publie l'essentiel de son oeuvre : la crise moderniste avive les craintes des autorités religieuses et encourage tous les soupçons. Mgr Duchesne professe qu'il ne saurait y avoir incompatibilité entre une recherche honnête de la vérité historique et l'intérêt supérieur de l'Église, entre la conformité aux exigences de la méthode scientifique et la fidélité à la foi. L'Église n'a rien à gagner à entretenir de pieuses légendes. Aussi s'emploie-t-il à ruiner un certain nombre de traditions auxquelles étaient attachés les fidèles et les prêtres et qui faisaient remonter l'origine des diocèses de France à l'action directe des apôtres ou de leurs disciples immédiats. La réfutation de ces légendes suscita des animosités et des controverses que Brigitte Waché restitue avec exactitude.

Si certains de ses écrits lui valurent des censures dont il souffrit et mirent à rude épreuve son intelligence et sa sensibilité, Brigitte Waché montre d'une manière qui paraît sans appel qu'il conserva dans l'ensemble l'estime de l'Église et resta toute sa vie un prêtre profondément attaché à son Église et convaincu qu'il n'avait pas à choisir entre la fidélité aux devoirs du savant et la fidélité à l'Église.

Cette étude conduite avec une probité exemplaire intéresse, de par la richesse de la personnalité du Directeur de l'École française et la variété de ses activités, tout à la fois l'histoire de la connaissance historique, des institutions savantes, des relations entre le mouvement intellectuel et la vie religieuse, des rapports entre la République et l'Église. Autant de motifs qui concourraient à lui assigner sa place dans la collection des grandes thèses publiées par l'École française."

- Charles MOLETTE - "En haine de l'Évangile". *Victimes du décret de persécution nazi du 3 décembre 1943 contre l'apostolat catholique français à l'oeuvre parmi les travailleurs requis en Allemagne 1943-1945*. - Paris, Fayard, 1993, 384 p.

Sur plusieurs points, le dossier rassemblé dans cet ouvrage éclaire d'un jour nouveau les questions abordées:

#### 1) Sur la mise en place du S.T.O.

Ce qui est particulièrement mis en lumière ici, c'est que la mise en place du S.T.O. résulte d'une stratégie préétablie, préparée par une action menée parallèlement au niveau des organisations de jeunesse et au niveau des organisations du travail. On connaissait, certes, l'existence des Chantiers de jeunesse, de la Charte du travail, du S.T.O.; ce que l'on perçoit bien ici c'est la cohérence du système mis en place par le gouvernement de Vichy, sous la pression de l'Allemagne, précisément à partir du moment où l'Allemagne a réussi à imposer le retour de Laval au pouvoir, le 18 avril 1942:

- rencontre entre Göring et Laval en mai 1942, suivie d'un engagement de celui-ci à fournir non seulement les travailleurs demandés par l'Allemagne mais encore des soldats qu'elle ne demande pas;

- création du Comité d'information ouvrière et sociale, en juin 1942, pour mettre en condition les masses ouvrières et aboutir à la constitution de détachements d'ouvriers partant en Allemagne;

- décrets d'application de la Charte du travail, fin août 1942, qui réduisent à néant toutes les structures syndicales;

- loi du 4 septembre 1942 mettant à la disposition de l'occupant 150.000 spécialistes;

- et enfin loi du 16 février 1943 instituant le S.T.O.

Et le but de toute cette stratégie, c'est la construction de l'Europe nouvelle sous l'égide du national-socialisme, ce qui suppose une "réorientation spirituelle" des individus pour les mouler dans la doctrine nazie. Il ne s'agit pas seulement de résoudre un problème économique - le besoin de main d'oeuvre -, il s'agit aussi d'une forme de conquête des esprits au service d'une politique.

Dans cette perspective, tout ce qui risque de détourner l'entreprise du but qui lui est imparti doit être anéanti; or l'action catholique menée au sein du S.T.O. constitue précisément un obstacle majeur à la tâche de réorientation spirituelle que les nazis veulent accomplir au moyen de la réquisition des travailleurs.

#### 2) Sur l'action catholique menée au sein du S.T.O.

Le fait d'avoir été au nombre des requis par le S.T.O. est bien souvent assimilé à une forme de collaboration. Or, si l'on envisage le cas des jeunes dont il est ici question, on peut relever un certain nombre de points:

- ce ne sont pas des volontaires;

- ils protestent eux-mêmes contre le S.T.O.<sup>1</sup> ;

- s'ils partent contraints et forcés, c'est avec la conviction qu'il est nécessaire d'assister les requis<sup>2</sup> (et c'est la même conviction qui pousse un certain nombre de prêtres prisonniers à devenir prisonniers "transformés");

- ils confèrent à cette assistance une dimension missionnaire<sup>3</sup> ;

<sup>1</sup> "Mesures iniques de déportation, car il n'est pas d'autre nom pouvant qualifier ces départs massifs de travailleurs de tous les âges, de toutes les régions" (cit. p. 297).

<sup>2</sup> "Tant que le gars n'a pas la main sur la portière du train, il faut l'aider à se planquer. Après, il faut le soutenir" (cit. p. 150).

<sup>3</sup> "L'apostolat jociste sera pour moi une bien grande consolation [...] On est jociste partout! Partout on peut rayonner l'idée chrétienne du travail, partout nous pouvons être au milieu de nos frères des Christs vivants" (cit. p. 135). "Je suis venu en Allemagne, non pas pour gagner de l'argent pour mes parents, non pas pour travailler pour l'Allemagne, mais je suis venu comme missionnaire, et j'entends le rester" (cit. p. 208).

- et tel est bien le motif de leur arrestation et de leur condamnation<sup>4</sup>.

L'action catholique est donc assimilée par les autorités nazies elles-mêmes à une forme de résistance.

#### 3) Sur la résistance spirituelle

L'étude ici présentée permet d'affiner la notion de résistance chrétienne au nazisme:

- d'une part, il y a la résistance d'inspiration chrétienne qui pousse à des actes de charité ou à une action politique, celle aussi qui peut amener à une action politique ou armée;

- d'autre part, il y a la résistance "proprement spirituelle" (avec "les armes de l'esprit"): résistance à l'entreprise de dégradation morale et religieuse voulue par le nazisme; et cet ouvrage rend manifeste que ce n'est pas seulement le cas de *Témoignage chrétien*.

On peut retenir à cet égard le témoignage de l'abbé Pannier, au retour, en juin 1945:

"Avons-nous fait de la résistance? Oui, mais indirectement. Ce qu'on appelle aujourd'hui 'résistance spirituelle'.

Indirectement, car nous avons servi le Christ et annoncé l'Évangile, donc lutté contre les ennemis du Christ et les doctrines opposées à l'Évangile (nazisme).

Résistance spirituelle. D'aucuns ont attaqué le nazisme par les armes, s'attaquant à sa puissance matérielle. Nous, c'est en prêchant l'Évangile que nous avons attaqué le nazisme lui-même, chez lui, en Allemagne. Les alliés cherchent aujourd'hui à extirper le nazisme de l'Allemagne? Nous nous étions à la tâche en 1943<sup>5</sup>."

C'est cette résistance qui est visée par le décret de persécution du 3 décembre 1943.

#### 4) Sur l'existence d'une persécution visant particulièrement l'apostolat catholique organisé parmi les travailleurs requis en Allemagne

Cet aspect constitue l'apport historique essentiel de l'étude ici présentée.

Plusieurs points sont particulièrement mis en lumière:

- Le décret de persécution du 3 décembre 1943 s'inscrit dans la ligne d'une lutte contre le christianisme nourrie dans l'opposition à l'encyclique *Mit brennender Sorge*<sup>6</sup>.

- Le décret est l'aboutissement de tout un travail d'information réalisé par la police allemande tant à partir de faits publics que de divers autres moyens, surveillance du courrier, obtention de renseignements (de multiples façons), perquisitions (comme celles qui furent opérées à Paris au siège de l'aumônerie Rodhain et au secrétariat national de la J.O.C.), etc. Car les nazis ont bien perçu l'unité qui existait entre les démarches de Rodhain pour la mise en place d'une aumônerie auprès des prisonniers et des travailleurs, et la substitution que représentait, devant l'échec de ces démarches, les engagements apostoliques au sein du S.T.O. Du même coup, à l'encontre du but poursuivi, les arguments avancés par Rodhain dans ses négociations en faveur de la reconnaissance d'aumôniers, et la correspondance qu'il entretenait avec les prêtres "transformés"<sup>7</sup> apportèrent autant d'éléments permettant à la police de dresser la carte précise de l'action catholique organisée au sein des travailleurs requis.

- La tâche de la Gestapo fut également facilitée par les services de Vichy: la délégation officielle française à Berlin particulièrement hostile au développement de l'apostolat catholique parmi les travailleurs<sup>8</sup>, le Commissariat général à la main d'oeuvre française en Allemagne, sans parler du P.P.F., de la Milice, etc.

Cet ouvrage est historiquement très important. Il envisage, en effet, le nazisme d'une manière qui pourra paraître assez neuve, au moins à certains: il l'envisage - documents à l'appui - comme un paganisme. Cette perspective, qui se dégage de l'analyse des faits et des textes, permet de renouveler la lecture de bien des éléments de la Seconde Guerre mondiale.

En abordant la question générale des diverses formes religieuses de la Résistance, cette étude n'affecte pas seulement le monde catholique, mais encore le monde chrétien et le monde

<sup>4</sup> "Vous êtes jociste-Führer. Vous recevez vos consignes de Suhard. Ceci montre bien le motif de votre arrestation. Vous êtes ici pour lutter contre le national-socialisme, et donc contre le moral de l'Allemagne" (cit. p. 210). "Par son action catholique auprès de ses camarades français, pendant son service du travail obligatoire, a été un danger pour l'État et le peuple allemands" (cit. p. 175).

<sup>5</sup> Cit. p. 194.

<sup>6</sup> Voir, par exemple, le témoignage de l'abbé Pannier, p. 204.

<sup>7</sup> Voir p. 93, 99, 116-119.

<sup>8</sup> Voir notamment l'enquête réalisée les 29 et 30 octobre 1943 à Nuremberg par J. Gaston, délégué à la Jeunesse et responsable du Service culturel de la Délégation officielle française à Berlin (voir p. 95).

juif lui-même; peut-être même chaque être humain se sentira-t-il concerné au point le plus secret, qui est aussi le plus sacré. On ne peut, en effet, réduire le nazisme à un racisme ou à une dictature. Ce qui en donne la clé, c'est une réorientation spirituelle qu'il veut universellement imposer à la "nouvelle Europe" sous l'hégémonie nazie.

Brigitte Waché  
(Université de Saint-Étienne)

- Marie-Laure DAUCHEZ.- *L'Aumônerie militaire catholique pendant la guerre d'Indochine*. - Mémoire de maîtrise d'histoire. - Paris IV Sorbonne, 1992, 152 p. polyc.

Dans cette page d'histoire, douloureuse pour tant d'hommes, que représente la guerre d'Indochine, il est sans doute utile de faire sa place à l'étude de l'Aumônerie militaire catholique. Ce n'est pas seulement une page de l'histoire religieuse et de la présence de l'Église qui est en jeu; assurément cet aspect pourrait être légitimement considéré comme un "lieu théologique". Mais cette présence de l'aumônerie catholique au sein de la guerre d'Indochine est aussi un "fait de civilisation spécifique", dans lequel sont inextricablement imbriquées l'impact de l'action du gouvernement français aux prises avec une ancienne colonie qui, non sans être manipulée, cherche à s'affranchir et la présence active de l'Église auprès des hommes de son temps. D'ailleurs 300 aumôniers qui ont payé de leur sang leur participation à cette action, 14 aumôniers qui y sont restés, 8 qui y ont été faits prisonniers, 4 qui furent enfermés dans le camp retranché de Diên-Biên-Phu, ce sont des faits réels.

Quel qu'ait été le statut civil, militaire, ecclésiastique des aumôniers militaires, leur situation en Indochine n'était que rarement celle d'une vie de garnison, c'était plutôt la responsabilité pastorale d'un secteur qui était leur lot (certains secteurs comptant jusqu'à 120.000 km<sup>2</sup> au Cambodge ou 230.000 km<sup>2</sup> au Laos), ou bien la responsabilité d'une sorte d'aumônerie opérationnelle liée aux opérations militaires des trois armes et à leur organisation (les aumôniers d'unités parachutistes, par exemple, étaient eux-mêmes parachutistes); aussi nombreuses furent les décorations et les citations décernées à des aumôniers militaires. Lié à leur situation concrète, leur ministère sacerdotal en était inévitablement marqué: le service sacramentel représentait souvent un aspect important de leur vie (y compris dans l'approche et la rencontre de la mort); et le caractère mouvant de cette population ne favorisait pas toujours des contacts personnels prolongés ou un soutien apostolique suivi.

De plus, ni la contestation de la guerre d'Indochine dans l'opinion, ni la confrontation avec le communisme sur le terrain, ne pouvaient pas ne pas affecter les aumôniers militaires; sans oublier que leurs relations avec le clergé local - y compris autochtone - ne pouvaient pas ne pas retentir, d'une part, des répercussions d'une persécution religieuse subie par les uns comme par les autres, et, d'autre part, d'exigences d'une guerre d'indépendance coloniale dans laquelle les uns et les autres ne se retrouvaient pas dans le même camp. En toute hypothèse, on ne peut oublier, par exemple, que sur 110 parachutistes faits prisonniers avec le père Jeandel (lequel resta trois jours dans le coma) 4 seulement ont survécu, ou bien que les traitements infligés aux prisonniers rappellent ceux des camps de concentration nazis.

Telle est donc la situation au sein de laquelle l'aumônerie militaire catholique a accompagné et soutenu, d'une manière spécifique, l'armée française engagée dans la guerre d'Indochine. Grâce aux archives qu'elle a pu avoir entre les mains, l'auteur de ce travail universitaire laisse voir que la guerre d'Indochine a eu une autre dimension que militaire ou politique.

#### Allemagne : 1ère guerre mondiale

- Hermann-Josef SCHEIDGEN.- *Deutsche Bischöfe im Ersten Weltkrieg*. Die Mitglieder der Fuldaer Bischofskonferenz und ihre Ordinariate 1914-1918.- (Bonner Beiträge zur Kirchengeschichte, vol. 18).- Cologne-Weimar-Vienne, 1991, 420 p., 88,- DM.

Cette thèse de doctorat en Histoire de l'Église de H.-J. Scheidgen (faculté de théologie de Bonn) a pour sujet le "rôle des évêques de la Conférence épiscopale de Fulda et de ses ordinaires des lieux, de 1914 à 1918". Faisaient partie de la Conférence épiscopale de Fulda, organe précurseur de la Conférence épiscopale d'Allemagne, les évêques des deux provinces ecclésiastiques prussiennes, celui de la province de Fribourg et, à partir de 1907, ceux de Strasbourg et de Metz (l'Alsace-Lorraine ayant été annexée au Reich), mais non les évêques des deux provinces ecclésiastiques bavaroises. La présidence de la Conférence au cours de ces années est revenue au Cardinal de Cologne, Félix von Hartmann; toutefois, l'organisation des mesures de secours se réalisait largement sur le plan diocésain. L'auteur a examiné "de quelle façon les évêques de la Conférence de Fulda, en tant que groupe dirigeant de l'Église reconnue officiellement ont réagi au phénomène de la guerre mondiale, comment ils l'ont jugée et dans quelle mesure elle les a engagés" (p. 18).

A cet effet l'auteur a exploité de nombreuses sources: non seulement les bulletins officiels des diocèses, mais encore les fonds des archives publiques concernés et même ceux des Archives Vaticanes. En appendice, il illustre l'attitude des évêques allemands par vingt autres documents représentatifs. Ici, nous voudrions au moins rendre compte des contacts établis avec la France et l'Église de France.

Il faut noter que, dans le Second Empire Allemand, fondé en 1871, les catholiques formaient une minorité et qu'après le Kulturkampf mené par le chancelier du Reich, Bismarck, ils s'efforçaient de coopérer aussi bien que possible avec les institutions publiques. Ils participaient, par exemple, de manière active à des quêtes financières et matérielles pour compenser les charges de l'économie de carence due à la guerre (chap. 7,8,13).

Scheidgen commence par un bon abrégé de l'état des recherches en Allemagne concernant la première guerre mondiale. Ici on retiendra surtout l'excellente édition des Actes de la Conférence Episcopale de Fulda (1900-1917, éd. par Erwin Gatz, Mayence, 1985). Le début de la première guerre mondiale n'a pas provoqué de réactions d'enthousiasme ou de patriotisme de la part des évêques allemands, qui ont réagi de façon très réservée. Au commencement de la guerre, la vie religieuse des croyants fut réactivée à bref délai, et les premières nouvelles de victoire furent saluées par des sonneries de cloches. Mais très vite, les soucis concernant les soldats blessés ou tombés prédominèrent. L'auteur montre l'évolution de leur éthique de la guerre, telle qu'elle est exprimée dans les lettres pastorales des évêques allemands au cours des hostilités. Gardiens de la morale catholique, ils accusaient surtout les inconvénients et les délits moraux du contexte de la guerre.

Bien que les prêtres allemands fussent exempts du service militaire, on les employait dans l'aumônerie militaire ou dans les services de santé. Par contre on enrôlait sous les drapeaux les étudiants en théologie: quelques-uns s'enrôlaient volontairement, portant ainsi préjudice au recrutement sacerdotal.

Le dixième chapitre traite à fond la "pastorale de guerre spéciale" surtout celle des prisonniers de guerre. "Les membres de la Conférence épiscopale de Fulda se consacraient avec beaucoup de zèle à la pastorale militaire soit des prisonniers ennemis dans les camps allemands, soit des prisonniers allemands dans les camps étrangers" (p. 151 s.). Ainsi, le Cardinal Hartmann obtint que des prêtres prisonniers de guerre français soient traités comme des officiers. De même, l'aumônerie des soldats allemands par des "prêtres du pays ennemi" convenait tout à fait aux évêques allemands. De 1914 à 1917 existait à Muenster un camp de prisonniers de guerre spécial pour 28 candidats français au sacerdoce; là ils pouvaient continuer leurs études de théologie. L'un d'entre eux fut ordonné prêtre par l'évêque de Muenster en 1915.

Le cardinal Hartmann se chargeait de coordonner l'aumônerie des prisonniers de guerre allemands en France. Pour y parvenir il se servait du bénédictin suisse Sigismund von Courten (Einsiedeln), lequel organisa la pastorale religieuse pour les prisonniers de guerre allemands. Parallèlement, l'abbé Eugène Dévaud (Fribourg) pouvait inspecter les possibilités de vie chrétienne dans les camps de prisonniers de guerre français et belges en Allemagne.

Le douzième chapitre décrit les mesures spéciales prises par des diocèses allemands pendant la guerre : "Secours de guerre de l'Eglise de Paderborn", financé principalement par des recettes provenant de collectes. Cette organisation n'allait pas seulement à la recherche des prisonniers et disparus dans tous les pays, mais elle faisait paraître aussi des textes de sermons français, une revue bimensuelle *Dieu et l'Eglise* à 35.000 exemplaires, pour les prisonniers de guerre en Allemagne, ainsi que des livres de prières français. Paul Guillaume Keppler de Rottenburg était le seul évêque allemand qui ait publié un livret pour les soldats en 1914. Dans son *Leidenschule* ("Ecole de la souffrance"), il présentait la guerre comme jugement de Dieu sur les hommes, l'amour chrétien étant la seule puissance impartiale dans cette guerre entre les peuples.

Si les évêques allemands se sont occupés pendant leurs conférences régulières spécialement de "la France, ennemie de guerre", ce fut en raison de l'ouvrage *La guerre allemande et le catholicisme* (1915), publié par Mgr Alfred Baudrillart, (recteur de l'Institut catholique de Paris), publication soutenue par onze évêques français et à laquelle s'opposèrent des professeurs de théologie allemands par des ouvrages analogues (éditeurs A.G. Rosenberg, G. Pfeilschifter). Dans ces publications, on cherchait à atteindre le nationalisme du catholicisme du pays opposé.

La situation de la pastorale dans les deux diocèses allemands Metz et Strasbourg se trouvait être spécialement difficile. L'évêque de Metz, Karl Benzler, s'employait activement contre les essais de germanisation de la part de l'administration militaire allemande, afin que fût maintenu le culte français dans les paroisses concernées. "La religion, touchant au fond intime de l'homme, cherche son expression naturelle dans la langue qui nous est la plus proche, c'est-à-dire la langue maternelle. Chaque restriction violente de ce besoin va être ressentie comme lésion d'un droit naturel" (p. 275). Toutefois Benzler n'admettait pas que s'intensifie le culte de Jeanne d'Arc dans son diocèse. Cet évêque ayant défendu son clergé, le gouvernement allemand songea à le destituer à la fin de la guerre.

Les interventions répétées du Cardinal Hartmann de Cologne auprès de l'empereur allemand et de l'autorité militaire contre le bombardement de la Cathédrale de Reims trouvèrent appui auprès du Pape

Le quinzième chapitre décrit de façon détaillée la position des évêques allemands face à l'occupation de la Belgique neutre. La résistance contre l'occupation allemande se cristallisait autour du Cardinal Désiré Mercier, provoquant finalement l'intervention du Saint-Siège. Alors que les évêques Mercier et Hartmann avaient pris parti l'un contre l'autre au nom de leurs conférences épiscopales respectives, le cardinal belge remercia en 1918 son confrère allemand d'avoir empêché la confiscation des cloches belges.

Les chapitres 16 et 17 exposent la relation des évêques allemands avec le Pape Benoît XV et l'empereur Guillaume II. Mises à part quelques formules de soumission d'usage, le soutien accordé par les évêques allemands à la note de paix pontificale d'août 1917 resta très réservé. Jusqu'à la fin de l'Empire, le cardinal Hartmann, président de la Conférence épiscopale, était, en tant qu'"évêque d'Etat et homme de confiance", fidèle et sincèrement dévoué à l'empereur et à la monarchie.

A la fin de la guerre, les évêques allemands se trouvaient devant deux tâches difficiles : l'intégration pastorale des soldats revenant du front et la coopération avec le nouveau gouvernement démocratique-révolutionnaire qui décréta, entre autres, le vote des femmes et une séparation assez prononcée mais non absolue de l'Eglise et de l'Etat.

Ce livre représente un travail important pour comprendre le rôle qu'entend jouer l'Eglise catholique allemande dans l'unification de l'Eglise catholique en Europe. L'index détaillé, comportant noms de personnes, de lieux et de thèmes, rend plus accessible cette étude.

(Résumé du compte rendu de Reimund Haas [Cologne])

\*\*\*\*\*

**PROVERBE ÉVÉ**  
(SUD DU TOGO)

**KR HOHOA NU WO GBI NA YEYEA DO**  
(Prononcer : Ka hohoa nou wo gbi na yéyéa do)

À la suite de l'ancienne corde - et en s'en inspirant - on tisse la nouvelle

10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU  
CARDINAL ANTONIO SAMORÉ (1905-1983)  
=====

L'Association doit trop au Cardinal Samoré pour qu'il nous soit permis de laisser passer le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort sans évoquer l'hommage qu'a rendu à sa mémoire le Cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat.

Nous donnons donc ici le contenu de la page 8 du n° du 6 avril 1993, de *L'Osservatore romano* en langue française, consacré à cette célébration.

**PASTEUR ET DIPLOMATE**

**S. Em. le Cardinal A. Sodano rappelle la figure de celui qui fut le médiateur du "Canal de Beagle".**

A l'occasion du Xe anniversaire de la disparition du Cardinal Samoré, les Gouvernements de l'Argentine et du Chili ont voulu rendre hommage au regretté Cardinal, médiateur au nom du Saint-Père Jean-Paul II, dans l'affaire dite du "Canal de Beagle".

Le Secrétaire d'Etat du Souverain Pontife Jean-Paul II, S.Em. le Cardinal A. Sodano, a présidé au monastère du Mont-Carmel de Vetralla, lieu de sépulture du Cardinal, la célébration eucharistique. Au cours de son nomélie, le Secrétaire d'Etat, en rappelant les vertus du défunt Cardinal, pasteur et diplomate hors du commun, a voulu souligner le sens et l'intérêt de la diplomatie pontificale à la lumière de l'exemple du grand homme d'Eglise qu'a été le Cardinal Samoré.

"Messieurs les Cardinaux, mes chers frères dans l'Episcopat, Excellences, MM. les Ambassadeurs et MM. les représentants des Autorités, Frères et soeurs dans le Seigneur !

Le 3 février 1983, l'Ange du Seigneur passa dans la clinique romaine de Villa Flaminia, où avait été admis quelques jours auparavant le Cardinal Antonio Samoré, et il l'invita à se rendre sur l'autre rivage de la vie.

Ainsi, à 78 ans, se concluait l'existence d'un grand homme d'Eglise, qui avait tout vécu d'une manière extrêmement intense, qui avait dédié son sacerdoce à servir les Pontifes romains, de Pie IX à Jean-Paul II. En cette lointaine année 1929 en effet, le jeune prêtre placentin avait quitté sa belle terre d'Emilie, et était parti pour la Lituanie, comme collaborateur à la Nonciature Apostolique.

Depuis lors, toute son existence sera marquée par une volonté d'acier de servir généreusement et intelligemment le Siège apostolique.

Lors de l'une de ses dernières rencontres avec le regretté Ambassadeur chilien, S.E. M. Enrique Bernstein, et comme celui-ci rappelait avec nostalgie sa longue carrière diplomatique au service de son pays, le Cardinal Samoré pouvait lui dire, d'un air bonhomme, et avec un éclair de saint orgueil qui jaillissait de ses yeux limpides : "Mon cher Ambassadeur, en cela je vous bats. Pour ma part, il y a 54 ans que j'ai l'honneur de servir le Saint-Siège !"

Les étapes de son service sont bien connues : de la Nonciature apostolique en Lituanie à la Secrétairerie d'Etat, durant les tragiques années de guerre ; de la charge de Conseiller dans la délégation apostolique à Washington, à celle de Nonce apostolique en Colombie ; de la haute responsabilité de Secrétaire de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires à celle de Cardinal de la Sainte Eglise romaine.

De toutes ces fonctions, il se souviendra avec une nostalgie particulière de celle de Nonce apostolique en Colombie de 1950 à 1953. Ces trois années mar-

quent profondément sa vie, et permettent de mieux comprendre toute sa sollicitude particulière pour l'Amérique latine.

En réalité, le nom du Cardinal Samoré est lié à un très grand nombre d'événements importants pour la vie de l'Eglise sur ce continent. Il collabore à la préparation de la première Conférence générale de l'Episcopat latino-américain à Rio de Janeiro en juillet-août 1955 ; il devient l'un des promoteurs de la Commission pour l'Amérique latine, instituée par Pie XII en 1958 ; il participe avec le Pape Paul VI à la II<sup>e</sup> Conférence générale de l'Episcopat latino-américain, qui se déroule à Medellin en 1968. Il contribue aux initiatives les plus variées d'aide aux Eglises de ce continent. Vraiment, l'Amérique latine fut l'un des plus grands sujets d'inspiration de toute la vie du Cardinal Samoré.

Sa sollicitude pastorale caractéristique pour l'Amérique latine, le grand amour qu'il portait à ces populations, la connaissance de l'histoire, de la géographie, des traditions culturelles de ces peuples, l'amènent donc à accepter avec enthousiasme le nouveau travail que lui confie, le 24 décembre 1978, le Pape Jean-Paul II, être son Représentant spécial auprès des gouvernements d'Argentine et du Chili, pour contribuer à résoudre la grave crise qui avait éclaté entre les deux pays, suite à la controverse bien connue qui avait surgi pour la possession de quelques territoires dans cette zone australe, et précisément situés dans la zone du canal de Beagle.

Commençait ainsi une oeuvre qui, pour le Cardinal déjà âgé, était épuisante, mais enthousiasmante. Je me le rappelle lorsqu'il arriva à l'aéroport de Santiago du Chili, à bord d'un petit avion, un Tango II, gracieusement mis à sa disposition par le Gouvernement argentin. C'était le 28 décembre 1978. Il était onze heures du matin. Mais en l'espace de quelques heures, il avait déjà pris contact avec le Cardinal Silva Henríquez, Archevêque de Santiago, et avec les responsables de la Conférence épiscopale, avec le Ministre des Affaires étrangères et avec le Président de la République. Pour moi, comme pour le personnel de la Nonciature, il était édifiant de voir avec quel acharnement il cherchait à comprendre la raison de cette crise, à la lumière de l'histoire et de la psychologie des peuples.

Le Nonce apostolique en Argentine, et moi-même au Chili, nous cherchâmes à faciliter son travail. Il nous en fut toujours reconnaissant. Le Cardinal Samoré et moi avions un lien particulier qui tirait son origine du fait que c'était lui qui m'avait ordonné Evêque en la cathédrale d'Asti, le 15 janvier 1978, avant mon départ pour le Chili.

Le travail des représentations pontificales en Argentine et au Chili a certes été utile au Cardinal, mais le poids le plus important de la tâche reposa sur ses épaules, jusqu'au moment de sa mort. Ce furent quatre années d'un intense labeur, mené avec cette volonté d'acier qui le caractérisait. Sans doute, sans la ténacité proverbiale du Cardinal Samoré, l'oeuvre de médiation n'aurait jamais abouti.

Malheureusement, il ne put assister à la signature du "Tratado de paz y amistad" auquel souscrivirent les représentants de l'Argentine et du Chili, en présence du Cardinal Agostino Casaroli, Secrétaire d'Etat, en la Cité du Vatican, le 29 novembre 1984. Mais tout le monde a reconnu que ce Traité avait eu deux auteurs principaux : le Pape Jean-Paul II, qui l'avait inspiré, et le Cardinal Samoré, qui l'avait réalisé.

Frères et soeurs dans le Seigneur !

Dix années ont déjà passé depuis la disparition du grand homme d'Eglise que fut le Cardinal Samoré, et les Gouvernements d'Argentine et du Chili ont voulu renouveler devant sa tombe l'expression de leur plus profonde gratitude à celui qui les a aidés à retrouver le chemin de la paix.

Au cours de cette Sainte Messe, nous remercierons tous ensemble le Seigneur pour avoir donné à l'Eglise et au monde cette grande personnalité que fut le Cardinal Samoré.

Au cours de cette Célébration eucharistique, nous demanderons au Seigneur de continuer à bénir l'action de tous ceux qui, dans le monde, oeuvrent pour instaurer la justice et la paix.

Au cours de cette Sainte Messe, nous demanderons surtout pour nous tous, membres du clergé ou laïcs, le don d'une grande générosité pour accomplir la mission que la Providence a bien voulu nous confier.

Dans le silence de ce monastère caché, le corps du Cardinal Samoré attend l'heureux jour de la résurrection finale. Nous aimons déjà contempler son âme dans la gloire des saints.

En réalité, comme l'a rappelé le Pape Jean-Paul II dans l'homélie pour les obsèques du défunt Cardinal, il fut toujours, même s'il travailla intensément dans le siècle, l'homme de Dieu, le prêtre du Christ, l'Evêque et le Cardinal dans la fidélité la plus absolue à sa mission.

"Homme de Dieu" dans le plein sens du terme - disait le Saint-Père, il était constamment orienté vers le surnaturel, avec une sincère droiture. Les questions, les problèmes, les circonstances ponctuelles, il les voyait avec le regard pénétrant de la foi, dans la perspective plus haute de la fin dernière. Notre inoubliable frère peut donc être placé dans la catégorie des bons et fidèles serviteurs, "qui font de la vie une attente constante du moment suprême, et, lorsqu'arrive cet instant, ils sont accueillis dans la joie du Seigneur" (L'O.R., du 6 février 1983).

Pour nous, enfin, qui avons l'honneur de collaborer aux côtés du Souverain Pontife et de l'aider dans sa sollicitude de Bon Samaritain sur les chemins du monde, la douce et chère figure du Cardinal Samoré restera toujours comme un exemple lumineux dont nous devons nous inspirer.

Il nous a enseigné que la diplomatie pontificale n'est autre qu'une forme d'amour pour les peuples, un moyen dont se servent les Pontifes romains pour collaborer à la paix et au bien-être des Nations. Et tel fut l'esprit de service dont nous a laissé un lumineux exemple le regretté Cardinal. Et même, il nous rappelle que, si la diplomatie se propose comme objectif premier de faire régner sur terre le droit, la justice et la paix, alors elle se trouve sur la même ligne que l'Eglise catholique. Il nous apprend ensuite que, à la lumière de la foi, la diplomatie peut recevoir une force et une vigueur nouvelles. En réalité, "une diplomatie qui ne serait pas animée par l'estime et l'amour des hommes, ne serait pas en mesure d'établir une paix durable dans le monde" (Paul VI - *Insegnamenti* - I, 1963, 435).

Voilà le moteur spirituel de la diplomatie pontificale, qui est une diplomatie de service, privée d'intérêt propre à défendre, et tournée tout entière vers le bien de l'humanité.

Lorsque Mgr Montini dut quitter la Secrétairerie d'Etat pour assumer la haute fonction d'Archevêque de Milan, le Doyen du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, S.Exc. M. Wladimir d'Ormesson, Ambassadeur de France, dit entre autres, dans son adresse de salut : "Ce que nous respectons et aimons le plus en vous, c'est que, derrière le ministre, nous avons toujours senti le prêtre (Hubert, *Paul VI*, Paris, 1963, p. 64). Je crois que cela a aussi été le secret de la réussite personnelle du regretté Cardinal Samoré ; tous eurent l'impression de se trouver devant un homme de Dieu, un homme d'Eglise, animé par les plus nobles idéaux.

Réunis devant sa tombe, nous recueillons aujourd'hui son enseignement, et nous nous engageons à poursuivre notre mission, à la lumière de son exemple. Puisse le nom de ce cher Cardinal vivre toujours comme une bénédiction parmi nous, ainsi que parmi les chères populations d'Argentine et du Chili, qu'il a tant aimées."

Au terme de l'homélie, S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat a remercié, en langue castillane, LL.EE. MM. les Ambassadeurs d'Argentine et du Chili pour avoir voulu organiser l'acte d'hommage au Cardinal Samoré, et a étendu ses remerciements aux deux délégations extraordinaire argentine et chilienne, conduites par S.E. Mme Susana Ruiz Cerruti, pour l'Argentine, et par le Professeur Santiago Benadava pour le Chili, venus expressément à Vetralla, mandatés par leurs Gouvernements respectifs.

L'Argentine et le Chili - a ajouté le Cardinal - ont voulu rappeler le dixième anniversaire de la disparition du Cardinal Samoré, en lui dédiant le fameux passage international "el Puyehue", qui unit la partie méridionale de leurs pays respectifs. "Mais je suis sûr - devait conclure le Cardinal Secrétaire d'Etat - que le nom du Cardinal Samoré, plus que sur la roche de la Cordillère des Andes, restera surtout gravé pour toujours dans les coeurs reconnaissants des Argentins et des Chiliens".



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac. 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 39

Printemps 1993

SOMMAIRE

	Pages
- Renseignements et nouvelles . . . . .	1
- Bibliographie du Père Jean Mauzaize : Publications conservées dans cinq départements concernés par ses recherches historiques et archivistiques, par Monique Fournier	2
- Le "Fonds Perraud" au Centre national des Archives de l'Eglise de France, par Yves Guichart . . . . .	9
- Heurs et malheurs d'un procès canonique, perdu et retrouvé, par Louis Rimbault . . . . .	15
- Memento . . . . .	22
- A propos du laïcat catholique, à la suite de la présentation du dossier sur "les Archives de la Société de Saint-Vincent-de-Paul" * Appel à recherches sur Gaston de Renty (1611-1649), par Raymond Triboulet . . . . .	23
* L'amitié aux sources des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par Brigitte Waché . . . . .	24
* Consultation de la S.C. du Concile, à propos du caractère laïc de la Société de Saint-Vincent-de-Paul . . . . .	29
* Quelques amitiés célèbres au XIXe s., par Mgr René de La Serre,	33
* La place de l'amitié dans l'apostolat, par S.S. Paul VI . . . . .	34
- A propos d'archives enfouies : "L'Initiative" (de la rue de la Villette à la rue Bouret) et les Petites Servantes du Seigneur, par Michel Cointepas . . . . .	35
- Bibliographie . . . . .	43
- 10e anniversaire de la mort du Cardinal Antonio Samoré . . . . .	52



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 39

Printemps 1993

(Supplément)

TIRE A PART

LA SAINTETE DE L'INTELLIGENCE

CHEZ CHARLES DE FOUCAULD

par Monseigneur Charles Molette

## La sainteté de l'intelligence chez Charles de Foucauld<sup>1</sup>

(Simple réflexions à propos de l'article de Henri Odon, paru dans la revue *En terre d'Islam*, n° de juin 1930, et intitulé "L'oeuvre scientifique du P. de Foucauld et son sens missionnaire")

En exergue de cet entretien, je placerais volontiers comme références les deux textes suivants:

- l'un, de Pie XI : "Ce qui manque aux catholiques vis-à-vis de leurs frères d'Islam, c'est moins le zèle charitable que la connaissance par le dedans et comme une intuition sympathique de leur âme<sup>2</sup>";

- l'autre, de Louis Massignon, ce disciple du père de Foucauld qui, converti en mai 1908, fit sa thèse sur le mystique musulman mort crucifié au début de notre Xe siècle, Al-Hallâj, et qui requérait, pour lui-même et pour ses frères chrétiens, d'entrer "axialement" dans la connaissance de l'Islam.

Une "connaissance par le dedans et comme une intuition sympathique de leur âme", d'un côté ; et entrer "axialement" dans la connaissance de l'Islam, d'autre part. A dire vrai, ces deux exigences n'en font qu'une. Et théoriquement ce pourrait être fascinant ; mais il n'est pas sûr que ce souci soit toujours manifeste dans toutes les études sur la question :

Sans doute peut-on se poser la question de savoir si c'est bien cette perspective qui était présente à Charles de Foucauld dans son travail scientifique, dès lors du moins que l'on prend conscience de ce qu'a requis l'oeuvre qu'il a accomplie et dont je propose que nous nous entretenions aujourd'hui. Pour aller jusqu'au bout de ce que représente le travail intellectuel chez le père de Foucauld, peut-être serait-il permis de parler de ce que l'on pourrait appeler "la sainteté de l'intelligence chez Charles de Foucauld" ? Tel sera donc mon propos.

Et, si vous le voulez bien, nous pourrions avancer dans notre réflexion de la façon suivante :

1°) Nous pourrions tout d'abord nous poser la question de savoir d'où vient cette occasion d'essayer d'attirer l'attention sur l'oeuvre scientifique du père de Foucauld, et de le faire dans la perspective que je viens d'évoquer.

2°) Nous pourrions ensuite nous efforcer de discerner quelle est la problématique d'un article publié sur la question en 1930, puis de chercher ce que représente son apport dans la perspective proposée ; et peut-être aussi pourrions-nous, dans cette perspective, en pressentir les limites.

3°) Nous pourrions enfin nous poser la question de savoir si, ou au moins dans quelle mesure, cette problématique correspond à la perspective de Foucauld ; peut-être aussi pourrions-nous nous demander si cette problématique épuise véritablement la question de la sainteté de l'intelligence.

\*\*\*

D'où vient donc, et ce sera le premier point de notre présente réflexion : (d'où vient donc) cette occasion qui m'est fournie cet après-midi d'essayer d'attirer l'attention sur l'oeuvre scientifique du père de Foucauld, et de le faire dans cette perspective de "la sainteté de l'intelligence" ?

Vous me permettrez peut-être de vous confier qu'il y a déjà bien longtemps que personnellement, d'une part j'ai pressenti l'importance, chez le père de Foucauld, de son oeuvre

<sup>1</sup> Conférence de Mgr Charles Molette, le 6 mai 1992, lors de l'Assemblée générale des *Amitiés Foucauld*.

<sup>2</sup> Parole rapportée par Mgr Mulla, dans une lettre adressée à Maurice Blondel.

scientifique, et d'autre part que je me pose la question de la sainteté de l'intelligence. C'est de cette conjonction que procède ma présente réflexion. Mais peut-être n'est-il pas inutile de préciser comment et pourquoi j'en suis arrivé là.

N'étant ni arabisant, ni touaréguisant ou spécialiste d'études berbères, et ne pouvant donc raisonnablement envisager de me spécialiser de quelque façon, ni au point de vue linguistique ni au point de vue ethnologique, dans les études qui furent celles qu'a poursuivies Foucauld, ce ne saurait être en spécialiste de ce genre d'études que je pouvais y être attentif. Et, pour ce qui concerne mon intervention de ce soir, je me console d'ailleurs un peu, parce que, au sein de cette fervente assemblée, je ne suis peut-être pas absolument le seul à être dans ce cas.

Mais, dans mon modeste cas, je puis préciser que, dans ma carrière scientifique, il m'a été donné, et déjà à plusieurs reprises, de poursuivre, et parfois même assez loin, une recherche intellectuelle avec des spécialistes dont les travaux ne recoupaient pas directement les miens, ni ma compétence propre. Or, dans ces cas d'une recherche commune, il a pu y avoir deux perspectives différentes.

D'un côté, j'ai acquis une certaine expérience de rencontres de travail "pluridisciplinaire" - comme on dit pour faire comprendre qu'il s'agit d'un travail collectif mené par des spécialistes pratiquant des disciplines scientifiques différentes - sur un thème auquel chacun se trouve confronté : une rencontre de ce genre permet de cerner la même réalité - qui est une -, mais selon des approches différentes. Assurément, pour ce qui me concerne, ce genre de rencontre s'est produit assez fréquemment, par exemple dans les sessions de la Société française d'études mariales, dont je suis président. Mais je dois dire que ce fut parfois peut-être d'une manière que je qualifierais plutôt de fonctionnelle : il fallait, en effet, arriver à bâtir, d'une manière quelque peu cohérente, le programme d'une session, en tenant compte d'un certain nombre d'impératifs pratiques.

Cette manière de procéder permet de mettre en lumière, et en relation, des aspects particuliers et complémentaires dans la perspective d'une recherche d'ensemble. Dans les meilleurs cas, il est possible d'arriver ainsi à discerner avec plus de rigueur la spécificité du thème abordé parce qu'il est étudié sous de multiples aspects, chacun s'efforçant de mettre en lumière l'aspect particulier par lequel il est confronté à la réalité.

Mais j'ai tout de même aussi le souvenir d'une rencontre pluridisciplinaire particulièrement féconde, qui a pu être organisée à Rueil, à la Toussaint 1973. Cette rencontre de travail<sup>3</sup> visait à essayer de cerner la question de "la personnalité de l'Église". Et, en ne nommant que ceux qui depuis cette date nous ont quittés, je puis néanmoins dire que se trouvaient rassemblés des philosophes, des exégètes, des théologiens, des historiens ; et, parmi ces derniers, il n'y avait pas seulement des spécialistes de l'histoire de l'Église, car il y avait aussi des spécialistes de l'Inde, de l'Islam (le regretté Louis Gardet, par exemple, nous a permis, en cette circonstance, d'affiner notre regard par un parallèle entre la personnalité de l'Église et la communauté [oumma] musulmane), et il y avait même un spécialiste du manichéisme (ce fut, d'ailleurs, le dernier travail du regretté père Jean de Menasce qui mit alors en lumière, dans le cas du manichéisme, le "témoignage des hérésies", à savoir comment leur ecclésiologie n'est en définitive que "le reflet de celle de l'Église").

Dans une réalisation de ce genre, cette manière de procéder peut sans doute sembler plus féconde par le préalable qu'elle requiert impérativement. Car, s'il n'y a pas, au départ, la volonté inconditionnelle de soumettre la recherche accomplie par l'intelligence au réel délibérément considéré dans sa cohérence et dans sa totalité existentielle, s'il n'y a pas ce préalable, il est bien clair qu'une telle recherche ne peut que rester vaine. Or précisément cette rencontre de Rueil s'était déroulée dans un contexte de quête de "la sainteté de l'intelligence" : en ce sens, c'était déjà un aboutissement, l'aboutissement d'une recherche assez exigeante, en particulier avec Louis Gardet et avec le père Jean de Menasce, et aussi avec Olivier Lacombe qui je mentionne aussi bien qu'il soit encore de ce monde. L'exigence que visait à approfondir cette recherche de Rueil revêtait un double aspect, l'aspect scientifique dans le travail intellectuel, en même temps que la volonté d'une extrême délicatesse à l'égard de la lumière de la foi. Jaillie de l'expérience, une conviction s'était en effet imposée aux participants : s'il ne peut absolument pas s'agir de soumettre la recherche scientifique à un quelconque dogmatisme, il faut tout autant la libérer de tout antidogmatisme ; car il s'avèrerait de très mauvaise méthode, selon l'expression de Maurice

Blondel, de "prendre les idoles de l'entendement pour en frapper les réalités de la vie"<sup>4</sup>.

Au sujet de Maurice Blondel, vous me permettez, car c'est bien dans le même ordre de préoccupations, d'évoquer une communication qui m'a été demandée pour un colloque qui s'est déroulé à Aix-en-Provence en mars 1989 sous le titre "Maurice Blondel, une dramatique de la modernité". Le sujet que j'avais retenu, "Le rayonnement d'une sainteté de l'intelligence", visait à présenter, non pas une étude d'ensemble concernant toute la vie et l'oeuvre de Maurice Blondel, mais uniquement le rayonnement découlant de l'article de 1904 "Histoire et dogme"<sup>5</sup>, ou accompagnant la gestation de cet article du philosophe d'Aix. Qu'il s'agisse, en effet, de la question de "La Vierge et la pensée"<sup>6</sup>, qu'il s'agisse des tourbillons de la crise moderniste, qu'il s'agisse de la conversion de Méhémet-Ali Mulla-Zadé, Maurice Blondel s'avère fidèle à une conviction :

"On ne remédiera pas aux périls de la civilisation scientifique et des découvertes matérielles si on ne restitue pas l'esprit dont au fond elles procèdent, et si on ne les subordonne pas comme de salutaires moyens à leur fin véritable qui est l'ascension morale, la libération spirituelle, la multiplication des hommes pour la Vie éternelle"<sup>7</sup>.

Et, dénonçant ce qu'il appelle "l'impérialisme intellectuel", Blondel lance donc un "appel à la vérité intérieure et supérieure, qui parle diversement au plus profond des âmes et des peuples"<sup>8</sup>. Pour se répandre et s'imposer aux esprits, cet antidogmatisme, que dénonce Maurice Blondel, n'en est pas moins dévitalisant.

Le dommage de l'antidogmatisme n'est que trop fréquent : on en arrive à utiliser le travail dit scientifique pour poursuivre des luttes passionnelles du jour par joutes pseudo-intellectuelles interposées ; or, c'est au risque d'oublier que l'ordre des passions et de l'engagement combatif n'est pas celui de l'intelligence, laquelle est faite pour connaître par le raisonnement discursif et par l'intuition proprement intellectuelle. Car on se passionne assurément avec son coeur. Mais l'intelligence fonctionne avec la raison, même si - ce que dans la foi sait le croyant - la raison est appelée à être intérieurement, même à son insu, illuminée par la lumière de l'Esprit de vérité.

Telle est bien, semble-t-il, l'exigence intellectuelle que porte Foucauld dans son oeuvre scientifique. Et si quelqu'un est profane dans les sciences cultivées par Foucauld, il peut néanmoins être réellement attentif au travail qu'il a accompli. Non pas sans doute pour l'apport au savoir humain que représente sa production scientifique dans le champ des études linguistiques ou ethnographiques de l'Afrique du Nord. Mais il y a autre chose à prendre en considération ; car, outre le fruit de cette activité intellectuelle, il est sans doute légitime de prêter attention à cette activité intellectuelle elle-même. Et c'est bien cela que je me propose de faire ce soir. Ce n'est pas seulement le résultat scientifique de cette activité intellectuelle auquel nous aurons à nous arrêter, c'est aussi à cette activité intellectuelle elle-même qu'il faut être attentif ; et il faut même la prendre d'autant plus en considération qu'elle ne l'est souvent pas.

Et là, vous me permettez de vous faire une sorte de confession. Je dois en effet vous avouer que le travail scientifique du père de Foucauld me paraît être, et depuis longtemps déjà, un aspect extrêmement important de la personnalité de l'ermite du Sahara, au point que je crois que c'est même une des raisons d'envisager la béatification du père de Foucauld. Pourquoi ? Parce que c'est, me semble-t-il, un cas privilégié où l'on peut, en toute vérité, parler de sainteté de l'intelligence. Et volontiers je dirais que, même si l'on ne voyait pas d'utilité pastorale à retenir cette raison, il y aurait tout de même une raison supérieure à toutes les opportunités, c'est la responsabilité qui incombe à l'Église de rendre gloire à Dieu pour cette intelligence humaine qui a fait resplendir, sur nos chemins d'hommes et à un degré exceptionnel, l'image et la ressemblance du Verbe de Dieu fait chair.

Sachant donc cette conviction qui est la mienne, le cher père Sourisseau, dont le dévouement à cette cause est bien connu de tous ceux qui sont ici présents ce soir, a eu l'idée de me communiquer un article paru en juin 1930 dans la revue *En terre d'Islam*. Bien connue des

<sup>4</sup> Lettre de Maurice Blondel à Friedrich von Hügel, 19 février 1903.

<sup>5</sup> Article paru dans *La Quinzaine*, n° des 16 janvier, 1<sup>er</sup> et 16 février 1904.

<sup>6</sup> Article paru dans *La Vie intellectuelle*, juillet 1938, p. 99-111.

<sup>7</sup> *L'itinéraire philosophique de Maurice Blondel. Propos recueillis par Frédéric Lefèvre*, Paris, 1928, p. 280-281.

<sup>8</sup> *Ibid.* p. 273-274.

<sup>3</sup> Les actes de cette rencontre ont paru sous le titre *Recherches de travail sur la personnalité de l'Église*, Rueil, 31 octobre - 2 novembre 1973, polyc. 86 p.

spécialistes, cette "revue d'études et d'informations sur l'apostolat catholique dans le monde musulman" en était alors à sa 5e année : son programme s'inscrit ainsi dans l'effort missionnaire consécutif à la Première Guerre mondiale ; on se rappelle l'importante encyclique *Maximum illud* de Benoît XV en 1919, puis les efforts missionnaires de Pie XI (3e centenaire de la création de la congrégation *De Propaganda Fide* ; exposition missionnaire ; sacre des premiers évêques chinois ; canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, proclamée patronne des missions comme saint François Xavier ; constitution *Umbratilem* pour développer le zèle missionnaire des Chartreux, etc.). Outre cette préoccupation lancinante chez ces deux papes - à la suite d'ailleurs de leurs prédécesseurs du siècle précédent -, il ne faut pas oublier toute la réflexion missionnaire, dont témoignent les semaines d'études missiologiques ; car les Semaines de missiologie de Louvain nées en 1923 étaient l'aboutissement de l'orientation "vers l'étude scientifique de la mission" dont, chez les catholiques, les premiers jalons avaient été posés en 1907 ; quant au néologisme "missiologie", il semble qu'on peut le dater de 1918, même si son sens ne s'est affiné que peu à peu au milieu d'un pullulement de revues de doctrine missionnaire.

Tel est donc le contexte dans lequel un certain Henri Odon - qu'il reste à identifier - a publié<sup>10</sup> un article intitulé "L'oeuvre scientifique du P. de Foucauld et son sens missionnaire" ; cet article était suivi de notes documentaires sur les "Publications et monuments concernant le Père Charles de Foucauld". Et c'est à discerner quelle est la problématique de cet article que nous allons consacrer la 2e partie de cet entretien, en nous efforçant de le faire dans la perspective que je viens d'évoquer.

\*\*\*

**2e partie donc : la problématique de l'article de 1930 rédigé par Henri Odon sur "L'oeuvre scientifique du P. de Foucauld et son sens missionnaire".**

C'est sans doute à juste titre que l'auteur de l'article commence par mettre à la place qui lui revient le premier travail de Foucauld, ses *Reconnaisances au Maroc* : "Cette première oeuvre de Charles de Foucauld, écrit-il, admirable de conscience et de pénétrante intelligence, n'est qu'un récit d'exploration [...] elle ne pouvait être, sur aucun point, un travail en profondeur"<sup>11</sup>. Le ton est donné : Henri Odon veut se référer à des exigences scientifiques.

Puis l'auteur évoque l'abondance des travaux ultérieurs du père de Foucauld, en précisant qu'ils ont été écrits de 1905 à 1916 mais que tout était très loin d'avoir été publié. À l'heure où est mort Charles de Foucauld, en effet, avaient seulement paru :

- trois ouvrages scientifiques consacrés aux Touaregs de l'Ahaggar ;
- et l'édition révisée de l'*Essai de grammaire touarègue* de Motylinski, l'interprète du père de Foucauld, qui avait été son hôte pendant un séjour de quelques mois au Hoggar ; cet ouvrage, laissé inachevé par son auteur, avait été très largement repris et complété par Foucauld pour la publication.

Après la mort du père de Foucauld, René Basset, doyen de la faculté des lettres d'Alger, a édité de 1918 à 1921, "aux frais du Gouvernement général de l'Algérie", un certain nombre de travaux du Père de Foucauld : un *Dictionnaire abrégé touareg-français* (tome I en 1919 et tome II en 1920) ; en 1920 aussi, des *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, puis en 1922 les *Textes touareg en prose (dialecte de l'Ahaggar)* - dont la traduction en français a paru en 1984 - . Après la mort de René Basset, son fils André a entrepris la publication de deux tomes de *Poésies touarègues* ; en 1940 le *Dictionnaire abrégé touareg français des noms propres (dialecte de l'Ahaggar)* ; et en 1951 - 1952, c'est la reproduction photographique du *Dictionnaire touareg-français*, en 4 volumes (réunissant 5041 pages), par les soins de l'Imprimerie nationale, dans le programme des éditions du C.N.R.S.

<sup>9</sup> Voir Fernand JETTÉ, o.m.i., *Qu'est-ce que la missiologie*, Ottawa, 1950, p. 11.

<sup>10</sup> Henri Odon, "L'oeuvre scientifique du P. de Foucauld et son sens missionnaire", *En terre d'Islam*, juin 1930, p. 205-213 ; "Publications et monuments concernant le Père Charles de Foucauld", *Ibid.*, p. 214-222.

<sup>11</sup> Art. cité p. 205.

Au sujet de tout ce travail de Foucauld, Henri Odon note :

"Il n'est pas un mot, pas une poésie, pas un détail de moeurs, que le P. de Foucauld n'ait recueilli lui-même. Sans trêve il a enquêté et vérifié. Avec quelle patience, avec quelle douceur aussi, il a su recueillir d'informateurs souvent malhabiles, les milliers de vocables et de renseignements qui devaient former la matière de son travail. Il a connu la fatigue des séances d'enquête où il faut garder son attention tendue, sa clairvoyance sans défaut, et aussi penser en partie double, aider une âme étrangère à se saisir elle-même et à s'exprimer sous des formes intelligibles. Il a goûté les joies de la trouvaille sans doute, mais il s'est résigné aussi aux lenteurs et à la monotonie des enquêtes poussées à fond qui seules donnent accès au réel.

Cette oeuvre ne vaut pas seulement par sa masse : elle a été faite avec un tel sens et une telle intelligence qu'aujourd'hui encore, de l'avis des spécialistes, nous ne possédons sur les autres dialectes berbères aucune enquête qui vaille celle que le P. de Foucauld a faite sur la langue des Touaregs de l'Ahaggar"<sup>12</sup>.

Tous ces travaux scientifiques du père de Foucauld ont pu être édités d'autant plus facilement que tout ce qui était achevé était prêt pour la publication, le père de Foucauld ayant lui-même laissé deux exemplaires manuscrits de chacun de ses travaux. Henri Odon exprime d'ailleurs l'admiration qu'éprouvent ceux qui les ont entre les mains :

"Ces lourds cahiers cartonnés ne sont pas même fatigués par l'usage. On chercherait en vain sur leurs pages un faux pli ou une souillure. Ce labeur de calligraphie n'était pas seulement un difficile exercice de volonté : le P. de Foucauld voulait sans nul doute que ses ouvrages pussent s'imprimer sans lui ; et ce souci a sauvé son oeuvre"<sup>13</sup>.

Pour dresser une sorte de bilan de cette oeuvre scientifique du père de Foucauld, Henri Odon pense pouvoir la caractériser de la façon suivante :

"Ainsi le P. de Foucauld ne s'est pas contenté, après avoir édité une grammaire touarègue, qu'il donne comme un simple essai, de recueillir le seul vocabulaire indispensable aux besoins de la vie courante et de la prédication. Il a étudié le dialecte berbère dans son entier, notant et analysant jusqu'aux mots qui pouvaient sembler inutiles aux futurs missionnaires. Bien plus : dans ses poésies touarègues il a recueilli la littérature de ces cours d'amour touarègues où la passion la moins pure se voile de poésie. Il savait que, si l'on veut comprendre l'âme d'un peuple, il ne faut rien négliger de sa langue, de sa littérature et de ses coutumes, et que connaître les âmes à moitié, c'est risquer de perpétuelles méprises."

Et Henri Odon de conclure cette sorte de bilan, dans la ligne de ce que suggéraient déjà quelques traits de cette analyse :

"Il peut y avoir jusque dans l'apostolat missionnaire de terribles malentendus. Le Père de Foucauld voulait éviter à ses successeurs cette demi-ignorance qui annihile les plus beaux zèles et retarde la conquête des âmes"<sup>14</sup>.

Telle est donc la problématique de l'auteur de cet article : il est marqué par une certaine conception de l'apostolat et de la mission. Et c'est dans cette optique qu'il cherche à justifier l'oeuvre scientifique à laquelle s'est voué le père de Foucauld. Pour l'auteur, c'est donc un problème de missiologie (mot qui apparaît précisément à cette époque). Il explicite, en effet, sa pensée de la façon suivante :

"Aujourd'hui, alors que la missiologie catholique reste encore hésitante devant l'Islam, on serait sans excuse de ne pas dégager la double leçon, missionnaire et mystique, que comporte l'oeuvre scientifique du P. de Foucauld.

Le P. Charles de Foucauld - s'il ne s'interdisait nullement l'apostolat direct - voulait avant tout préparer l'oeuvre des missionnaires, c'est-à-dire de ceux qui tenteraient l'évangélisation totale du pays. On a dit maintes fois que cette préparation était avant tout mystique".

Assurément, cette préoccupation "missionnaire et mystique" revient d'une manière lancinante chez Foucauld ; et d'ailleurs il semble s'être trouvé comme entraîné bien au-delà de ce qu'il avait pu imaginer pour lui-même (car il avait conscience qu'il y faudrait "trente ans en tout, toute la vie d'un homme"<sup>15</sup>). Mais, si Henri Odon parle de la présence adoratrice et rédemptrice du père de Foucauld à Tamanrasset, il poursuit :

"Mais [c'est moi qui souligne cette conjonction de coordination, qui accentue encore l'opposition qu'introduit l'auteur], pour avoir eu ce sens aigu des réalités spirituelles qui est le don de Dieu à ses Saints, le P.

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 207.

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 210.

<sup>14</sup> *Ibid.* p. 209.

<sup>15</sup> Lettre de Charles de Foucauld au ministre de France Louis Mercier, 30 mai 1908, citée dans *Revue de la Méditerranée*, n° 24, mars-avril 1948, p. 149.

de Foucauld n'en a pas été moins attentif au côté humain de la préparation missionnaire. Cette préparation de l'apostolat, il l'a conçue avant tout comme un travail scientifique ; et à ce travail il a consacré tout le temps que lui laissaient libre la prière et le soin des âmes. Pour l'ermite du Sahara, ces travaux préparatoires consistaient en premier lieu [et l'auteur introduit ici une note significative<sup>16</sup>] dans l'étude de la langue et des coutumes des peuples à évangéliser, dans la reconnaissance du seul chemin qui puisse conduire aux âmes des infidèles<sup>17</sup>.

Autrement dit, selon Henri Odon, cette exigence scientifique chez le père de Foucauld était sa manière d'être missionnaire. S'il a "voulu incorporer la discipline scientifique à sa règle de vie religieuse", ce n'était pas "pour lui le simple prolongement d'habitudes antérieures<sup>18</sup>", ce n'était pas non plus pour revendiquer "quelques parcelles de ce qu'on est convenu d'appeler la gloire scientifique<sup>19</sup>", c'était - pense l'auteur de l'article - avec la conviction de faire oeuvre de pionnier, non seulement - comme nous l'avons déjà relevé - en préparant les voies à ceux qui venant après lui pourraient profiter de son travail, mais aussi en traçant la voie pour les futurs missionnaires, en rendant manifeste à leurs yeux - par son propre travail - les exigences auxquelles il leur serait indispensable de se soumettre. Ceux-ci, en effet,

"devront d'abord acquérir une excellente culture générale et un commencement de préparation spéciale, afin qu'arrivés en pays de mission, ils soient capables d'étudier au plus tôt ceux qu'ils auront à évangéliser. Ils ne devront jamais se laisser rebuter par le travail d'enquête, par les voyages interminables et épuisants, où, malgré la fatigue du chemin, l'attention ne doit point s'assoupir, par les longues séances d'information, sans cesse reprises et inégalement fructueuses. Le travail sur place, qui est une détente pour celui qui ne le pratique qu'à intervalles assez grands, amènera parfois chez eux la satiété pire que la fatigue. Et l'apostolat [ainsi conçu] aura plus d'exigences que la science dite désintéressée : il demandera des dépouillements autrement complets et surtout une synthèse autrement sûre. Nulle gloire humaine, nulle satisfaction de carrière ne viendront dédommager de leurs peines ces missionnaires savants, puisqu'ils auront par avance renoncé au monde"

Après avoir évoqué l'austérité de ce travail préparatoire à l'apostolat, qui interdit bien évidemment de "changer de sujet d'études pour satisfaire sa curiosité ou pour se renouveler", Henri Odon croit pouvoir continuer à traduire la leçon laissée par Foucauld aux futurs missionnaires en ajoutant encore cette remarque :

"Bien plus : les missionnaires de la première génération, et même d'autres après eux qui resteront consacrés au travail scientifique, devront presque renoncer à conquérir eux-mêmes des âmes : c'est là sans doute le plus dur sacrifice que l'on puisse demander à un missionnaire<sup>20</sup>."

Telle semble donc apparaître la problématique et l'argumentation de l'article que Henri Odon a fait paraître en juin 1930 dans la revue *En terre d'Islam*.

Mais il reste évidemment une ultime question, c'est celle de savoir si cette perspective correspond à celle de Foucauld et, d'ailleurs, si cette perspective épuise la question de la sainteté de l'intelligence.

\*\*\*

La 3<sup>e</sup> partie de notre entretien devra donc s'efforcer de poser cette double question.

Il est évidemment nécessaire de commencer par se demander si la problématique de l'auteur de l'article correspond à la perspective de Foucauld dans son oeuvre scientifique. La question risque d'ailleurs d'être d'autant moins offensante pour Henri Odon que lui-même avertit ses lecteurs :

"À notre connaissance le P. de Foucauld n'a jamais exprimé le sens profond, le but dernier de son oeuvre scientifique [L'explication que Odon donne de ce qu'il croit être un silence de Foucauld sur la question est la

<sup>16</sup> Et l'auteur introduit ici une note significative : "Il suffit d'avoir lu le livre de M. René Bazin pour voir que le père de Foucauld a réfléchi longuement sur la forme que devait prendre l'apologétique catholique auprès des Berbères musulmans" (Note de la p. 208).

<sup>17</sup> *Ibid.* p. 208 - 209.

<sup>18</sup> *Ibid.* p. 210 - 211.

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 206.

<sup>20</sup> *Ibid.* p. 212 - 213.

suivante : ] Il ne pouvait le faire sans souligner l'étendue et la portée de ses travaux, sans parler de la rigoureuse méthode qu'il suivait. Le Père Charles de Jésus ne pouvait écrire cet utile avant-propos à ses ouvrages puisqu'il n'a jamais voulu parler de lui que pour dire son indignité et la miséricorde de Dieu<sup>21</sup>.

Peut-être faut-il tout de même remarquer que le père de Foucauld, au moment où il entreprenait ce travail, a voulu y intéresser le ministre de France Louis Mercier et il lui a adressé sur la question une sorte de rapport ; à dire vrai il s'agit plutôt d'un projet de travail de chercheur au C.N.R.S. plutôt qu'une ouverture d'âme à son directeur de conscience. Dans ce projet et les prolongements qu'il présentait à son correspondant, Foucauld soulignait qu'il s'agit d'"une très belle oeuvre, passionnément intéressante, de dévouement à la science et à l'humanité<sup>22</sup>"; car c'est toute une littérature en péril, dont la sauvegarde honorerait les hommes et le pays qui l'accompliraient; sans compter, précisait-il, "qu'il faut se hâter de faire passer [les moeurs de ce peuple, prises sur le vif,] telles qu'elles sont, dans l'histoire, avant qu'elles ne changent et ne prennent une teinture islamique au contact arabe<sup>23</sup>". Même dans cette dernière notation, il y a bien une exigence de rigueur scientifique : il faut, dit substantiellement Foucauld, conserver cet héritage dans sa spécificité, dans son identité propre, avant que d'autres influences se soient exercées. Cependant l'attention à la qualité de son correspondant incitait Foucauld à présenter son projet dans la perspective d'un fait de civilisation à étudier d'une manière scientifique.

Ces quelques lettres ne sont donc qu'une incitation de plus à poser ici et aujourd'hui une première question, étant donné la qualité de l'auditoire présent et la grande familiarisation que vous avez tous, les uns et les autres, avec Frère Charles. Et cette première question est celle de savoir si, "à votre connaissance", le P. de Foucauld a "exprimé le sens profond et le but dernier de son oeuvre scientifique" soit dans un texte directement rédigé à cette intention, soit - plutôt sans doute - dans l'une ou l'autre réaction, ou notation, qui pourrait éclairer la question. Je souligne, vous voudrez bien me le permettre, "le sens profond", "le but dernier"; en effet, sans minimiser si peu que ce soit l'importance de ce que j'appelais à l'instant le projet scientifique qui hantait Foucauld, je précise cependant que, s'il n'y a pas, sous la plume de Foucauld, un texte explicitant d'une manière argumentée la raison ultime de son travail scientifique et des exigences qu'il y porte, il serait sûrement très intéressant de relever les moindres notations qui ouvriraient des fenêtres sur cette question<sup>24</sup> du "sens profond et [du] but dernier de son oeuvre scientifique".

Autre aspect qui a retenu l'attention de Henri Odon, c'est ce qu'il appelle "l'originalité" de ce travail scientifique du père de Foucauld.

"Ce qui fait, écrit-il, l'originalité du P. de Foucauld, c'est que, loin de se contenter du minimum indispensable, il a poussé à fond ces études préliminaires, jusqu'à donner l'impression de faire de la science pour elle-même, presque de l'érudition pour l'érudition".

Et pourquoi ?

Tout d'abord, l'auteur de l'article croit pouvoir écarter une hypothèse qui lui paraît ne pas devoir être retenue:

"Ces travaux, auxquels le P. Ch. de Foucauld a consacré tant de soins et de jours, n'ont pas été un simple exercice ascétique. Les études linguistiques et ethnographiques du P. de Foucauld s'ordonnent suivant un plan rigoureux, et leur but est clairement visible. Bien plus : une théorie missionnaire s'en dégage<sup>25</sup>."

Faudrait-il donc bien voir dans cette perspective missionnaire le but de tout ce travail scientifique ? L'auteur revient encore une fois à cette explication, tout en disant qu'il ne s'agit pas "d'une fin pratique" :

"Pour le Père de Foucauld on sent que rien n'est inutile ni accessoire. Ses travaux, par leur apparence extérieure, ne semblent pas ordonnés en vue d'une fin pratique : ils sont une étude minutieusement complète et rigoureusement objective d'une langue et d'une littérature [...] Il a voulu établir, ignoré de tous, la base scientifique de l'évangélisation. Il n'a eu qu'une pensée : fournir une documentation aussi vaste, aussi précise, aussi clairement ordonnée qu'il se pouvait<sup>26</sup>."

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 207 - 208.

<sup>22</sup> Lettre du 30 mai 1908, citée dans *Revue de la Méditerranée*, n° 24, mars-avril 1948, p. 153.

<sup>23</sup> Lettre du 22 septembre 1907, citée *ibid.*, n° 23, janvier-février 1948, p. 5.

<sup>24</sup> Un chercheur qui avait eu entre les mains la règle des Chartreux s'étonnait qu'il ne s'y trouvât pas beaucoup d'élévations pieuses. Il a fallu qu'il y découvrit quelques notations furtives pour discerner la qualité spirituelle de ce document.

<sup>25</sup> *Ibid.* p. 206.

<sup>26</sup> *Ibid.* p. 209 - 210.

Est-il possible d'aller plus avant ? Henri Odon croit, en effet, pouvoir avancer quelque peu dans cette explication, en évoquant la finalité de ce travail, l'intention qui animait le père de Foucauld : il agissait, affirme-t-il, "en vue du bien des âmes païennes et du sacrifice de soi" ; ce serait alors, pense l'auteur, par son intention que le père de Foucauld assurait en quelque sorte la conjonction de son exigence d'ascèse avec son souci missionnaire :

"On ne saurait dire que les livres du Père de Foucauld sont l'oeuvre d'un savant qui s'est trouvé par surcroît être un saint. Le Père Charles de Jésus, s'il a fait une oeuvre simplement et rigoureusement scientifique, n'a pas plus cédé à un attrait personnel qu'obéi à une mode de l'érudition. Il n'était rien dans sa vie qui ne fût réglé en vue du bien des âmes païennes et du sacrifice de soi. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir vu les manuscrits laissés par le P. de Foucauld : ce sont d'irréversibles témoignages de la pensée de celui qui les a écrits. Ces simples et épais cahiers débutent par l'image du Coeur de Jésus surmonté de la Croix; et cet emblème est mieux qu'une préface. Les pages succèdent aux pages, calligraphiées avec un soin qui semble d'un autre âge. La hauteur des diverses écritures, les intervalles, les interlignes ont été si minutieusement calculés et observés que ces copies manuscrites ont toute la netteté de l'imprimé. On imagine avec admiration et respect les longues heures que, dans la chaleur du désert et dans la fatigue de ses rudes journées, le P. de Foucauld a passées à établir, puis à recopier ces prodigieux manuscrits. Pourtant, rien qui trahisse non seulement la moindre négligence, mais la moindre défaillance de l'attention ou de la main<sup>27</sup>."

Ce souci de la perfection dans la forme correspondait au souci de la rigueur dans l'étude. Et Henri Odon estime pouvoir y reconnaître une valeur spirituelle spécifique :

"La recherche scientifique, lorsqu'elle est faite à la manière du Père de Foucauld, a une valeur spirituelle qui lui est propre. Missionnaire, le Père Charles de Jésus a non seulement consacré toute son activité et tout son coeur à ceux qu'il voulait sauver : il s'est donné à eux en esprit. Pendant des années, il s'est appliqué à les connaître dans toutes les manifestations de leur langue et de leur littérature. Il a mené cette étude avec cette objectivité totale, cette soumission à l'objet qui est une sorte d'abnégation, puisqu'elle fait de l'intelligence l'humble et volontaire servante du réel. En étudiant ce dialecte et cette poésie de pauvres gens, le P. de Foucauld n'a pas recherché l'enrichissement de sa personnalité, car son intelligence s'est penchée sur quelque chose de bien inférieur à elle-même. L'effort que fait un civilisé pour comprendre les âmes des primitifs, est bien une sorte de charité de l'intelligence. Le Père de Foucauld s'est fait touareg avec les Touaregs jusqu'en esprit et non seulement par son costume et par la misère de sa vie. Le '*Jesus Caritas*' qu'il a placé en tête de ses ouvrages scientifiques n'est pas une simple invocation liminaire : elle exprime le sens profond, le sens mystique de l'oeuvre tout entière<sup>28</sup>."

Ce texte est évidemment très intéressant, peut-être même capital, aussi bien d'ailleurs pour ce qu'il dit que pour ce qu'il dit mal, voire pour ce qui témoigne d'une incompréhension radicale.

Ce qu'il formule bien, c'est ce que représente une étude menée avec une "objectivité totale", avec "soumission à l'objet", qui "fait de l'intelligence l'humble et volontaire servante du réel". C'est la condition d'un travail intellectuel rigoureux qui est ainsi énoncée. Et nous sommes bien placés aujourd'hui pour savoir ce que représente cette exigence dans le domaine des sciences de la nature, car l'homme ne serait pas arrivé sur la lune sans se soumettre à un telle nécessité dans la recherche scientifique, tant au niveau de l'infiniment petit que de l'infiniment grand. Or, ces exigences, sans lesquelles il ne saurait y avoir de travail intellectuel honnête, sont souvent remplacées, dès lors qu'on aborde une étude relative à l'homme, par la soumission non pas au réel, mais à la grille préfabriquée dans laquelle on veut enfermer le résultat de ce qu'on appelle "recherche scientifique", sauf - assez paradoxalement d'ailleurs - à être obligé de reconnaître dans les cas critiques que la classification prônée ne s'applique pas ! C'est ainsi que, comme le diagnostiquait très bien Konrad Repgen, spécialiste allemand de l'histoire de l'Église contemporaine, l'histoire aujourd'hui en arrive dans un certain nombre de cas à n'être que la poursuite de luttes du présent par personnages du passé interposés. De même, le doyen Gabriel Le Bras, discernait les ravages qu'à ses yeux commençaient à exercer dans les sciences religieuses - comme on dit - les différentes formes du "militantisme"<sup>29</sup>. Et n'en arrive-t-

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 210.

<sup>28</sup> *Ibid.* p. 211.

<sup>29</sup> Qu'il s'agisse de la corruption de l'analyse ou des visées de la recherche dans les sciences religieuses par suite d'une utilisation dite pastorale; ou bien par son intégration dans une pratique du "voir, juger, agir" de l'action catholique; ou bien par son exploitation auto-justificatrice dans certains cas de "chercheurs", provenant de divers milieux religieux et travaillant dans des laboratoires qui se veulent scientifiques, etc.

on pas au- jourd'hui à diagnostiquer chez certains exégètes la propension à expliquer non pas la Parole de Dieu, mais leurs propres pensées, dans leur souci d'être "sages à leurs yeux et savants à leur propre jugement"<sup>30</sup> ? En reconnaissant que, dans le cas de Foucauld, la recherche scientifique "fait de l'intelligence l'humble et volontaire servante du réel", Henri Odon énonce tout simplement la grande exigence du travail intellectuel.

Mais il faut tout de même dire que voir, dans cette "soumission à l'objet" étudié, "une sorte d'abnégation", ce n'est sans doute pas faux, mais c'est peut-être un peu court !... Célébrer l'ascèse que requiert ce travail et y voir "une valeur spirituelle qui lui est propre", cette manière de présenter les choses serait presque dérisoire.

En l'occurrence, dans le cas du père de Foucauld, et dans le cas précis de ses études linguistiques et ethnologiques poussées avec le souci que nous avons évoqué, de quoi s'agit-il en définitive ? Sans doute est-on forcé de reconnaître que son propos "n'est pas celui de la confrontation de deux discours, mais la situation réelle de l'homme païen par rapport au projet divin que Dieu réalise depuis Abraham et dont la fin est proche"<sup>31</sup>. Il ne s'agit pas, pour Foucauld, "de comparer et de faire la synthèse de deux discours. Le problème est infiniment plus grave : c'est le problème de la rencontre de la réalité du monde et de la réalité du mystère chrétien. Non pas un problème de conciliation, de synthèse de deux discours, mais le problème réel de l'homme païen que Dieu appelle au salut"<sup>32</sup>. Dans la contemplation de l'Eucharistie, Foucauld adore le Verbe fait chair, créateur et rédempteur ; et c'est de Lui qu'il apprend à regarder comme le fait son Maître, et à aimer, d'un amour rédempteur et donc avec un infini respect, toute la réalité humaine de chacun de ses frères humains, cette réalité humaine telle qu'il la reconnaît créée par Dieu, aimée par Dieu et travaillée par Dieu au tréfonds d'elle-même, même à son insu ; c'est dans cette contemplation qu'il puise le secret de révéler à elle-même cette réalité humaine qu'il côtoie journellement, - ce que notait Henri Odon (comme nous le relevons plus haut) lorsqu'il évoquait comment Foucauld savait "aider une âme étrangère à se saisir elle-même et à s'exprimer sous des formes intelligibles".

Dans sa contemplation silencieuse, Foucauld apprenait jour après jour "cette correspondance entre la capacité de Dieu inscrite dans l'être même de l'homme et la réalité même du mystère de l'incarnation"<sup>33</sup> ; telle était la lumière intérieure de ses travaux linguistiques et ethnologiques. C'est tout de même autre chose qu'une abnégation même vertueuse; chez Foucauld l'intelligence humaine apparaît pétrie, façonnée, transfigurée par le reflet de la contemplation eucharistique du Verbe fait chair. Et Louis Massignon ne s'y est pas trompé, qui, après avoir rappelé la qualité scientifique de l'oeuvre de Foucauld, ajoute :

"Il existe un domaine de l'intelligence plus profond, où Foucauld, devenu croyant, se montra un explorateur et un découvreur hors pair; en psychologie religieuse, en cette véritable missiologie qu'est la découverte expérimentale du sacré chez les autres, et, par réaction, de la sainteté en lui-même"

Massignon de continuer en expliquant

"comment, dans cette expérience vitale du sacré chez les autres, Foucauld m'a été donné comme un frère aimé, et comment il m'a fait trouver dans tous les autres humains, en commençant par les plus abandonnés, mes frères"<sup>34</sup>.

Et c'est pourquoi semble véritablement inadmissible ce que dit Henri Odon de cette intelligence de Foucauld qui se serait "penchée sur quelque chose de bien inférieur à elle-même. L'effort que fait un civilisé pour comprendre les âmes des primitifs est bien une sorte de charité de l'intelligence". De telles paroles trouvent sans doute quelques harmoniques dans certaines notations, réflexions ou attitudes de Foucauld au temps de sa reconnaissance au Maroc, voire plus tard encore dans certaine idéalisation de l'oeuvre civilisatrice de la colonisation<sup>35</sup> à cause de l'expansion chrétienne dont elle a été le véhicule. Il ne faudrait cependant pas méconnaître les nuances notables que fait apporter à Foucauld cette exigence qui l'anime, de considérer ceux qui

<sup>30</sup> Daniel BOURGEOIS, *La Sagesse des Anciens dans le mystère du Verbe*, Paris, Téqui, 1981, p.

<sup>31</sup> *Ibid.* p. 92.

<sup>32</sup> *Ibid.* p. 37.

<sup>33</sup> *Ibid.* p. 169.

<sup>34</sup> Louis MASSIGNON, *Parole donnée*, Paris, Julliard, 1962, p. 63-64.

<sup>35</sup> C'est ce que relevait récemment, dans la perspective de son travail, Francis AFFERGAN, *Critiques anthropologiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1991, p. 50-57.

l'entourent avec ce regard du frère universel<sup>36</sup>.

On pourrait donc se demander si ces paroles de Henri Odon ne témoigneraient pas d'une incompréhension radicale de l'oeuvre scientifique de Foucauld, au point même de s'avérer quasi sacrilèges et blasphématoires. Dans le Christ bafoué, rebut de l'humanité, dont l'image ne le quittait pas, Foucauld, en effet, reconnaissait celui dont il avait été dit : "Voici l'homme" et qui ne cesse de redire à ceux qui veulent être ses disciples : "Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez", "Des pauvres vous en aurez toujours auprès de vous", etc. Est-ce que ce n'est pas ce regard qui serait la pierre de touche de la sainteté de l'intelligence ? Car il fait reconnaître les traits du Christ présent d'une manière active et sanctifiante dans l'âme du plus petit des plus petits. Telle est bien la lumière intérieure qui brûlait chez celui qui se voulait "frère universel" ; et c'est cette brûlure qui transfigurait son oeuvre scientifique elle-même. Il ne s'agit donc pas d'une intention pieuse surajoutée à du travail scientifique. C'est la dimension même de son travail scientifique qui est en jeu : c'est en quelque sorte l'âme dont le travail est le corps.

Aussi est-ce à ce prix, et à ce prix seulement, qu'il est possible de reprendre quand même ce que Henri Odon dit du Coeur de Jésus -surmonté de la Croix- inscrit sur chaque page, ou du "Jesus Caritas" placé en tête de ses ouvrages scientifiques et qui "exprime le sens profond, le sens mystique de l'oeuvre tout entière". Sans doute est-il possible de discerner là le secret de la grandeur de l'activité intellectuelle, telle que nous la révèle Foucauld. Lorsqu'il aborde les sciences dites humaines, Foucauld, en effet, intègre dans son regard une double dimension : d'une part, le souci de tout l'homme, sans exclure au nom de quelque a priori que ce soit cette "capacité de Dieu inscrite dans l'être même de l'homme", ce que Massignon appelait "la découverte expérimentale du sacré chez les autres", et d'autre part aussi le souci de tout homme, sans méconnaître la grandeur humaine du plus pauvre de ceux que Henri Odon appelait, avec une condescendance de notable, des "pauvres gens", mais en qui Foucauld et Massignon voient des "frères". Cette double dimension - tout l'homme et tout homme -, que ne saurait méconnaître la recherche scientifique dans l'étude d'un fait de civilisation, ne peut être évacuée dans l'étude des sciences dites humaines. Et ce que nous apprend Foucauld, c'est qu'il est possible à l'intelligence humaine d'intégrer cette double dimension dans son travail intellectuel, puisque au moins l'un d'entre les hommes a réalisé toute son oeuvre scientifique en intégrant les exigences de cette double dimension. Il y a donc là un service rendu par Foucauld à l'intelligence scientifique de son temps : "réveiller en elle ce sens de la vérité" et lui montrer qu'elle peut atteindre le réel dans sa cohérence et dans sa totalité.

\*\*\*

En conclusion, réfléchir à la question de la sainteté de l'intelligence chez Charles de Foucauld nous a entraînés sans doute plus loin que n'aurait pu le laisser supposer l'article de 1930. Au terme de cet entretien, il y a lieu cependant de reconnaître que, malgré ce qui nous est apparu comme étant une grave incompréhension, cet article aura eu du moins le mérite de provoquer notre réflexion d'aujourd'hui.

Reprenant donc maintenant ce que je disais tout à l'heure de l'éventuelle béatification du père de Foucauld, je crois, pouvoir redire que c'est bien un cas privilégié où l'on peut, en toute vérité, parler de sainteté de l'intelligence. Et j'ajoutais qu'en toute hypothèse, même si l'on n'y voyait pas d'utilité pastorale, il y aurait tout de même une raison, supérieure à toutes les opportunités, d'envisager cette béatification, c'est la responsabilité qui incombe à l'Église de rendre gloire à Dieu pour cette intelligence humaine qui a fait resplendir sur nos chemins d'hommes l'image et la ressemblance du Verbe de Dieu fait chair pour rendre manifeste son attention à sa création.

En outre, je crois pouvoir ajouter une remarque. En songeant à la sainteté de

<sup>36</sup> "Voir en ces peuples des frères aînés dont nous devons faire l'éducation et dont nous devons élever l'esprit et le caractère aussi haut que possible, enfin faire envers eux notre devoir de bons frères" (lettre de Foucauld à l'abbé Huvelin, de Tamanrasset, 22 novembre 1907, citée dans F. AFFERGAN, *Critiques anthropologiques*, p. 56).

l'intelligence chez Charles de Foucauld, il y aurait tout de même aussi une opportunité à cette béatification. Assurément je ne sais pas si c'est une opportunité qu'on pourrait qualifier de "pastorale", si l'on entend par pastorale un programme élaboré par des états-majors<sup>37</sup> ; et cela pour deux raisons : d'une part, parce que les états-majors, en toute hypothèse, ont à élaborer et essayer de faire mettre à exécution des plans en vue de gagner des batailles, c'est-à-dire qu'ils ont à diriger l'action plus qu'à éveiller des intelligences ; et, d'autre part, parce que souvent les états-majors ont quasi nécessairement une pratique élitiste visant à mettre en action ceux qui semblent humainement parlant les plus capables, sauf à veiller à faire "le moins de casse possible".

Mais, même si en ce sens ce n'est pas une opportunité pastorale, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas aussi dans la sainteté de l'intelligence chez Foucauld une réponse à des besoins réels de notre temps. C'est donc un aspect important de ce qui pourrait tout de même être une exigence pastorale de notre temps, si l'on songe -selon l'expression de Montalembert- que "L'Église doit créer des réformateurs comme elle a créé des créateurs, non par un acte d'autorité, mais par l'esprit d'en-haut dont elle respire le souffle"<sup>38</sup>. En ce sens ce serait donc tout de même bien une opportunité ; et je voudrais tout simplement l'évoquer dans cette conclusion.

Même si l'on hésite parfois sur les frontières qu'il faut reconnaître à la notion de "crimes contre l'humanité", on est aujourd'hui unanime à dénoncer ce que la Cour de Cassation définit comme une "politique d'hégémonie idéologique" qui aboutit aux génocides, aux déportations, aux exécutions sommaires, aux expériences médicales effectuées in vivo et in vitro, etc. Mais, quand il s'agit non du pouvoir mais du savoir, un consensus arrive généralement à s'établir certes quand il s'agit du domaine des sciences de la nature. Cependant force est de reconnaître que ce consensus ne s'établit pas de la même façon lorsqu'il s'agit des sciences de l'homme. Les raisons en sont multiples ; et il est incontestable qu'une difficulté majeure provient du fait que l'homme n'est pas un objet, mais un sujet. Or, précisément la science, parce que science, est tentée de méconnaître en l'homme le sujet pour le traiter en objet.

Dès lors qu'on admet ce présupposé, il n'est plus possible de discerner avec la même exigence le "terrorisme intellectuel" de notre intelligentsia, qui prétend bien, elle aussi, soumettre les sciences dites humaines, et les chercheurs eux-mêmes, à son "hégémonie idéologique". Le conformisme intellectuel qui résulte de cette situation faite à l'intelligence de l'homme, n'est pas seulement affligeant pour ses conséquences pratiques dans de multiples domaines ; mais encore l'asepsie qui en découle est telle que ce conformisme intellectuel stérilise l'intelligence en la détenant captive.

Jusqu'à quel moment faut-il historiquement faire remonter cette situation ? Ce n'est pas notre propos de l'analyser aujourd'hui et de trancher entre les diverses opinions à ce sujet. Qu'il suffise donc ici de rappeler que, à l'heure même où Foucauld menait à bien son oeuvre scientifique, se répandait la domination officielle de la raison sans Dieu s'épanouissant dans la science critique. Or, dans cette invasion, s'opérait une transposition du positivisme scientifique - du plan des sciences de la nature au plan des sciences de l'homme en général et des sciences religieuses en particulier : cette science critique qu'était-ce autre chose que - comme on a pu dire à propos de Harnack - "l'étude anatomique et impassible du cadavre de dix-sept siècles de méditation du mystère du Christ"<sup>39</sup> ? N'était-ce pas, sinon le début, du moins un des jalons de ce processus dont nous n'arrivons plus toujours à discerner les ravages ? Tellement l'esprit contemporain en est arrivé à laisser dévitaliser son intelligence qui souvent ne sait plus que redire : "Qu'est-ce que la vérité ?" Au lieu de considérer le réel et le vivant, on en arrive, par le prestige des statistiques, des catégories, des étiquettes, des théories, à substituer l'étude du discours notionnel à l'étude du réel. À l'extrême, c'est bien ce que ce que dénonçait Maurice Blondel : "prendre les idoles de l'entendement pour en frapper les réalités de la vie". Alors, peu importe le réel ; ce dont il s'agit, c'est du discours devenu objet d'engouement ou de répulsion. Peu importe le réel ; ce qui importe c'est d'avoir, dans le discours, un matériau, un modèle

<sup>37</sup> Le cardinal Paul Gouyon soulignait naguère l'action souterraine, au sein de la Conférence épiscopale, des "groupes de pression qui enlèvent les décisions à l'arrachée" au détriment de la juste liberté de chaque évêque responsable (article "Les relations entre le diocèse et la conférence épiscopale", in : *L'Année canonique*, t. XXII, 1978, p. 1-23).

<sup>38</sup> Lettre de Montalembert à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 4 avril 1860 (Papiers Montalembert, 454).

<sup>39</sup> Daniel BOURGEOIS, *La Sagesse des Anciens dans le Mystère du Verbe*, Paris, Téquy, 1981, p. 34.

réduit, un échantillonnage susceptible de pouvoir être "manipulé" et "scientifiquement" disséqué. Surtout, il semble nécessaire de n'être plus à même de prendre garde que la dissection présuppose ou entraîne la réduction d'un sujet vivant à un objet à l'état de cadavre.

À ce rationalisme sans Dieu érigé en dogme, et qui est une maladie de l'intelligence, la tentation est parfois, chez les croyants, de répondre par un fidéisme qui -paranoïaque ou sectaire- n'est qu'un mépris de l'intelligence ; peut-être, par suite du subjectivisme de la foi que distille le fidéisme, le phénomène des sectes n'en est-il qu'une sorte d'épiphénomène.

Foucauld, lui, échappe au dilemme ; et il sauve l'intelligence<sup>40</sup>.

Adorant silencieusement l'Eucharistie dans son bordj de Tamanrasset, l'ermite du Sahara, dans cette contemplation de l'Hostie sainte, se découvre fasciné par la contemplation du Christ et pénètre toujours plus avant dans son mystère. C'est ainsi que Frère Charles apprend comment regarder ceux dont il est venu partager la vie; il apprend à les regarder avec le regard de Jésus qui, par lui pauvre et indigne, veut présenter l'Évangile aux pauvres du Sahara ; de son Bien-Aimé Jésus il apprend aussi à les aimer, en "frère universel", avec le Coeur sacré qu'il trace sur chacune des feuilles qu'il inaugure. Cette contemplation transformante, qui dilate son intelligence à la dimension de celle du Verbe fait chair, atteint aussi, par son rayonnement même, tout l'homme et tout homme.

De la sorte, il faut dire que, chez Frère Charles, la sainteté de l'intelligence sauve l'intelligence de l'homme et la grandit à la dimension de tout le créé, même lorsque le créé ne sait pas qu'il est aimé de Dieu. Voyant dans l'homme à la fois la réalisation d'un "fait de civilisation" spécifique et un "lieu théologique", il sauve l'intelligence de l'homme par la sainteté de l'intelligence qui fait sa vie.

Mgr Charles Molette  
Paris, le 6 mai 1992  
(Assemblée générale  
des Amitiés Foucauld)

---

<sup>40</sup> Et c'est pourquoi il n'est peut-être pas absolument fortuit que ce soit précisément dans la Fraternité des Petits Frères de Jésus, du père de Foucauld, que soit entré au terme de sa vie le philosophe Jacques Maritain, à propos de qui Charles du Bos avait justement employé cette expression de "sainteté de l'intelligence" ("Lorsque parut *Religion et culture*, je me dis que l'étude que je souhaiterais [...] un jour d'écrire sur vous s'intitulerait : *Jacques Maritain et de la sainteté de l'intelligence*", lettre de Charles du Bos à Jacques Maritain, 11 août 1937, citée dans *Cahiers Charles du Bos*, mai 1974, p. 84-86). Et on se rappelle que Jacques Maritain a rassemblé ses derniers articles dans un volume au titre assez significatif, dont avant de mourir il ne put que voir les épreuves : *Approches sans entraves*, Paris, Fayard, 1973, 600 p.